

Commission de services
régionaux de Kent



Kent Regional
Service Commission

RAPPORT ANNUEL 2025



Commission de services
régionaux de Kent



Kent Regional
Service Commission

Rapport annuel de la Commission de services régionaux de Kent

Année 2025

Table des matières

1.	INTRODUCTION	1
2.	MESSAGE DU PRÉSIDENT	1
3.	RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	3
4.	MANDAT ET HISTORIQUE DE LA COMMISSION	8
5.	PROFIL DE LA RÉGION	8
6.	OBJECTIFS STRATÉGIQUES	10
7.	GOUVERNANCE ET ADMINISTRATION	10
8.	RAPPORT DU SERVICE D'AMÉNAGEMENT	13
9.	RAPPORT DU SERVICE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE & IMMIGRATION	18
a)	Secteur du DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	18
b)	Secteur de la PROMOTION TOURISTIQUE	24
c)	Secteur de l'IMMIGRATION	26
10.	RAPPORT DES SERVICES COMMUNAUTAIRES	31
a)	Initiatives conjointes des TROIS SECTEURS	31
b)	Secteur de la PLANIFICATION DES LOISIRS	33
c)	Secteur de L'INCLUSION SOCIALE ET DU DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE	40
d)	Secteur de la SÉCURITÉ PUBLIQUE	47
11.	RAPPORT DU SERVICE DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES	52
12.	RAPPORT DU SERVICE DE TRANSPORT RÉGIONAL	60
	ANNEXE A – RAPPORT DU FONDS D'AIDE AUX SERVICES RÉGIONAUX (FASR)	67
	ANNEXE B – STRATÉGIE RÉGIONALE DE LA CSRK	68

1. INTRODUCTION

Ce rapport annuel 2025 de la Commission de services régionaux de Kent (CSRK) a pour but de présenter les activités de l'organisation dans la dernière année. La CSRK présente également dans ce document ses états financiers pour l'année 2025. Ceux et celles qui désirent obtenir une copie électronique de ce rapport peuvent le faire en consultant le site web www.csrk.ca.

2. MESSAGE DU PRÉSIDENT

C'est avec grand plaisir que je vous présente mon rapport à titre de président de la CSRK. L'année 2025 a été des plus positives pour notre région. La CSRK poursuit la mise en œuvre de sa stratégie régionale et réalise de nombreuses initiatives porteuses au bénéfice de la population. Par ailleurs, la région connaît une croissance remarquable, tant sur le plan démographique que de la construction, atteignant des records historiques en matière de développement.

L'immigration demeure un enjeu prioritaire pour la région de Kent. Le partenariat établi avec le Conseil multiculturel du Nouveau-Brunswick se déroule de façon exemplaire et dépasse même nos attentes. La mise en place d'un modèle de cogestion des employés en immigration renforce le sentiment d'appartenance à la CSRK et contribue à la réussite des initiatives dans ce domaine.

Un modèle similaire s'applique à la gestion du comité de résilience régionale. La codirection avec Vitalité et le ministère de la Justice et de la Sécurité publique permet une meilleure coordination des efforts et la mise en œuvre de projets concrets pour les citoyens de la région. Cette collaboration témoigne de notre volonté commune de mettre sur pied des initiatives concertées et complémentaires dont profite toute la population.

Le partenariat avec le Réseau de santé Vitalité se poursuit également. Les échanges continus entre le réseau et la CSRK ont notamment permis à cette dernière de participer au processus de planification de l'hôpital Stella-Maris-de-Kent. Bien que des défis subsistent en matière de soins de santé, cette communication ouverte favorise une meilleure compréhension des réalités vécues par Vitalité. Ce modèle de collaboration, novateur au Nouveau-Brunswick, contribuera à définir et à mettre en œuvre de projets touchant les services de santé et la promotion du mieux-être, en cohérence avec les nouvelles responsabilités de la CSRK en développement communautaire.

Nous avons aussi poursuivi notre collaboration avec les organismes de sécurité publique afin d'améliorer l'offre de services sur le territoire. Que ce soit par l'entremise du comité de sécurité publique ou d'initiatives telles que le programme des contraventions positives et les journées thématiques, la CSRK croit fermement à l'importance de renforcer les liens entre la population et les fournisseurs de services en sécurité publique. De plus, le partenariat avec la GRC pour soutenir les banques alimentaires de la région se poursuit avec succès, les collectes de denrées organisées ayant suscité une participation remarquable de la population.

Nos efforts en matière d'agriculture se sont également intensifiés. Le conseil d'administration (CA) reconnaît l'importance de l'alimentation locale et du soutien à l'agriculture comme leviers essentiels du développement régional. Par l'entremise du service de développement communautaire, des initiatives liées à la sécurité alimentaire et aux jardins communautaires viennent renforcer l'objectif de produire davantage de nourriture localement et de nourrir un plus grand nombre de citoyens avec des produits d'ici. L'agriculture demeure un secteur stratégique sur lequel nous souhaitons continuer de miser.

Par ailleurs, le dossier du transport régional demeure une priorité. L'utilisation de la fourgonnette accessible a beaucoup augmenté en 2025, ce qui nous permet d'offrir un soutien accru aux citoyens à mobilité réduite. Conscients de l'importance de ce service, nous souhaitons voir d'autres ministères se joindre à titre de partenaires financiers afin d'assurer la pérennité de ce programme essentiel. Le CA de la CSRK a également adopté son premier plan sur le transport régional, plan quinquennal ayant a pour but d'outiller les élus et l'administration pour rendre le service plus accessible aux résidents et améliorer les processus internes qui y sont associés.

Enfin, l'un des projets coups de cœur de l'année 2025 a été le lancement du programme **Champions | Grande région de Kent**. Cette initiative permettra à des jeunes de la région, qui n'avaient pas accès à certaines activités, d'y participer pleinement. Grâce à la coordination de la CSRK, au soutien financier du gouvernement provincial et à la générosité exceptionnelle de la population de Kent, ce programme phare de la CSRK et du Réseau Mieux-être aura un effet positif durable sur la vie de dizaines, voire de centaines de jeunes de notre région.

Bravo à tous les partenaires concernés!

Remerciements

Je tiens à remercier sincèrement l'ensemble des membres du conseil d'administration pour leur engagement, leur dévouement et l'intérêt soutenu qu'ils portent au développement de la région de Kent. Malgré le caractère rural de notre territoire et les défis que cela représente pour nos collectivités, les membres du conseil croient fermement à la valeur de l'approche régionale. L'esprit d'harmonie et la volonté de collaborer demeurent au cœur des actions de nos leaders, et leur contribution à l'avancement des dossiers de la CSRK a été inestimable.

Je souhaite également souhaiter la bienvenue à Marc Babineau, qui remplacera Jean-Pierre Richard à la Ville de Champdoré. Je tiens à souligner que, bien qu'il ne soit plus maire, M. Richard continue de contribuer activement au développement de notre région en siégeant au comité de révision en matière de planification.

Enfin, je désire remercier chaleureusement le personnel de la CSRK pour son professionnalisme, son dévouement et son engagement envers la région de Kent, particulièrement dans le contexte de la réforme. Nous avons le privilège de compter sur une équipe qui croit profondément au potentiel de la région et qui travaille avec conviction à sa progression. Ce fut un honneur de vous représenter au cours de la dernière année, et j'espère que le travail accompli a su répondre aux attentes de la population de la région de Kent.

Le président de la CSRK,

Aldéo Saulnier



3. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

RÉALISATIONS ET DÉFIS AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE

C'est avec grand plaisir que je vous sou mets le rapport du directeur général de la CSRK pour l'année 2025. Après trois années particulièrement exigeantes, les services sont désormais solidement implantés. Le personnel de la CSRK poursuit donc son engagement avec rigueur et dynamisme afin d'assurer la réalisation du plan stratégique. Arrivé à sa troisième année de mise en œuvre, ce plan quinquennal a déjà permis d'atteindre de nombreux résultats concrets et mesurables. Mieux encore, on constate un climat marqué par l'enthousiasme et un élan de positivisme à l'échelle du territoire, un élan qui incite tant le personnel que le conseil d'administration de la CSRK à s'investir activement dans le développement de la région.

Budget 2026

Pour 2026, le CA de la CSRK a adopté un budget d'un peu plus de 8,6 millions de dollars en octobre dernier. Le budget de 2026 n'a pas été facile à établir en raison du gel de l'assiette fiscale imposé par le gouvernement provincial. Nous étions sensibles à cette réalité financière fragile de nos municipalités, ce qui s'est traduit par un budget très serré, sans coupures dans les programmes et initiatives qui sont si importantes pour la région.

Immigration et développement économique

De nombreuses données statistiques confirment que la région de Kent offre un contexte favorable au développement économique, touristique et communautaire. Elle se distingue également par la valeur qu'elle accorde à la contribution de ses entreprises, à ses attraits et infrastructures récréotouristiques, et surtout à sa population, moteur essentiel de cette croissance. La région attire un nombre grandissant de nouveaux arrivants désireux d'y établir leur famille et de participer activement à son développement. Des statistiques récentes indiquent d'ailleurs que Kent affiche le plus haut taux de rétention des nouveaux arrivants au Nouveau-Brunswick. Ce succès s'explique notamment par l'ouverture de la population à la diversité et par la présence de communautés internationales solides et bien établies sur le territoire. Par ailleurs, grâce au soutien financier d'Immigration Nouveau-Brunswick, nous avons pu offrir des formations en français dans plusieurs collectivités de la région.

Nous avons tenu notre deuxième gala entrepreneurial à Beaurivage, et cette année encore, ce fut un énorme succès! Les entreprises lauréates représentaient très bien le dynamisme économique de Kent. La région a également accueilli près d'une demi-douzaine de conférences, auxquelles la moitié de la CSRK a participé directement. Cela démontre encore une fois que même si Kent est une région rurale et ne dispose pas de toutes les installations des centres urbains, il est tout à fait possible, de tenir des événements d'envergure!

Aménagement

En matière de construction, l'année 2025 a connu des résultats exceptionnels. Plus de 130 millions de dollars en permis de construction ont été émis sur le territoire de Kent. La réalisation de centaines de nouveaux logements a ainsi contribué de façon significative à la croissance démographique de la région.

Aussi, nous avons accompagné cinq municipalités dans leur planification de territoire. Les villes de Beaurivage et de Grand-Bouctouche ont adopté leurs plans municipaux, tandis que le personnel du service d'aménagement a amorcé le travail dans les collectivités de Five Rivers, de Beausoleil et de Champdoré, et ce processus se poursuivra en 2026.

Développement communautaire et transport régional

Nous continuons de soutenir les personnes les plus vulnérables de la communauté grâce aux services de transport communautaires et de transport adapté. En 2025, ces services ont connu une hausse de plus de 16 % du volume de déplacements comparativement à 2024. Du mois d'avril 2024 au mois de mars 2025, la région de Kent s'est placée au troisième rang au Nouveau-Brunswick pour le nombre total de déplacements effectués.

Le transport représente un autre enjeu majeur pour la région. Les besoins de déplacements au sein de la population augmentent de façon marquée, alors que l'absence de transport en commun et de services de taxi pèse lourdement sur les quelque trente bénévoles qui assurent le transport de centaines de résidents. Bien que nous puissions souligner l'engagement exceptionnel de ces conducteurs, la demande dépasse actuellement notre capacité d'intervention.

De plus, 55 % des déplacements sont liés à des rendez-vous médicaux, et malheureusement, le ministère de la Santé n'offre aucun soutien financier pour couvrir ces coûts. Le Réseau de santé Vitalité a agi comme partenaire pendant une courte période, et nous lui en sommes très reconnaissants. Toutefois, un financement stable et à long terme demeure essentiel. C'est pourquoi, en 2026, la CSRK devra accorder une attention accrue à la question du transport afin de continuer à répondre adéquatement aux besoins de ses citoyens.

Parmi les initiatives majeures visant à améliorer la qualité de vie de nos citoyens, soulignons le lancement du programme d'aide financière Champions, mis en place pour soutenir les jeunes de la région dans leur participation à des activités sportives, récréatives, culturelles ou communautaires. Le premier groupe de bénéficiaires, composé de plus de 48 jeunes, a pu prendre part à diverses activités. Nous sommes extrêmement fiers de voir ce programme prendre racine et avoir des effets concrets sur notre territoire.

Depuis 2019, la CSRK poursuit activement ses démarches visant à revitaliser le secteur agricole, à accroître la production alimentaire locale et à encourager la population à s'initier au jardinage. Les efforts de recrutement d'agriculteurs se sont poursuivis avec grand succès. En plus des 1 200 acres aménagés dans la région d'Acadieville, un nouveau groupe d'agriculteurs a récemment fait l'acquisition de terres agricoles dans les secteurs de Saint-Paul et de Sainte-Marie. Par ailleurs, en septembre, le conseil d'administration de la CSRK a adopté une stratégie en matière de résilience alimentaire afin de structurer et d'orienter les initiatives régionales dans ce domaine.

Loisirs et culture

En plus du programme Champions qui a débuté à l'automne, nous avons lancé un nouveau programme en activité physique grâce à un soutien financier du ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture. À l'automne, nous avons mis un programme à l'essai à Nouvelle-Arcadie et à Champdoré, en vue d'une mise en œuvre à l'échelle régionale en 2026. Divers autres programmes d'activité physique seront lancés dans les collectivités de la région, ainsi qu'un accompagnement avec les organismes sportifs régionaux. Également, la CSRK a adopté une étude préliminaire sur les sentiers et la discussion sur l'aménagement de sentiers entre les municipalités se poursuivra en 2026.

En matière de culture, la région continue son travail pour se doter d'une politique culturelle. Un comité multisectoriel représentant les différentes sphères de la culture dans Kent souhaite proposer cette politique en 2026, une première au Nouveau-Brunswick.

Déchets solides

Toutes nos municipalités, le district rural et la Première Nation de Tjipōgtōtjg (Buctouche) font partie du système de collecte optimisée depuis décembre 2025. La Ville de Champdoré continuait d'assurer la gestion de la collecte des matières résiduelles dans le territoire de l'ancien village de Saint-Antoine. Une demande officielle soumise par motion du conseil municipal a été reçue à l'automne pour que l'ensemble du territoire de Champdoré soit désormais géré par la CSRK; la transition a eu lieu juste avant les fêtes. Le système de collecte optimisée reflète clairement la vision régionale que notre CA adopte régulièrement dans l'exercice de ses fonctions.

Une étude a aussi été menée par les employés de la CSRK durant ce mandat afin d'évaluer la gestion de la collecte. Cette étude a eu lieu à l'été et l'automne et a demandé de nombreuses heures de recherche et de rencontres pour le personnel. Le rapport, désormais rendu public, met en lumière l'analyse complexe qui a été réalisée afin de déterminer les meilleures options de gestion de collecte, dans le but d'améliorer l'offre de services tout en limitant ses répercussions financières sur nos résidents. Bien que l'étude démontre que, pour l'instant, le statu quo est l'option la plus viable, le personnel surveillera l'évolution des données au fil des années pour déterminer si des changements seront avantageux à l'avenir.

Services municipaux

Le programme de gestion des égouts sanitaires et pluviaux s'est poursuivi en 2025. Les municipalités sont très satisfaites du service offert par la CSRK, qui assure une meilleure gestion de ces infrastructures municipales. De plus, certaines municipalités ont renouvelé leur intérêt pour le partage des coûts liés au service de balayage de rues ainsi que le service de renforcement des arrêtés municipaux. D'autres projets volontaires pourraient venir en 2026.

Santé – Hôpital Stella-Maris-de-Kent

La CSRK a été choyée de pouvoir participer au comité du plan directeur de l'hôpital Stella-Maris-de-Kent. Le plan est maintenant entre les mains du ministre, et la région souhaite voir des projets se concrétiser le plus rapidement possible. Le comité poursuit ses efforts de revendication auprès des réseaux de santé et du ministère pour l'amélioration des services de santé à l'échelle de la région. Il reste encore beaucoup de travail à faire pour s'assurer que les gens ont accès à des soins 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Communication

La communication constitue un élément essentiel de notre rôle à titre d'administrateurs de la CSRK. Compte tenu de la diversité des initiatives et des services offerts à la population, il est de notre responsabilité d'assurer une information claire, accessible et transparente. Pour ce faire, la CSRK s'appuie sur plusieurs outils de communication, notamment un bulletin publié deux fois par année, des annonces à la radio, des envois postaux, une page Facebook, un site web ainsi qu'une application mobile. Les citoyens de la région disposent ainsi de multiples moyens pour se tenir informés des activités et des services de la CSRK, et nos efforts en matière de communication se poursuivent activement.

Par ailleurs, la CSRK s'est dotée d'un nouvel outil de communication en intégrant la plateforme Voyent Alert, en partenariat avec les municipalités de la région. Cette plateforme permet à la CSRK et aux municipalités de diffuser des avis publics par le biais d'une application mobile, de messages texte, de courriels ou d'appels téléphoniques, renforçant ainsi l'efficacité et la rapidité des communications avec les citoyens.

Conseil d'administration

Cette année, nous avons dit au revoir à l'un des sept membres du CA; en effet, Jean-Pierre Richard, de Champdoré, a quitté son poste de maire au printemps. Le maire adjoint de cette municipalité, Marc Babineau, occupera ce siège jusqu'à l'élection quadriennale du 11 mai 2026. M. Babineau étant déjà bien au courant des dossiers de la CSRK, la transition à son nouveau poste s'est faite en douceur.

Aussi, malgré les possibles changements au CA à la suite de l'élection municipale du 11 mai, la CSRK s'appuie sur une solide stratégie régionale et poursuivra la mise en œuvre des nombreuses initiatives présentées dans cet important document.

Remerciements

Je tiens à remercier nos partenaires financiers qui contribuent à la réussite de nos initiatives. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick, par l'entremise de ses ministères, apporte un soutien financier pour assurer la prestation des services de la CSRK. Ci-dessous figurent les diverses sources du financement reçu en 2025 :

TABLEAU 3.1 – SOUTIEN FINANCIER APPORTÉ À LA CSRK

Ministère / Division	Fonds
Ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux	Fonds d'aide aux services régionaux (FASR)
	Fonds en fiducie pour l'environnement (FFE)
Ministère de la Sécurité publique	Fonds de résilience régionale
	Programme « Guns and Gangs »
Travail Nouveau-Brunswick	Fonds en développement économique
Immigration Nouveau-Brunswick	Financement de cours de langue française pour les nouveaux arrivants
Société d'inclusion économique et sociale	Financement des opérations et de divers projets
Société de développement régional	Financement de divers projets de la CSRK
Ministère des Affaires intergouvernementales	Financement pour promouvoir le bilinguisme
Réseau de santé Vitalité	Financement du transport régional
Ministère du Développement social	Financement du transport régional
Ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture	Financement envers les programmes du développement du sport
	Financement pour promouvoir le tourisme

La direction générale et l'équipe de direction de la CSRK rencontrent mensuellement les six directions générales des municipalités ainsi que le gestionnaire des services locaux des DSL afin d'explorer diverses possibilités de partage de services. Ces rencontres offrent au directeur général de la CSRK l'occasion de présenter les projets en cours au sein de la Commission. Les échanges qui en découlent sont prometteurs et favorisent une collaboration accrue entre les communautés et la CSRK.

Je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance à l'ensemble du personnel pour son engagement et l'énergie constante consacrée au développement de la région. Près de 30 employés s'investissent pleinement afin d'assurer la prestation des services de la CSRK avec professionnalisme, rigueur et humanité. Leur désir sincère d'améliorer

la qualité de vie des citoyens se reflète clairement dans la manière dont les services sont offerts au quotidien. Votre compréhension des réalités du milieu rural, jumelée à une approche empreinte de respect et de bienveillance, est grandement appréciée de la population.

Encore cette année, les membres du conseil d'administration ont fait preuve d'un leadership remarquable et d'une volonté manifeste de collaborer pour le bien de la région. Il n'est donc pas étonnant que d'autres régions de la province s'inspirent de Kent, où l'engagement commun vise à faire progresser l'ensemble du territoire.

Grâce à l'excellente collaboration et à l'ouverture d'esprit du conseil d'administration et du personnel, il m'est plus facile, à titre de directeur général, de faire avancer les dossiers qui touchent directement les citoyens de Kent. En 2026, nous poursuivrons la mise en œuvre des initiatives prévues dans la stratégie régionale. Il sera essentiel de maintenir cet esprit de collaboration afin que toutes les communautés de la région de Kent puissent bénéficier pleinement de cette réforme.

Le directeur général,
Paul Lang



4. MANDAT ET HISTORIQUE DE LA COMMISSION

La CSRK a commencé ses activités le 1^{er} janvier 2013. La *Loi sur la prestation des services régionaux* définit les rôles et responsabilités des commissions de services régionaux dans l'ensemble de la province. Depuis la mise en œuvre de la réforme en 2023, la CSRK a vu de nombreux dossiers s'ajouter à sa responsabilité.

Grâce au dynamisme de son CA et au leadership de son équipe administrative, la CSRK prend en charge des dossiers qui vont bien au-delà des huit responsabilités prévues par la loi. Elle est perçue par la population comme un acteur clé défendant les intérêts des citoyens et servant de canal de communication pour les organisations non gouvernementales, municipales et locales, leur permettant de transmettre directement leurs préoccupations aux élus et aux membres des comités consultatifs du district rural.

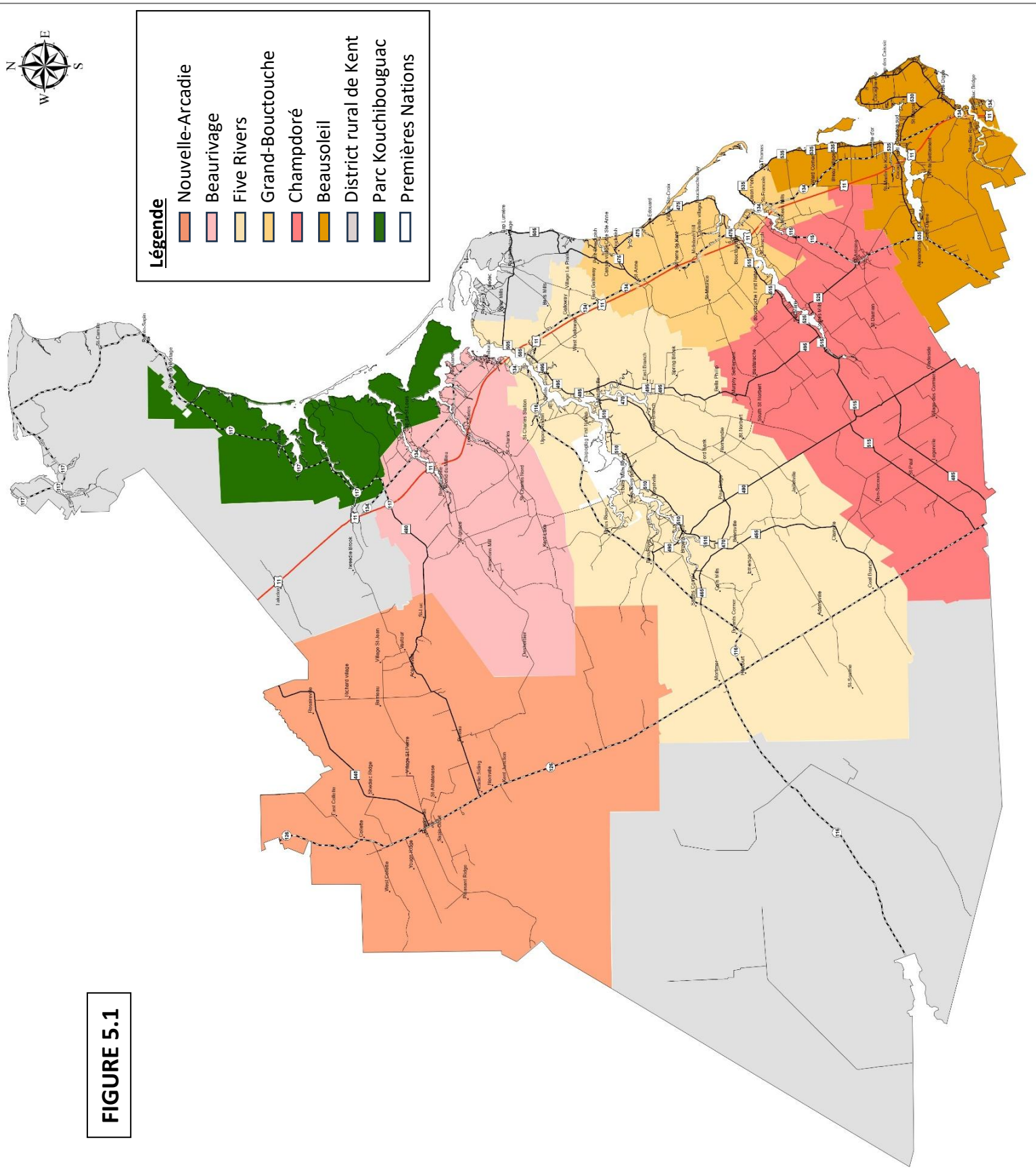
La CSRK figure également parmi les plus performantes des 12 commissions régionales de la province. Le respect mutuel entre les membres du CA a favorisé un climat de confiance et de collaboration au sein de celui-ci. Cet esprit de coopération permet aux membres de renforcer continuellement les relations, tant dans l'organisation qu'avec les différents partenaires et bailleurs de fonds, dans le but d'améliorer l'efficacité et l'impact de la CSRK sur le territoire.

5. PROFIL DE LA RÉGION

La CSRK est située dans l'Est du Nouveau-Brunswick et couvre l'ensemble du comté de Kent, les territoires du village de Nouvelle-Arcadie et du district rural de Kent, dans le comté de Northumberland, ainsi que le territoire de la Communauté rurale de Beausoleil dans le comté de Westmorland. Le territoire a une superficie de plus de 5 000 km² et une population de 37 000 habitants. La figure 5.1 présente les six municipalités de la région (trois villes, deux villages et une communauté rurale), un district rural et trois communautés des Premières Nations (Elsipogtog, L'nui Menikuk (*Indian Island*) et Tjipōgtōtjig [Buctouche]).

Kent est tout de même une région homogène en ce qui a trait à la prestation des services régionaux. L'ensemble du territoire a accès aux services offerts par la CSRK—aménagement, déchets solides (incluant la collecte), tourisme, développement économique, transport communautaire, développement communautaire, loisir et sécurité publique. La CSRK bénéficie des services d'un corps policier et d'un coordonnateur des mesures d'urgence.

FIGURE 5.1



6. OBJECTIFS STRATÉGIQUES

En juillet 2023, la CSRK a adopté sa stratégie régionale 2023-2027. Le conseil d'administration en a déterminé les grandes orientations stratégiques en fonction des directives du ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux. Comme le rapport annuel l'explique si bien, le personnel et le CA ont continué à fournir des services et à mener des projets au bénéfice des citoyennes et citoyens de la région. Le rapport annuel de 2025 présente les objectifs stratégiques, comme prescrit par le règlement provincial sur la stratégie régionale. **Vous trouverez la stratégie régionale de la CSRK à l'annexe B.**

7. GOUVERNANCE ET ADMINISTRATION

a. Structure organisationnelle, comités et réunions

La CSRK est composée de deux structures, la première découlant du CA (tableau 7.1) qui inclut ses treize (13) comités (figure 7.1). Les comités dont les membres ne sont pas indiqués dans la figure 7.1 sont détaillés dans leur section. La deuxième structure opérationnelle découlant du CA comprend le personnel de la CSRK (voir figure 7.2).

TABLEAU 7.1 - PRÉSENCE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET RAPPORT DES DÉPENSES

MEMBRES DU CA ET SUBSTITUTS	COLLECTIVITÉ	PRÉSENCE AUX RÉUNIONS	HONORAIRES	DÉPENSES DE DÉPLACEMENT
BABINEAU, Jean-Claude	Grand-Bouctouche (Sub)	1	175,00 \$	48,24 \$
BABINEAU, Marc	Champdoré	10	1 750,00 \$	460,80 \$
BEERS, Tina	Five Rivers	13	2 275,00 \$	619,20 \$
BOURQUE, Jimmy	Nouvelle-Arcadie	9	1 575,00 \$	738,72 \$
BOURQUE, Roméo	Beausoleil	13	2 275,00 \$	619,20 \$
DAIGLE, Jean-Charles	District rural de Kent	10	1 750,00 \$	552,96 \$
MARTIN, Lucie	District rural de Kent (Sub)	2	350,00 \$	239,04 \$
RICHARD, Jean-Pierre	Champdoré	3	525,00 \$	115,20 \$
SAULNIER, Aldéo	Grand-Bouctouche	9	6 999,96 \$	263,52 \$
VAUTOUR, Arnold	Beaurivage	12	2 100,00 \$	200,88 \$

FIGURE 7.1

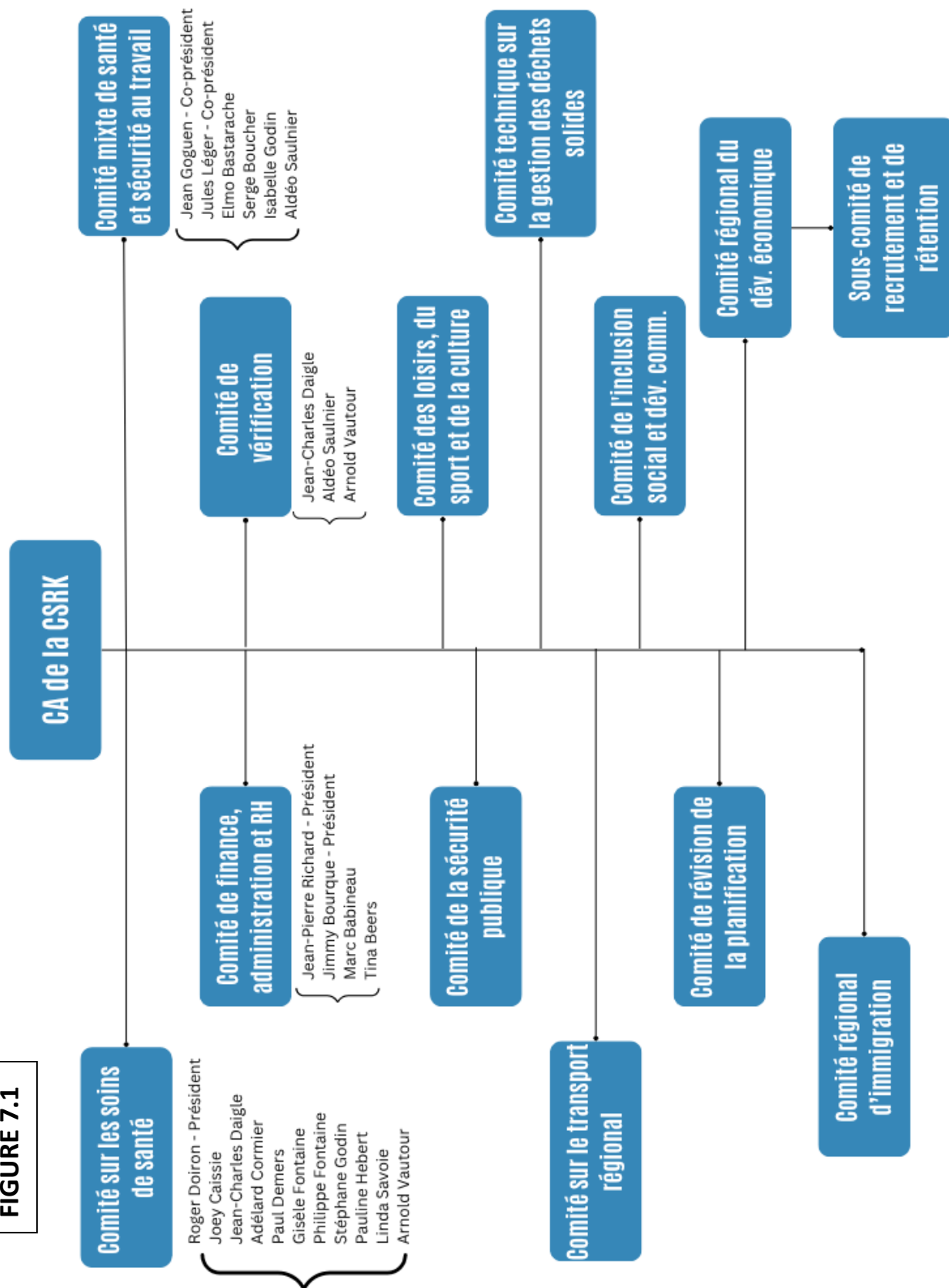
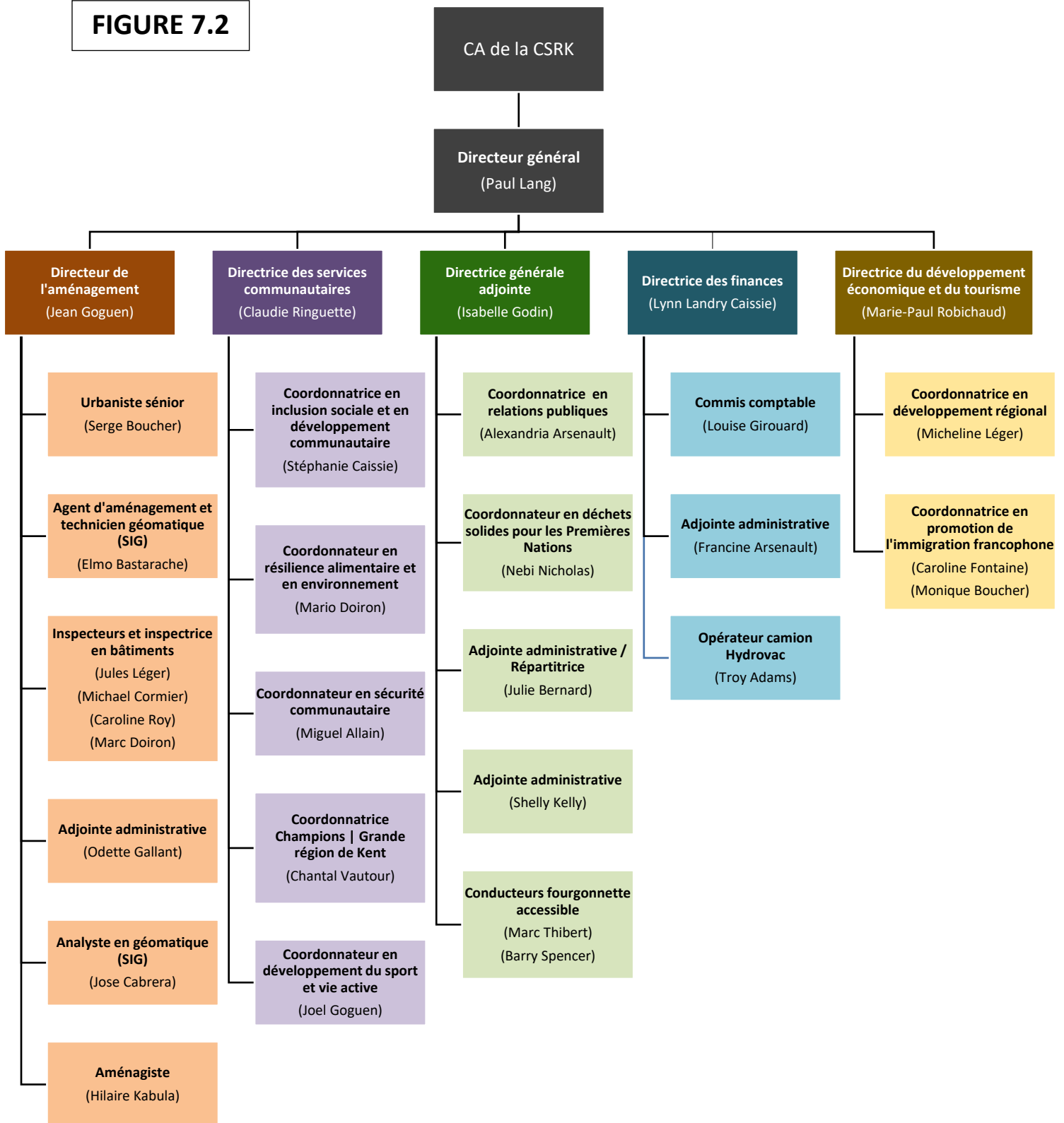


FIGURE 7.2



8. RAPPORT DU SERVICE D'AMÉNAGEMENT

La CSRK, qui englobe les six municipalités et un territoire non incorporé, est dotée d'un service d'aménagement sur le territoire. Je suis fier de vous présenter les activités du service d'aménagement pour l'année 2025.

L'aménagement du territoire consiste en une planification concertée d'interventions politiques et techniques visant un développement ordonné et harmonieux sur le territoire. Conformément aux exigences provinciales, notre service doit, d'ici deux ans, créer, réviser et modifier quatre (4) plans d'aménagement du territoire. Les membres du service d'aménagement seront très actifs en cette période de planification, un échéancier de prestation de services ayant été approuvé par le conseil d'administration de la CSRK en novembre 2022. **Les fonds FASR**, détaillés en annexe, ont grandement contribué à l'avancement de la planification dans notre territoire (plans de Beausoleil, Five Rivers, Champdoré). Les fonds versés ont permis à la division d'accélérer le processus d'élaboration des plans et de la cartographie, en réponse directe aux exigences de notre gouvernement et de nos nouvelles communautés. Ils ont également favorisé un investissement accru en heures de travail et, à l'occasion, le recours à des expertises externes, ce qui bonifie le travail à effectuer.

La mission de la CSRK en matière d'aménagement du territoire vise la mise en place d'un encadrement favorable au développement durable en partenariat avec la population locale et l'ensemble des intervenants socioéconomiques, tout en préservant les milieux naturels de notre région.

En cette période de forte croissance, le service d'aménagement participe à un nombre invraisemblable de consultations avec nos partenaires, sa clientèle et les promoteurs afin d'assurer un développement harmonieux. Plusieurs modifications ont été apportées aux arrêtés afin de permettre la réalisation de certains projets, qui cadraient parfois moins bien avec les règlements en vigueur. Dans le cadre de notre fonction administrative, nous devons nous assurer que l'aménagement est conforme aux lois et aux règlements tout en respectant nos objectifs à court, à moyen et à long terme.

L'année 2025 s'est démarquée avec une valeur de permis qui se chiffre à 131 112 700 \$. Notre service professionnel a été maintenu dans l'ensemble de la région et nos inspectrices et inspecteurs demeurent à la fine pointe de leur métier. Ils ont assisté aux formations obligatoires et continues offertes par l'Association des officiels de la construction du Nouveau-Brunswick (AOCNB). Par ailleurs, Michael Cormier a été retenu pour pourvoir le poste à Austin, et Caroline, notre inspectrice, nous a annoncé son départ. Elle a été remplacée par un candidat qualifié en la personne de Marc Doiron, qui est entré en fonction à titre d'inspecteur de niveau III au mois d'août.

Nos agentes et agents d'aménagement continuent d'offrir un service exceptionnel. Grâce à un accompagnement personnalisé, amical et professionnel, la clientèle peut discuter de ses projets et de ses préoccupations en toute confiance. Nos spécialistes jouent un rôle indispensable auprès des parties prenantes du développement : avocates et avocats, arpenteuses et arpenteurs, fonctionnaires de différents ministères, figures politiques, promoteurs, fournisseurs de services, voisins et personnel du service. Par ailleurs, les agents fournissent des renseignements fondés sur les lois, les règlements et les arrêtés qui nous régissent avant d'entreprendre une analyse ou une validation, ou avant de rendre une décision.

Nos cartographes offrent leurs services à plusieurs divisions internes et se tiennent toujours au courant des diverses demandes à la CSRK, qu'elles proviennent de collègues ou de la clientèle. La cartographie est essentielle

au développement de nos régions; c'est la raison pour laquelle la CSRK continue de promouvoir la technologie cartographique en consultation avec des experts dans le domaine. En cette période de changement, il est primordial que la population comprenne l'analyse des secteurs, et les gens préfèrent généralement une présentation visuelle pour mieux saisir les enjeux et les possibilités. Notre service travaille en collaboration avec le service du 911 pour attribuer et vérifier les numéros avant le début de tout aménagement.

Une mention toute particulière au travail de notre personnel, qui accueille la clientèle et la dirige vers le bon service dans notre organisation. Il est véritablement le cœur de la CSRK et contribue au bon fonctionnement des services que nous offrons.

Pour répondre aux exigences, le CA de la CSRK a nommé un comité de révision de la planification (CRP), qui continue de jouer un rôle indispensable, décisionnel (quasi judiciaire) et consultatif au nom des collectivités. Ses fonctions sont essentielles à l'administration et à l'examen continus des plans d'utilisation du sol et des arrêtés de zonage, des lotissements et des projets de construction. Les décisions du CRP peuvent avoir d'importantes répercussions sur la forme et la mise en place des services dans une collectivité et sans son aval, de nombreux projets ne dépasseraient pas le stade conceptuel. Les fonctions sont précisées dans diverses dispositions de la *Loi sur l'urbanisme*, dont l'objectif principal est de permettre une planification cohérente de l'usage du territoire et un aménagement stratégique avantageux pour l'ensemble de la collectivité.

Les membres du CRP ont examiné, lors des **douze (12)** réunions mensuelles, **cent cinquante-trois (153)** cas nécessitant une dérogation ou une recommandation. Le CRP tient ses réunions publiques mensuelles le dernier mardi de chaque mois, sauf s'il n'y a pas de cas à traiter et si la date de la réunion coïncide avec un jour férié. Les réunions débutent à 16 h au bureau de la CSRK, à Richibucto. Il est possible de faire une présentation et de poser des questions pertinentes sur les différents cas portés à l'ordre du jour. Il est fortement recommandé de soumettre à l'avance une demande pour s'adresser au CRP.

Les cas examinés sont les suivants :

Treize (13) cas de zonage nécessitant une recommandation aux conseils municipaux

Quatre-vingt-treize (93) plans de lotissement

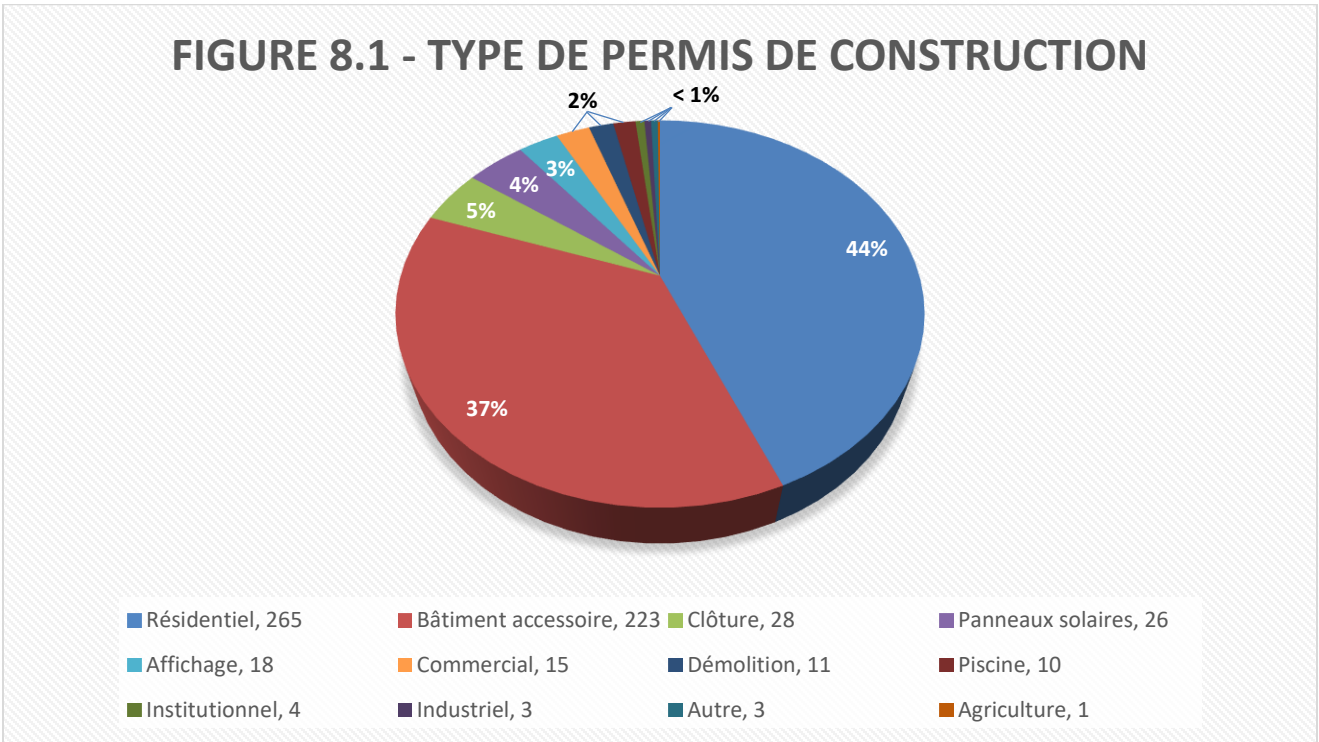
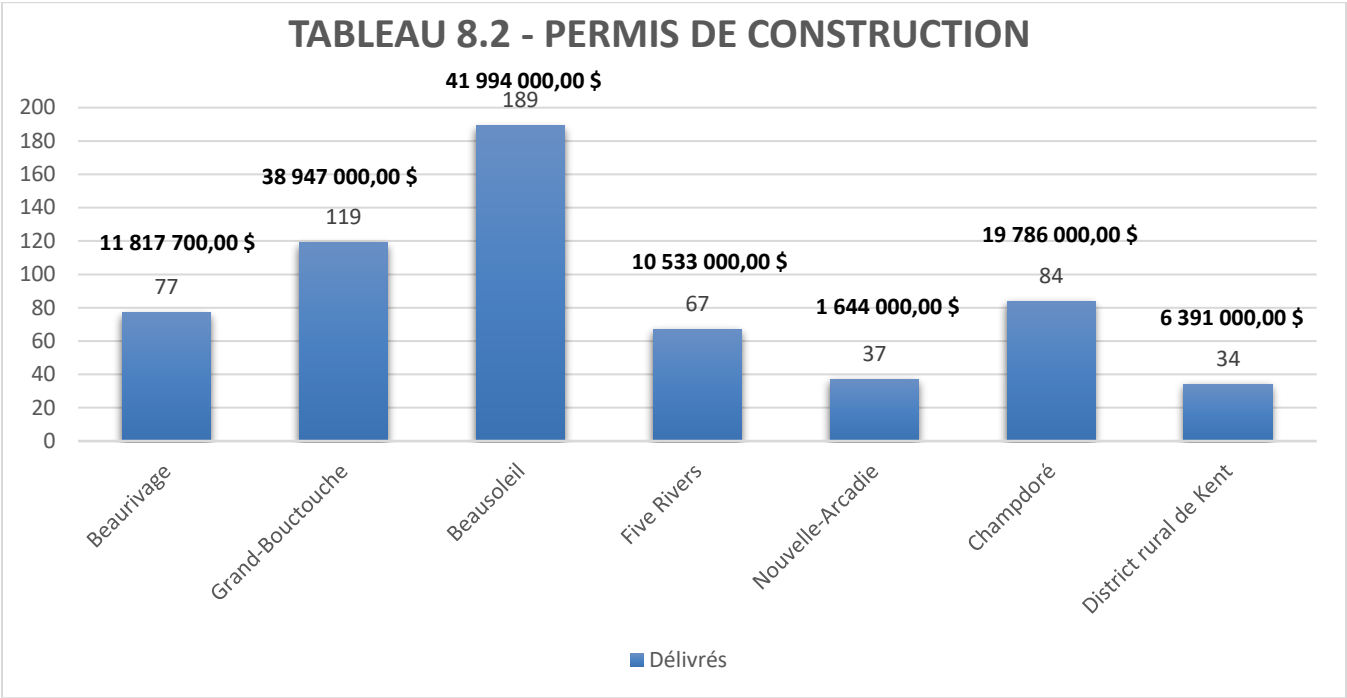
Trente-trois (33) cas dérogatoires en construction

TABLEAU 8.1 - PRÉSENCE DES MEMBRES DU CRP

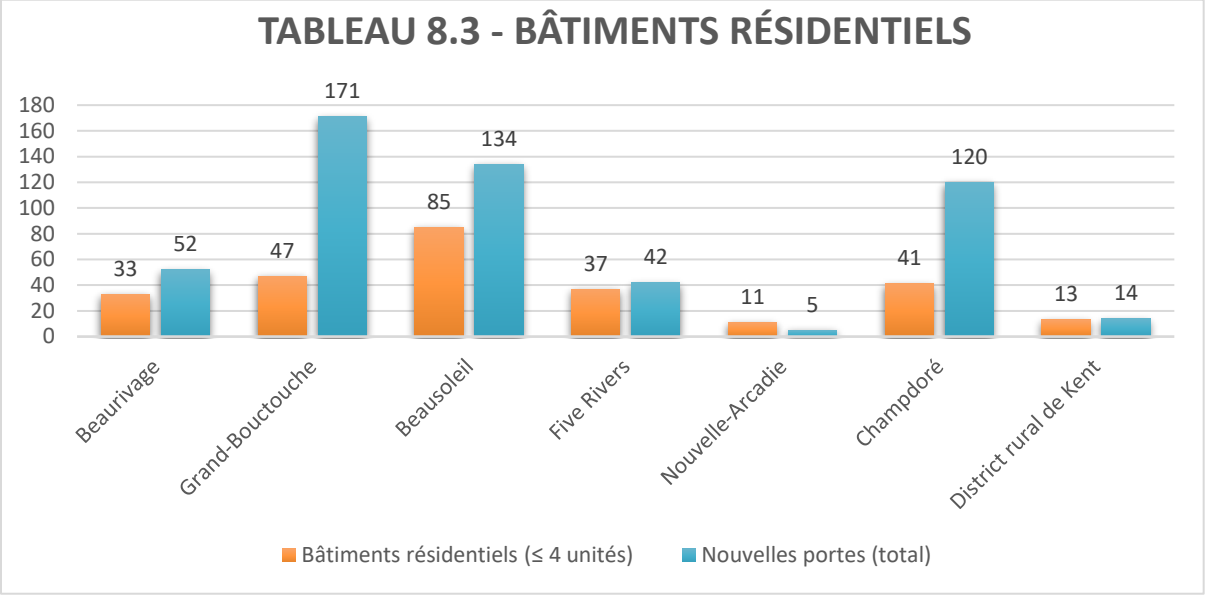
Membres du comité	Réunions	Honoraires	Dépenses
Rhéal Leblanc	11	1 375,00 \$	633,60 \$
Pauline Hébert	11	1 125,00 \$	475,20 \$
Richard Thébeau	11	1 100,00 \$	396,00 \$
Gérard Thébeau	11	1 100,00 \$	0,00 \$
Jean Hebert	5	500,00 \$	300,25 \$
Claude LeBlanc	10	1 000,00 \$	439,20 \$
Jean-Pierre Richard	7	700,00 \$	403,20 \$

En 2025, la CSRK a délivré **six cent sept (607)** permis de construction, pour une valeur totale de **131 112 700,00 \$**. Parmi ceux-ci, représente cinq cent soixante-treize (573) permis délivrés en région municipale (**124 721 700,00 \$**) et trente-quatre (34) permis délivrés en région non incorporée (**6 391 000,00 \$**).

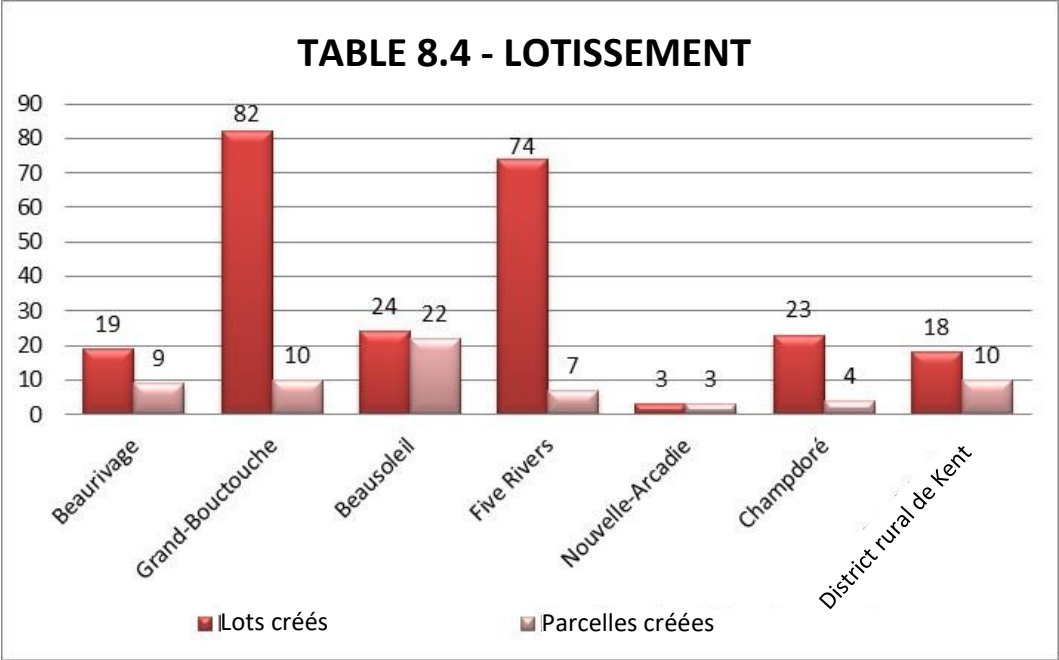
Le tableau 8.2 présente les données de permis de construction par région, et la figure 8.1 présente le type de permis délivré.



Notre région a ajouté **cent-quatre-vingt-dix (190)** nouveaux bâtiments de 4 unités ou moins à son inventaire immobilier résidentiel dans le secteur municipal et **quatorze (14)** bâtiments dans le secteur non incorporé. Le nombre total de nouvelles portes (tout nombre d'unités confondu) qui s'ajoutent à notre région s'élève à **cinq-cent-vingt-quatre (524)** dans le secteur municipal et à **quatorze (14)** dans le secteur non-incorporé. De plus, **trois cent vingt-neuf (329)** numéros du service 911 ont été validés et publiés en phase d'avant-projet. Le tableau 8.3 présente la répartition des nouveaux bâtiments résidentiels dans nos collectivités.



En 2025, **deux cent onze (211)** plans de lotissement ont été examinés et **cent soixante-seize (176)** ont été approuvés, ce qui explique la création de **deux cent quarante-trois (243)** nouveaux lots et de **soixante-cinq (65)** nouvelles parcelles.



Cent quatre-vingt-sept (187) documents, c'est-à-dire des plans d'arpentage et des actes de transfert, ont été approuvés au cours de cette même année.

Financement et budget

En 2025, le budget total des services d'aménagement s'élevait à **1 355 030,00 \$**. Ce montant provient du budget global de la CSRK. Les municipalités et les districts de services locaux contribuent au budget par l'entremise de leur évaluation foncière.

Formation et conférences

En juillet, Serge et Jean ont participé à une conférence nationale MICU à Toronto. Un urbaniste et l'aménagiste ont pris part à la conférence *Atlantique IUA* à Saint John's en octobre. Notre aménagiste, Hilaire, est dûment inscrit en tant que membre provisoire afin d'accéder au titre d'urbaniste certifié. Nos urbanistes ont aussi assisté à de nombreuses formations en ligne afin de se conformer aux exigences professionnelles canadiennes ICU. Jules est le représentant du secteur Zone 5 (est et nord-est) au sein du comité de direction de l'AOCNB, et Caroline a siégé à titre de trésorière de cette même organisation lors de sa courte période d'emploi. Elmo, notre agent d'aménagement et cartographe, a participé aux formations de l'Association des agents d'aménagement de la province du Nouveau-Brunswick, comme le requièrent ses fonctions. José, notre cartographe, a participé aux formations offertes dans son domaine. Il a également suivi une formation du gouvernement provincial dans la validation et la publication de numéros du service 911. Notre inspecteur, Michael Cormier, participe quant à lui aux formations de l'AOCNB afin de recevoir rapidement l'agrément pour les niveaux II et III.

Plans municipaux et ruraux

Le plan de Grand-Bouctouche est adopté et mis en œuvre durant la période estivale, et l'adoption du plan de Beaurivage est prévue pour le début de la saison 2026. En fin d'année, nous avons commencé la cartographie et le plan préliminaire pour les collectivités de Beausoleil et de Five Rivers. Nos partenaires demandent constamment la mise à jour et la modernisation d'arrêtés ainsi que des changements de zonage. Plusieurs réunions de comités de travail ont eu lieu pour examiner les sujets pertinents exigés par la *Loi sur l'urbanisme*. Le travail se poursuit activement afin de se préparer pour les réunions portes ouvertes et les audiences publiques dans les régions concernées. Nos dirigeantes et dirigeants cherchent des réponses à leurs questions – avec raison.

Pour assurer la conformité de certains dossiers, **quatre-vingt-cinq (85)** rapports de confirmation de zonage ont été établis afin de permettre à certains projets d'aller de l'avant.

Je tiens à remercier les membres de la CSRK et du CRP ainsi que les divers conseils d'administration, mais surtout les membres du personnel pour leur soutien au cours de la dernière année. Le personnel et les membres du CRP ont travaillé sans répit à administrer tous les aspects de l'aménagement du territoire. Je suis très fier de souligner que la CSRK offre un service d'aménagement distinctif aux citoyennes et citoyens de notre région ainsi qu'à un nombre croissant d'utilisateurs à distance qui nous consultent plus souvent que jamais avant de faire des investissements substantiels.

Le directeur du service d'aménagement et urbaniste,

Jean Y Goguen UPC, MICU, AUNB/RPP, MCIP, NBAP

9. RAPPORT DU SERVICE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE & IMMIGRATION

a) Secteur du DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

En 2025, nous avons poursuivi et renforcé notre collaboration continue avec les partenaires commerciaux, les leaders communautaires et les organismes gouvernementaux. Cette approche concertée et proactive demeure au cœur de nos actions. Nous avons mis en œuvre le plan de travail issu du plan stratégique de la CSRK, en assurant une coordination constante entre les différents intervenants du milieu.

Notre objectif est de bâtir des collectivités ouvertes à l'investissement et propices à la croissance, tout en soutenant un environnement d'affaires dynamique et complémentaire aux services déjà offerts par les instances provinciales et fédérales, sans les dupliquer. Une attention particulière sera accordée au perfectionnement de la main-d'œuvre et à la rétention des nouveaux arrivants, en étroite collaboration avec nos partenaires régionaux.

La CSRK est le principal point de contact du gouvernement du Nouveau-Brunswick (GNB) pour les questions économiques régionales, ce qui permet une coordination efficace. Elle collabore avec les municipalités pour des services communs qui donnent lieu à des économies d'échelle.

Nous poursuivons la mise en œuvre de nos trois priorités sectorielles : attirer de nouveaux travailleurs, mettre en valeur les possibilités économiques régionales et renforcer la collaboration afin d'appuyer les nouvelles initiatives économiques. Ces priorités guident nos actions et orientent nos interventions sur le terrain, en cohérence avec notre vision de développement durable et concerté pour la région. La prestation du service est assurée par la direction du développement économique et du tourisme et par la coordonnatrice du développement régional.

En 2025, la CSRK a consolidé le comité de développement économique/forum sur le marché du travail et le comité de développement touristique pour former le comité régional sur le développement économique et touristique/forum sur le marché du travail. Ce comité est composé d'entrepreneurs, d'élus municipaux et de partenaires de la région qui représentent les secteurs prioritaires. Il a tenu cinq réunions au cours de l'année, soit le 19 février, le 1^{er} mai, le 29 septembre, le 14 octobre (réunion extraordinaire) et le 19 novembre.

TABLEAU 9.1 – PRÉSENCE DES MEMBRES DU COMITÉ RÉGIONAL SUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE/FORUM SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Membres du comité	Secteur	Réunions	Honoraires	Dépenses
Aldéo Saulnier	Représentant du CA	3	300,00 \$	44,64 \$
Arnold Vautour	Représentant du CA	4	-	43,92 \$
Paul Lirette	Représentant du CA	2	200,00 \$	25,92 \$
Roger Richard	Entrepreneur, secteur agricole	4	400,00 \$	64,80 \$
Jean-Pierre Gagnon	Entrepreneur, secteur des services alimentaires	-	-	-
Mathieu LeBlanc	Entrepreneur, secteur forestier	-	-	-
Andrée Caissie et François Houde	Entrepreneur, secteur manufacturier	-	-	-
Rémi LeBlanc	Entrepreneur, secteur touristique	4	400,00 \$	129,60 \$
Monique Poirier	Entrepreneure, Pays de la Sagouine	4	400,00 \$	43,20 \$
Angèle Miller	Entrepreneure, Creekside RNR	1	100,00 \$	67,68 \$
Mireille Doiron	Membre d'office, parc national Kouchibouguac	4	-	-
René Côté	Membre d'office, directeur général de la CBDC Kent	2	-	-
Ginette Doiron/Patrick O'Brien	Membres d'office, Destination Sud-Est	4	-	-

Donald Hammond et Brigitte Julien	Membres d'office, membres du personnel d'Opportunités NB	3	-	-
Marc King/Véronique LeBlanc/Brigitte Julien	Membres d'office, membres du personnel du ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches	2	-	-
Sylvette McGraw-LeBlanc/Cynthia Drysdale	Membres d'office, membre du personnel de Travail NB	4	-	-
Gilles Cormier	Membre d'office, membre du personnel de la Société de développement régional	-	-	-

Le sous-comité de recrutement et de rétention se rapporte au comité de la Communauté apprenante Kent. Ce sous-comité a comme vision que tous les besoins en matière de ressources humaines dans le domaine de la santé soient comblés, et fait valoir les bienfaits de travailler et de vivre dans la région de Kent. Le sous-comité, composé de citoyens et de partenaires, a tenu des réunions le 23 avril et le 1^{er} octobre 2025.

TABLEAU 9.2 – MEMBRES DU SOUS-COMITÉ DE RECRUTEMENT ET DE RÉTENTION

Membres du comité	Secteur
Roger Doiron	Président, Communauté apprenante Kent
Aldéo Saulnier	Membre du CA de la CSRK
Laverne Allain	Coordonnatrice clinique, Services en santé mentale et de traitement des dépendances chez les enfants et les jeunes
Jennifer Peck	Ministère de la Santé, conseillère en recrutement
Rachel Bernard	Ministère de la Santé, conseillère en recrutement de personnel infirmier
Philippe Fontaine	Gestionnaire intérimaire, Hôpital Stella-Maris-de-Kent
Sylvette McGraw	Directrice régionale, Travail NB
Cynthia Drysdale	Conseillère en main-d'œuvre, Travail NB
Charline Morisson	Directrice principale, Engagement, Vitalité
Stéphane Godin	Coordonnateur de l'approche apprenante en communauté, Vitalité
Micheline Léger	CSRK, Coordinatrice en développement régional
Francesco Viglione	Agent de développement de la main-d'œuvre, Immigration NB

Le sous-comité poursuit activement ses travaux en matière de recrutement et de rétention. En 2025, une campagne de recrutement a été déployée afin de promouvoir les occasions d'emploi et la qualité de vie dans notre région. Le projet de carte postale promotionnelle a également été réalisé et intégré aux outils de visibilité utilisés lors des salons de recrutement et par les partenaires recruteurs.



Bienvenue • Welcome • Pjila'si

Commission de services
régionaux de Kent
Kent Regional
Service Commission

Par ailleurs, le travail entourant la création d'un cahier à colorier promotionnel est en cours. Cette initiative vise à mettre en valeur notre milieu de vie et à renforcer le sentiment d'appartenance, tout en constituant un outil original de promotion régionale.

Le sous-comité a également poursuivi ses actions de reconnaissance envers les travailleurs de la santé. Plusieurs rencontres café de reconnaissance ont été organisées au cours de l'année afin de souligner leur contribution essentielle. De plus, une activité spéciale, Akadi Lumina, a été réalisée en collaboration avec la CSRK, l'hôpital Stella-Marie-de-Kent et Le Pays de la Sagouine, renforçant ainsi les liens avec le personnel et la collectivité.

Nous continuons d'apporter notre appui au **comité consultatif du Centre de santé de Rexton**, en collaborant étroitement pour cerner les besoins de la communauté et soutenir les initiatives visant à améliorer l'accès aux services de santé et le bien-être des résidents. Ces initiatives s'inscrivent dans une approche concertée pour appuyer nos efforts continus en recrutement, en rétention et en valorisation de notre région.

Gala entrepreneurial

En 2025, la CSRK a tenu le Gala entrepreneurial Kent 2025 à Saint-Charles afin de célébrer l'excellence et le dynamisme entrepreneurial de la région. Cet événement annuel met en valeur les entreprises et les entrepreneurs qui se démarquent par leur sens de l'innovation, leur leadership et leur contribution significative au développement économique et communautaire.

Voici les lauréats de 2025 :

- Entreprise touristique de l'année 2025 : Phoca Tours
- Entreprise émergente de l'année 2025 : Local Farmhouse Market
- Jeune entrepreneur de l'année 2025 : Justin Bastarache, East Coast Grains Inc.
- Entreprise de l'année 2025 : Global Windows and Doors



Le gala témoigne de la vitalité économique de la région de Kent et souligne la résilience, la collaboration et l'engagement envers un développement durable qui caractérisent son milieu entrepreneurial.

Ce gala célèbre l'esprit entrepreneurial dynamique de Kent et démontre la capacité des entreprises de la région d'innover et de se développer.

Merci au comité de sélection : CBDC Kent, Travail NB, Opportunités NB, Destination Sud-Est et au personnel de la CSRK. Un merci tout particulier au Pays de la Sagouine pour son expertise en son et aux employés de la Ville de Beaurivage. Votre participation est essentielle au succès de cette activité.



Projet d'accompagnement et d'attraction de fermiers

En 2025, les efforts se sont poursuivis dans le domaine agricole. Des acquisitions majeures ont été réalisées à Acadieville, à Bass River et à McLean Settlement, où plusieurs familles sont déjà installées et d'autres s'établiront prochainement. À ce jour, plus de 2 500 acres ont été préservés à des fins agricoles ou agroforestières, représentant des investissements de plus de deux millions de dollars, sans compter les nouvelles constructions récentes. En partenariat avec le ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, la CSRK a proposé un projet visant à répertorier les terres agricoles disponibles tout en sensibilisant la population et les acteurs locaux au potentiel de ce secteur. Cette initiative permettra de mieux valoriser les terres à usage agricole et de soutenir le développement durable de l'agriculture dans notre région.

Formations

Des formations de sensibilisation aux cultures, tenues à Five Rivers et à Champdoré, ont été mises en place pour favoriser la collaboration avec les administrations municipales et divers employeurs de la région. Une formation destinée au grand public avait également été prévue, mais elle a dû être annulée en raison du nombre insuffisant d'inscriptions. Nous redoublerons nos efforts en 2026, car ces formations demeurent essentielles à l'intégration des personnes issues de l'immigration et au renforcement du tissu social et économique de la région.

Nous avons également fait des progrès dans l'élaboration d'un plan de formation en ressources humaines pour la communauté d'affaires. Ce plan vise à offrir des formations ciblées, des outils pratiques et un accompagnement pour soutenir le perfectionnement des compétences des entrepreneurs et de leurs équipes, améliorant ainsi la performance et la croissance des entreprises de la région.

Travail avec école et postsecondaire pour favoriser les maillages avec entrepreneurs

Le travail se poursuit entre la CSRK et le District scolaire francophone Sud. Les agentes et agents communautaires des écoles de la région ont été consultés afin de connaître les besoins des établissements scolaires de la région et d'explorer des façons d'appuyer la formation et la collaboration entre les écoles et la collectivité. Des profils municipaux ont été élaborés en vue de préparer une présentation aux écoles secondaires de la région. Cette initiative vise à sensibiliser les jeunes à la diversité et au potentiel de la grande région de Kent, tout en les encourageant à étudier les possibilités de collaboration avec les entrepreneurs locaux.

Répertoire d'entreprises

La CSRK, en collaboration avec les chambres de commerce, a procédé à la mise à jour d'un répertoire d'entreprises. Ce travail, mené de manière continue, permettra de mieux comprendre le tissu économique de notre région et servira de référence pour la sélection de projets et la planification de formations.

Autres

La CSRK a collaboré à la mise en place du poste d'ambassadeur numérique communautaire dans le cadre du Crabtree Community Digital Ambassador Program, réalisé en partenariat avec le programme Catalyst de la Faculté de gestion et le McKenna Institute de l'Université du Nouveau-Brunswick.

Ce poste soutient l'animation d'ateliers sur la culture numérique, de travailler directement avec des organisations communautaires et des petites entreprises et de contribuer à réduire la fracture numérique dans les zones rurales et mal servies. Dans le cadre de l'initiative entourant la création du poste d'ambassadeur numérique communautaire, plusieurs ateliers en littératie numérique ont été offerts aux employés, aux aînés et aux membres des collectivités de la région. En plus des ateliers, des entreprises locales, des organismes à but non lucratif et d'autres organisations ont pu bénéficier d'un accompagnement personnalisé afin d'améliorer leur présence numérique et leur capacité opérationnelle.

Notre division collabore étroitement avec d'autres services de la CSRK, notamment le développement communautaire, pour des projets comme l'élaboration d'une politique culturelle. Nous demeurons également ouverts à travailler avec les municipalités. En 2025, nous avons notamment collaboré avec les suivantes :

- Nouvelle-Arcadie pour l'organisation d'un colloque sur le logement abordable ;

- Beaurivage dans le cadre du projet touristique de l’Odyssée acadienne ;
- Grand-Bouctouche pour la journée de formation sur la vérité et réconciliation.

Ces collaborations permettent de renforcer le développement communautaire et touristique, tout en soutenant des initiatives locales à fort impact social et économique.

Enfin, nous avons lancé une **campagne d’achat local** mettant en valeur les entreprises de l’ensemble de la grande région de Kent. Les retombées de cette campagne ont été importantes :

- **665 632 impressions** sur les réseaux sociaux
- **320 203 interactions** sur Facebook et Instagram
- **1 576 visites** sur notre site web

Cette initiative a permis d’augmenter la visibilité des entreprises locales et de stimuler l’engagement des consommateurs envers le commerce régional.

En 2025, **l’appui financier du FASR** a contribué de façon significative au développement économique et au renforcement des capacités communautaires de la grande région. Voici quelques-uns des projets mis sur pied :

Projet d’attraction et d’accompagnement de fermiers

- Préserver de manière stratégique des terres agricoles et agroforestières
- Attirer de nouveaux producteurs et les accompagner
- Renforcer les capacités locales en matière de production et de transformation
- Diversifier l’économie des collectivités rurales
- Consolider des partenariats régionaux en agriculture et en développement durable

Gala entrepreneurial

- Favoriser une culture entrepreneuriale forte et inspirante
- Stimuler l’investissement dans les entreprises locales et leur croissance
- Renforcer les réseaux de collaboration entre partenaires économiques
- Mettre en valeur les secteurs porteurs (tourisme, agroalimentaire, transformation, etc.)
- Contribuer à l’attraction et à la rétention de talents et d’entrepreneurs dans la région

Formation

- Améliorer la collaboration avec les administrations municipales et les employeurs, tout en soutenant l’intégration des personnes immigrantes
- Contribuer au développement économique et au renforcement du tissu social de la région

Je tiens à remercier tous nos partenaires communautaires, les membres du comité de développement économique et touristique, le conseil d’administration de la CSRK, les employés de la CSRK ainsi que les employés municipaux pour leur soutien et leur collaboration au cours de l’année.

La directrice du développement économique et du tourisme,

Marie-Paul Robichaud

b) Secteur de la PROMOTION TOURISTIQUE

En 2025, la CSRK a consolidé le comité de développement économique/forum sur le marché du travail et le comité de développement touristique pour former le comité régional sur le développement économique et touristique/Forum sur le marché du travail. Celui-ci est composé d'entrepreneurs, d'élus municipaux et de partenaires régionaux qui représentent les secteurs prioritaires. La CSRK, par l'entremise de son comité régional sur le développement économique et touristique/forum sur le marché du travail et de sa direction, s'efforcera de créer un climat propice à l'innovation, au développement de produits touristiques et à la promotion de la région et des attraits, de l'offre d'hébergement et des activités de cette dernière. Comme mentionné dans le rapport de service du développement économique, le comité a tenu cinq réunions en 2025, soit le 19 février, le 1^{er} mai, le 29 septembre, le 14 octobre (réunion extraordinaire) et le 19 novembre. Voir le tableau 9.1 – Présence des membres du comité régional sur le développement économique et touristique/forum sur le marché du travail dans la section 9.

En 2025, à la demande du conseil d'administration, une étude sur la prestation du service de tourisme dans la grande région de Kent a été réalisée. L'analyse a révélé que, pour que la CSRK puisse assurer ce service, des investissements considérables de la part des municipalités seraient nécessaires. À la suite de cette étude, le comité régional sur le développement économique et touristique, en collaboration avec le forum sur le marché du travail, a recommandé au conseil d'administration de renouveler l'accord de compréhension avec Destination Sud-Est pour l'année 2026. Le rapport d'activité de Destination Sud-Est pour l'année 2025 a été présenté au CA.

La CSRK est toujours membre active du comité consultatif provincial sur le tourisme, lequel a tenu une rencontre en janvier et en août. Par ailleurs, la CSRK fait aussi partie du conseil d'administration de Destination Sud-Est comme membre d'office. Les membres du comité régional sur le développement touristique se sont réunis à deux reprises, soit le 14 février et le 6 novembre 2024. La CSRK a également appuyé le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture en accueillant à plusieurs reprises des tournées de familiarisation (FAM TOUR). Ces visites permettent de mettre en valeur les atouts de nos collectivités ainsi que l'hospitalité et la joie de vivre caractéristiques de notre région. Les participants à ces tournées peuvent comprendre des agences de voyages, des compagnies aériennes, des influenceurs et d'autres acteurs clés du secteur touristique. Nous collaborons également étroitement avec la Direction de l'industrie du voyage, des médias et des partenariats du même ministère afin de soutenir les entrepreneurs participant à l'Atlantic Canada Showcase (ACS). Cette année, l'ACS s'est déroulé à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, et deux de nos opérateurs y ont pris part. Nous avons aussi travaillé en partenariat avec Destination Dieppe Moncton pour assurer la promotion et la visibilité de notre région.

Lors du Gala entrepreneurial Kent 2025, un événement qui souligne les initiatives novatrices et les leaders exceptionnels de la région, Destination Sud-Est a décerné un prix à une entreprise ayant marqué l'année par sa contribution remarquable au développement économique et communautaire de la région de Kent; Phoca Tours a ainsi reçu le titre d'entreprise touristique de l'année 2025.

De plus, nous avons participé au sommet touristique de l'AITNB dans le but de tisser des liens avec les opérateurs touristiques et les différents partenaires provinciaux.



En 2025, **l'appui financier du FASR** a contribué de façon significative au développement touristique et au renforcement des capacités communautaires de la grande région de Kent. Les initiatives menées en 2025 — études, FAM TOUR, participation à l'ACS et soutien aux entrepreneurs — contribuent à renforcer la visibilité de la région, à stimuler l'innovation et à favoriser l'intégration et la collaboration entre acteurs municipaux, entrepreneurs et organismes touristiques.

Je tiens à remercier tous nos partenaires, le ministère de Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, Destination Sud-Est, les membres du comité de développement économique et du tourisme, le conseil d'administration de la CSRK, le personnel de la CSRK ainsi que les employés municipaux pour leur soutien et leur collaboration cette année.

La directrice du développement économique et du tourisme,
Marie-Paul Robichaud

c) Secteur de l'IMMIGRATION

Le volet immigration de la CSRK s'inscrit dans une démarche de continuité et de consolidation des actions amorcées en 2024.

Je tiens à souligner l'excellent travail réalisé par Caroline Fontaine, qui a jeté des bases solides dès le début de son mandat à titre de coordonnatrice de la promotion de l'immigration francophone. À la suite de son départ en congé de maternité en mars 2024, j'ai pris en charge la continuité et le développement de ses dossiers en veillant au respect des priorités stratégiques et en renforçant les partenariats régionaux.

L'année 2025 a permis de structurer davantage les actions, d'élargir l'offre de services et de mettre l'accent sur la rétention, l'intégration durable et la participation active des nouveaux arrivants à la vie communautaire.

TABLEAU 9.3 – PRÉSENCES DES MEMBRES DU COMITÉ RÉGIONAL D'IMMIGRATION

Membres du comité	Secteur	Réunions	Honoraires	Dépenses
Jean-Charles Daigle	Représentant du CA de la CSRK	3	350,00 \$	168,48 \$
Marc Babineau	Représentant du CA de la CSRK	2	200,00 \$	0,00 \$
Siegfred Benolirao	Personne issue de l'immigration	4	400,00 \$	11,52 \$
Frances Balmaceda	Représentant d'un entrepreneur	2	200,00 \$	51,84 \$
Jocelyn Amante	Nouvelle arrivante	3	300,00 \$	19,44 \$
Sylvain Trahan	Secteur associatif (AFPNB)	3	300,00 \$	0,00 \$
Monica Sanchez	Nouvelle arrivante	0	0,00 \$	0,00 \$

Cours de langue (français)

L'offre de cours de français s'est poursuivie et élargie dans plusieurs collectivités de la région :

- Grand-Bouctouche (25) 1 groupe
- Beaurivage (61) 2 groupes
- Champdoré (17) 1 groupe
- Nouvelle-Arcadie (46) 2 groupes

Participation : 149 personnes

Ces formations visent à améliorer l'employabilité, l'autonomie et l'intégration sociale des nouveaux arrivants, tout en répondant aux besoins du marché du travail régional. Le travail en groupe est très apprécié et favorise la création de liens et l'entraide.

Cercles de conversation

En collaboration avec les RERK (Réseau d'établissement rural de Kent), plusieurs cercles de conversation ont été offerts et demeurent un outil clé de l'intégration linguistique.

- 6 cercles de conversation en anglais (juillet - août) : 8 participants
- 6 cercles de conversation en français (octobre - décembre) : 7 participants



Ces activités favorisent la confiance linguistique, l'échange d'expériences et l'établissement de liens durables avec la communauté locale.

Journée multiculturelle – 13 septembre 2025

La Journée multiculturelle 2025 a donné lieu à un événement grandiose, festif et rassembleur célébrant la richesse et la diversité de nos communautés.

Cette journée haute en couleur offrait :

- Une variété de cuisines internationales;
- Des spectacles et de la musique en direct;
- Des activités pour toute la famille;
- Des kiosques d'information communautaire;
- La présence de lamas et d'animaux de la ferme;
- Des prestations de musique acadienne et philippine.

Cet événement souligne l'apport inestimable des nouveaux arrivants et des groupes culturels, tout en favorisant les échanges, la création de liens et le sentiment d'appartenance.



Guide d'accueil et trousse de bienvenue

En collaboration avec les RERK, la CSRK a distribué **soixante (60)** guides d'accueil pour les nouveaux arrivants. Ces outils facilitent l'orientation, l'accès aux services et l'intégration dès l'arrivée dans la région. De plus, les RERK ont accueilli 214 nouveaux clients et réalisé 558 interactions, pour un total de 700 clients (actifs et inactifs).

Développement de séances d'information (immigration et sécurité publique)

Plusieurs activités ciblées ont été mises en place afin de mieux outiller les nouveaux arrivants, les employeurs et l'ensemble de la collectivité. Au total, deux séances sur la sécurité publique ont rejoint 60 participants, favorisant une meilleure compréhension des ressources disponibles, des comportements sécuritaires et des réflexes à adopter en situation d'urgence. De plus, deux rencontres sous le thème *Apprendre et bâtir des chemins d'inclusions* ont rassemblé 12 participants et permis d'aborder concrètement les réalités interculturelles, les bonnes pratiques d'accueil et les moyens de créer des milieux inclusifs et respectueux. Finalement, trois séances d'information destinées aux employeurs (10 participants) sur l'embauche de travailleurs étrangers, tenues en collaboration avec Immigration NB, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), Travail NB, le Conseil multiculturel du Nouveau-Brunswick (CMNB), la corporation de développement des entreprises communautaire (CBDC) et le Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE), ont aidé les entreprises à comprendre les démarches et leurs obligations, et renforcé leur capacité à soutenir l'intégration durable des travailleurs.



Une nouvelle activité de sensibilisation et d'initiation à la culture et à l'histoire acadienne (sous forme de séance d'information et d'atelier de bricolage) a également été offerte. Bien que la participation des nouveaux arrivants ait été modeste (deux participants immigrants), cette activité a surtout permis de sensibiliser un public élargi à la réalité de l'immigration, de favoriser les échanges et de stimuler les échanges entre la collectivité d'accueil et les personnes nouvellement arrivées. Ces séances et activités visent à accroître la sécurité, la préparation et la compréhension des services essentiels, tout en renforçant la cohésion sociale et l'inclusion dans la collectivité.

Activités d'intégration

La CSRK, en étroite collaboration avec les RERK, a organisé 33 activités et événements pour les nouveaux arrivants.

- Événements communautaires (11) : environ 150 participants (*excluant les enfants*)
- Événements sociaux (7) : environ 150 participants (*excluant les enfants*)
- Séances d'information (15) : environ 130 participants (*excluant les enfants*)



Grâce au FASR, la CSRK, de concert avec les RERK, a pu accroître, structurer et diversifier l’offre de services destinée aux nouveaux arrivants en misant sur des activités d’intégration, des séances d’information et des cours de français en forte demande.

La Journée multiculturelle a également permis de sensibiliser la collectivité à la diversité, à l’ouverture et au vivre-ensemble, tout en augmentant la visibilité des services et des partenaires. Concrètement, ces investissements ont amélioré l’accueil dès l’arrivée, amélioré l’accès à l’information et aux ressources, soutenu l’intégration linguistique grâce aux cours de français offerts dans plusieurs collectivités et rendu nos services plus cohérents, accessibles, et mieux connus – ce qui se traduit par une intégration plus rapide et une participation accrue des nouveaux arrivants aux activités et aux services offerts.

Conférences, forums et rayonnement

En 2025, j’ai participé aux mêmes conférences et forums qu’en 2024, notamment un événement dans la région du Lac-Saint-Jean au Québec.

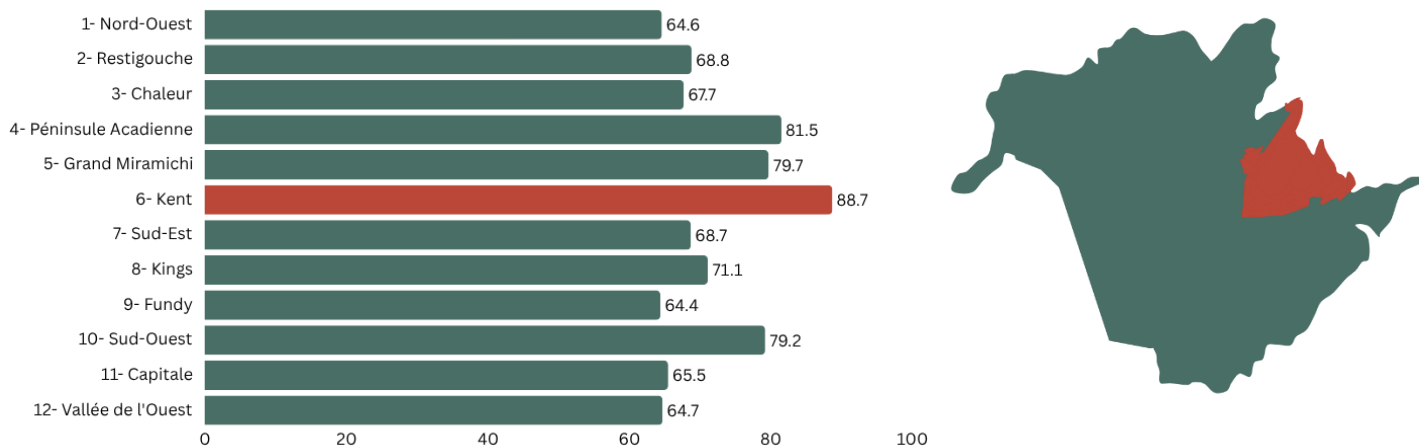
Nouveauté majeure en 2025 :

Participation à titre de panéliste à la Conférence nationale 2025 de Vivre en français (Voies vers la prospérité [VVP]) à Halifax.

Dans une région rurale comme Kent, la rétention est essentielle. Les initiatives des SEK et de la CSRK démontrent clairement leur efficacité. Dans la région de Kent, l’intégration se fait avec la collectivité (cours de langue, activités multiculturelles, collaborations municipales). Lorsque les personnes se sentent reconnues, valorisées et incluses, elles choisissent de rester.

Résultat concret :

Selon un sondage du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail (voir le graphique ci-dessous), la région de Kent affiche un taux de rétention de 88,7 % après trois ans, le plus élevé au Nouveau-Brunswick pour les immigrants admis entre 2005 et 2020.



Source: [Annexe Données techniques - Maintien des immigrants au N.-B. : Le point sur la cohorte d'établissements de 2023](#) (Fév. 2026)

Conclusion

L'année 2025 marque une étape importante dans la consolidation du volet immigration à la CSRK. Grâce à la continuité du travail amorcé, à une vision commune et à une approche humaine et inclusive, la région de Kent se démarque toujours comme un milieu accueillant, mobilisé et propice à l'établissement durable des nouveaux arrivants.

Je tiens à souligner le travail remarquable de collaboration avec les employés de la CSRK, dont l'engagement, la disponibilité et l'expertise ont été essentiels à la mise en œuvre des actions décrites dans ce rapport. Le succès des initiatives repose également sur l'importance de la collaboration entre les municipalités, les collectivités locales et les partenaires régionaux, qui travaillent de concert pour créer des milieux de vie inclusifs et dynamiques.

Un remerciement particulier au comité de résilience de Kent, aux RERK, à Travail NB ainsi qu'à l'ensemble des partenaires communautaires pour leur leadership, leur ouverture et leur volonté constante de bâtir des solutions collectives adaptées aux réalités du terrain. À l'heure où ce cycle de travail tire à sa fin pour moi, il est maintenant temps de passer le flambeau, avec la certitude que le volet immigration repose sur des bases solides, une vision partagée et des partenariats engagés.

Je souhaite adresser à Caroline Fontaine mes meilleurs vœux pour un excellent retour en poste en mars 2026. Sa connaissance des dossiers, son professionnalisme et son engagement envers l'immigration francophone seront des atouts précieux pour poursuivre l'élan collectif amorcé.

Merci / Thank You / Salammat / Wela'lin / Gracias

La coordonnatrice en promotion de l'immigration francophone,
Monique Boucher

10. RAPPORT DES SERVICES COMMUNAUTAIRES

Les Services communautaires regroupent la planification des loisirs, le développement communautaire et la sécurité publique. Ensemble, ces trois secteurs travaillent de façon concertée afin d'améliorer le mieux-être, l'inclusion et la résilience de la grande région de Kent.

Le service tient à souligner l'engagement soutenu de ses partenaires pendant l'année 2025, notamment le comité régional de résilience Kent, la coalition régionale de Planète jeunesse, ainsi que l'appui financier de la division Résilience et capacité communautaire (JSP), du **FASR** et du Fonds de subvention conditionnelle pour appuyer la prévention de la criminalité. Ces investissements ont permis de déployer des initiatives structurantes et d'accroître la capacité d'action régionale, tout en favorisant une approche intégrée entre les différents secteurs d'intervention.

a) Initiatives conjointes des TROIS SECTEURS

Lancement du programme Champions

Le programme Champions | Grande région de Kent a été officiellement lancé le 4 septembre 2025. Issu d'une collaboration étroite entre la CSRK, le Réseau mieux-être de Kent et plusieurs partenaires communautaires, ce programme vise à favoriser un accès équitable pour les jeunes aux activités sportives, culturelles et artistiques en réduisant les obstacles financiers à la participation.



Depuis son lancement, 48 jeunes ont bénéficié de bourses de participation, leur permettant de s'inscrire à des activités structurantes et adaptées à leurs centres d'intérêt. Au-delà du soutien financier accordé, le programme contribue à renforcer le sentiment d'appartenance, à stimuler la persévérance des jeunes et leur engagement dans leur milieu, et à favoriser des trajectoires de développement positives. Il constitue également un levier important pour soutenir les familles et pour consolider la collaboration entre les organismes et les acteurs communautaires de la région.

Ce projet structurant n'aurait pu voir le jour sans l'appui financier de la Société d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick, du comité régional de résilience Kent (JSP), de la coalition locale de Planète jeunesse Kent (Santé publique NB), du ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture du Nouveau-Brunswick, d'UNI Coopération financière, du **FASR** et de la Fondation Kurdyak, sans compter les généreuses contributions des donateurs et donatrices de la collectivité.

Les boîtes de jeux communautaires

Au printemps 2025, les premières boîtes de jeux communautaires ont été installées dans cinq collectivités ciblées : Acadieville (Nouvelle-Arcadie), Bass River (Five Rivers), Pointe-Sapin (district rural de Kent), Saint-Paul (Champhoré) et L'nui Menikuk (*Indian Island*). Accessibles en libre-service, ces boîtes contiennent du matériel sportif et récréatif adapté aux différentes saisons. Leur déploiement illustre concrètement la synergie entre les secteurs des loisirs, du développement communautaire et de la sécurité communautaire, tout en créant des environnements sécuritaires, animés et propices aux rassemblements intergénérationnels.



Financées par la Société d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick ainsi que par le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, ces installations visent à encourager l'utilisation des espaces publics ruraux, à promouvoir l'activité physique libre et inclusive et à renforcer le sentiment d'appartenance communautaire. On envisage comme prochaine phase la promotion continue de ces installations et l'ajout de nouvelles boîtes dans d'autres collectivités, sous réserve de financement supplémentaire.

Les sections suivantes présentent de façon détaillée les réalisations propres à chacun des secteurs des Services communautaires. Bien que distincts dans leurs mandats respectifs, la planification des loisirs, le développement communautaire et la sécurité communautaire demeurent étroitement liés et contribuent collectivement à l'atteinte des objectifs stratégiques régionaux.

b) Secteur de la PLANIFICATION DES LOISIRS

OPTIMISATION DES ENTENTES EXISTANTES ET EXPLORATION DE NOUVELLES POSSIBILITÉS DE PARTAGE DE COÛTS

En ce qui concerne le mandat de surveillance des infrastructures récréatives régionales, Five Rivers et Beaurivage ont tous deux respecté les conditions de leurs ententes respectives au Rexton Recreation Centre et au Centre AquaKent, notamment en offrant une programmation adaptée aux besoins de la région. Le Centre AquaKent ayant fermé ses portes en 2024, aucun rapport n'a été déposé pour l'année 2025. Le rapport de 2025 sera néanmoins présenté une fois que les états financiers municipaux auront été adoptés, au cours des prochains mois de 2026. De son côté, Five Rivers a déposé son rapport de 2024 en janvier 2026 et prévoit de soumettre celui de 2025 dans les prochains mois, après l'adoption de ses états financiers. Ces ententes de partage des coûts constituent une occasion de collaboration et d'échange pour les municipalités de la région, aucune nouvelle possibilité régionale de partage de coûts n'ayant été soulevée au cours de l'année.

DIVERSIFICATION DES PARTENARIATS ET DES POSSIBILITÉS DANS L'OFFRE RÉCRÉATIVE ET SPORTIVE

- Littératie physique pour les communautés (LP2C)

Le projet LP2C visait à mobiliser des partenaires régionaux et communautaires multisectoriels afin d'améliorer la culture de l'activité physique chez les jeunes en renforçant leur confiance, leurs habiletés motrices et leur motivation à être actifs. Bien que l'accompagnement de l'organisme Le sport c'est pour la vie se soit terminé en mars 2025, la CSRK a démontré sa volonté d'assurer la pérennité de l'initiative. Elle a notamment accompagné et soutenu financièrement diverses initiatives communautaires, telles que des séances d'activité physique pour les familles (Mommy & Me Pilates, Familles actives, Course Fleurs en folie) ainsi que des activités destinées aux jeunes, dont le mini Iron Man à l'Elsipogtog School. Par ailleurs, deux séances d'un programme pilote, P'tits Champions en action, ont été offertes à Champdoré et à Nouvelle-Arcadie afin d'évaluer l'intérêt pour un tel projet. La population de Nouvelle-Arcadie a fait preuve d'une forte mobilisation, et les rétroactions des familles et des partenaires ont été très positives. Les résultats étant encourageants, une programmation structurée de quatre semaines sera offerte en février afin de poursuivre le développement et la consolidation du programme.



Les fonds du FASR ont permis de soutenir des ressources humaines dans la mise en œuvre du plan d'action de LP2C, favorisant une meilleure coordination régionale, le suivi efficace des projets et la maximisation des retombées du programme sur la participation et l'engagement des acteurs locaux.

Au mois d'octobre, le poste partagé avec le secteur du développement communautaire est devenu vacant. **Une partie des fonds du FASR** prévus au budget pour cette période a été reportée à l'année suivante et sera utilisée une fois le poste comblé. La continuité des dossiers a néanmoins été assurée par la direction du service, en collaboration avec la coordonnatrice du développement communautaire, afin de maintenir l'avancement des initiatives en cours.

- **Planification régionale des mesures de promotion de l'activité physique et du développement de la main-d'œuvre**

L'approche LP2C s'est avérée innovante et constitue désormais un modèle à l'échelle provinciale, soutenu financièrement par le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture. En février 2025, d'importantes demandes de financement ont été déposées et obtenues afin de renforcer la planification régionale en matière d'activité physique (15 000 \$) et de permettre la création d'un poste en développement sportif (50 000 \$). Ce poste, comblé en juin 2025, a contribué à structurer et à consolider les initiatives régionales visant à accroître les possibilités d'activité physique et de répondre aux besoins en développement du sport. Le travail accompli a porté sur l'élaboration de nouveaux programmes, le renforcement de la collaboration multisectorielle et le soutien à des projets communautaires et scolaires.

Il importe de mentionner que le renouvellement du Plan maître en loisir, une initiative de la stratégie régionale, a été remplacé par ce projet.

- **Collaboration multisectorielle régionale**

Au cours de la dernière année, nous avons procédé à la consolidation d'une table de partenaires strictement régionaux, ainsi qu'à l'élaboration d'un nouveau plan d'action en matière d'activité physique. Le concept de culture de l'activité physique s'est élargi afin de rejoindre l'ensemble de la population, et non plus seulement les jeunes, en intégrant plus largement les principes d'activité physique et de vie active. Une table de partenaires régionaux, réunissant entre 15 et 20 organisations issues de divers secteurs, a ainsi été mise en place pour élaborer un plan d'action visant à accroître les niveaux d'activité physique dans différents milieux et à favoriser une collaboration multisectorielle soutenue. Cette démarche constitue une étape clé vers une approche concertée, cohérente et durable en matière de promotion de l'activité physique dans la région. Les initiatives proposées par les différents partenaires seront consolidées au sein du plan d'action. Un financement provincial sera d'ailleurs disponible en 2026 pour soutenir sa mise en œuvre. À titre d'exemple, le programme P'tits Champions en action devrait y être intégré.



- **Collecte de données et analyse des besoins**

Un sondage régional portant sur les tendances en matière d'activité physique a été réalisé afin de mieux comprendre les habitudes, les besoins et les défis de la population. Plus de 190 réponses ont été recueillies. Les données ainsi obtenues constituent un levier stratégique important pour orienter le développement du poste de coordination du développement du sport et de la vie active.

Cette démarche a permis de dresser un portrait clair des forces du milieu et des occasions à saisir, tout en éclairant les décisions futures en matière de programmation, de services et de soutien à la population.

Également, un premier contact a été établi avec les organismes sportifs de la région et un sondage leur a été transmis afin de recenser leurs besoins en matière de développement. Une attention particulière sera portée à ce dossier dans la nouvelle année afin de cibler des mesures régionales.

- **Soutien aux projets communautaires et scolaires**

Par l'entremise du nouveau poste, un soutien accru et structuré a pu être offert à plusieurs projets communautaires et scolaires liés à l'activité physique et au développement du sport. Parmi ceux-ci figurent l'aménagement d'un terrain de disque-golf à l'école Mgr-Marcel-François-Richard (Beaurivage), la mise en place d'un programme multisport parascolaire à l'école Blanche-Bourgeois (Beausoleil) ainsi que l'accompagnement d'un projet soutenu par Jays Care à l'école Camille-Vautour (Champdoré). Ces collaborations ont permis de diversifier l'offre sportive sur le territoire et d'accroître les occasions de participation pour les jeunes, tout en renforçant les partenariats avec le milieu scolaire.

DIVERSIFICATION DES PARTENARIATS ET DES POSSIBILITÉS DANS L'OFFRE CULTURELLE

- **Aménagement culturel du territoire**

Dans le cadre de ses efforts d'aménagement culturel du territoire, la CSRK a bénéficié **des fonds du FASR**, permettant de couvrir une partie du salaire de la Direction des services communautaires pour assurer la mise en œuvre des initiatives suivantes :

- **Politique culturelle régionale**

Le processus d'élaboration de la politique culturelle régionale a été lancé en février 2025. Depuis, plus de sept rencontres de travail ont eu lieu, regroupant une dizaine de partenaires autour de la table. On note entre autres la participation des quatre sociétés culturelles de la grande région, des représentants élus et employés municipaux, des agents de développement communautaires et scolaires ainsi qu'une représentation du service de développement économique de la CSRK.

Un inventaire des atouts culturels de la région a été réalisé à l'étape de l'analyse diagnostique. Une carte géoculturelle visuelle, cours d'élaboration, indiquera les éléments artistiques, culturels, historiques et patrimoniaux de la grande région. Le groupe a commencé à préciser les éléments à inclure dans la politique, notamment les principes directeurs, les axes d'intervention, les objectifs ainsi que la vision collective et régionale. La phase 2 de l'élaboration est prévue pour le début de l'année prochaine.

Des fonds provenant du ministère des Affaires intergouvernementales et du **FASR** ont financé les activités mentionnées précédemment. Ces efforts ont permis de développer la collaboration et les liens entre les partenaires régionaux, de documenter et de valoriser les atouts culturels du territoire, et de jeter les bases d'une politique culturelle concertée et structurante pour la grande région.

- **Microsubventions aux sociétés culturelles**

En partenariat avec le comité régional de résilience et de capacité communautaire de Kent, et grâce au **financement du FASR**, des microsubventions ont été accordées aux quatre sociétés culturelles de la région ainsi qu'à l'école secondaire Bonar Law Memorial.

Ces appuis financiers ont eu d'importantes retombées sur l'accessibilité et la vitalité culturelle régionale. Ils ont permis :

- la présentation de pièces de théâtre et de spectacles musicaux accessibles à la population;
- un soutien à la mise en œuvre du programme Music Matters à l'école Bonar Law Memorial, favorisant l'engagement et le développement artistique des jeunes ;

- la distribution de livres gratuits et de billets de spectacle aux personnes et aux familles ayant des moyens limités;
- le maintien de coûts abordables pour les activités culturelles;
- la mise en valeur d'artistes francophones et la promotion de la diversité culturelle de la région;
- la mobilisation des regroupements communautaires autour d'activités rassembleuses.

Au-delà du soutien financier, ces microsubventions ont contribué à réduire les obstacles économiques à la participation culturelle, à favoriser l'inclusion sociale et à stimuler le sentiment d'appartenance et de fierté communautaire.

- Médiation culturelle

En 2024, la CSRK, en collaboration avec Planète jeunesse, a obtenu un financement d'ArtsNB afin de réaliser des projets de médiation culturelle en art public dans deux écoles de la région. **Bonifiée par le soutien du FASR** en 2025, cette initiative a permis un partenariat avec la Société culturelle Kent-Sud, qui a procédé à l'embauche d'une chargée de projet responsable de la coordination et de la mise en œuvre des activités, ainsi que de deux artistes locaux pour accompagner les jeunes dans leur processus créatif.

Au-delà du développement des compétences artistiques, ces démarches ont favorisé l'acquisition de compétences transversales telles que l'organisation, la ponctualité, le travail d'équipe et la gestion budgétaire, tout en offrant un espace sécuritaire de réflexion et d'expression, notamment sur des enjeux de santé mentale, de consommation et de dépendance chez les jeunes.

À l'école Mgr-Marcel-François-Richard, les élèves, accompagnés de l'artiste Janine Daigle, ont créé une murale illustrant leurs défis actuels et leurs aspirations futures, affirmant leur désir d'être entendus et de participer aux décisions qui les concernent.



À l'école Clément-Cormier, sous l'accompagnement de l'artiste Émilie Cormier, les élèves ont réalisé une œuvre collective composée de valises symbolisant leur bagage personnel et leur parcours, abordant des thèmes comme l'identité, la résilience et la santé mentale.

Ces projets témoignent du rôle structurant de l'art public dans le développement culturel régional et de son effet positif sur l'engagement et l'autonomisation des jeunes.

- **Activité culturelle pour la Journée de la vérité et de la réconciliation**

Pour la première fois dans la région, une activité culturelle soulignant la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation a été tenue le 29 septembre. Organisé par la Ville de Grand-Bouctouche, en étroite collaboration avec la CSRK et Destination Sud-Est, l'événement a rassemblé plus de 100 partenaires régionaux ainsi qu'une dizaine de membres des Premières Nations. La programmation comprenait des ateliers éducatifs, des témoignages inspirants, des prestations musicales ainsi qu'un marché mettant en valeur l'artisanat et la culture autochtone. Cette initiative a permis de créer un espace de dialogue, de sensibilisation et de rapprochement interculturel, et a connu un franc succès auprès des participants.



CONCEPTION D'INFRASTRUCTURES DURABLES RÉPONDANT AUX NOUVELLES TENDANCES ET AUX BESOINS RÉCRÉATIFS, SPORTIFS ET CULTURELS

- **Accompagnement des clubs dans la mise en réseau de sentiers motorisés**

Bien qu'aucun progrès majeur n'ait été enregistré dans ce dossier au cours de la dernière année, la Direction des services communautaires a consacré du temps à cette initiative. Elle a participé à des rencontres et à des discussions avec des groupes et des associations de VTT à l'échelle locale et régionale afin de maintenir le dialogue et d'explorer les possibilités de collaboration.

Les fonds obtenus par l'entremise du FASR ont contribué à couvrir une partie du salaire de l'employée concernée ainsi que ses frais de déplacement liés aux rencontres. On a ainsi pu maintenir et renforcer des partenariats régionaux, favoriser le dialogue entre les clubs de VTT, assurer une meilleure coordination territoriale grâce à l'échange d'information sur les tracés existants, cibler les enjeux liés au tracé des sentiers et aux droits de passage, fournir l'accès à un soutien – en principe – par l'entremise du service de planification et d'urbanisme, et mettre en valeur le potentiel de développement économique et touristique à long terme.

La CSRK demeure disponible pour offrir un accompagnement technique et stratégique au besoin, notamment pour le tracé de parcours en collaboration avec le service de planification et d'urbanisme.

- Étude de faisabilité pour un réseau régional de sentiers actifs

Conformément à la stratégie régionale des secteurs de la planification des loisirs et du développement communautaire, une étude préliminaire (étude de faisabilité) portant sur la mise en place d'un réseau régional de sentiers actifs a été réalisée. Cette démarche visait principalement à évaluer l'intérêt des collectivités pour un projet d'une telle envergure et à confirmer l'engagement de la CSRK et des municipalités. Le processus de consultation, mené par Terminus Consulting, s'est conclu au début de l'année. Le rapport a été recommandé par le comité des loisirs, du sport et de la culture le 2 juin, puis officiellement déposé au conseil d'administration lors de la réunion du 19 juin.

Par ailleurs, avec l'appui du comité régional de résilience et de capacité communautaire de Kent, le guide régional des sentiers a été mis à jour pour 2025 et lancé juste avant la saison estivale. Le Sentier du patrimoine, situé dans le quartier de Sainte-Marie-de-Kent à Champdoré.



L'équipe des services communautaires de la CSRK poursuit également son accompagnement auprès des groupes locaux, notamment en soutenant la planification et en animant des rencontres d'échange et de concertation. Grâce à la collaboration continue avec Résilience Kent et au **financement obtenu par l'entremise du FASR**, plusieurs initiatives communautaires liées à la planification, au développement de réseaux intramunicipaux et à l'amélioration des sentiers ont pu être appuyées à l'échelle régionale, stimulant ainsi la mobilisation citoyenne et le partenariat entre municipalités, organismes communautaires et bénévoles. Au-delà des projets réalisés, le financement a contribué à structurer une vision régionale concertée du développement des sentiers actifs, tout en contribuant à la mobilité active, aux mieux-être des citoyens et au développement communautaire.

- Comité régional des loisirs, du sport et de la culture

Le comité s'est réuni à quatre (4) reprises au cours de l'année.

TABLEAU 10.1 – PRÉSENCES DES MEMBRES

Membres du comité	Secteur ou groupe prioritaire	Réunions (4)	Honoraires	Dépenses
Arnold Vautour	Membre du CA de la CSRK	4	400 \$	89,28 \$
Lucie Martin	Représentante du district rural et présidente	4	500 \$	478,08 \$
Serge Arsenault	Représentant d'un gouvernement local	2	200 \$	92,88 \$
Philippe Savoie-Vienneau	Expert-conseil en matière de sports et de loisirs	4	0 \$	0 \$

Daniel Castonguay	Employé d'une société culturelle	1	0 \$	0 \$
Guylaine Jean-Gagnon	Représentante d'une organisation de sentiers verts (circulation non motorisée)	4	400 \$	302,40 \$
Elaine Warren	Représentante des personnes âgées ou d'un club de l'âge d'or	4	400 \$	31,68 \$
Natalie Léger	Bénévole dans le secteur des loisirs	4	400 \$	103,68 \$

Nous tenons à souligner l'apport essentiel des membres du comité des loisirs, du sport et de la culture de la CSRK, du comité de la politique culturelle régionale, de la table de partenaires en activité physique, du comité directeur de Résilience Kent et de la coalition Planète jeunesse. Leur engagement collectif contribue directement à l'avancement des priorités régionales et au dynamisme de nos milieux de vie. Notre reconnaissance s'étend également aux employés municipaux, aux équipes scolaires et à l'ensemble des organismes communautaires et des collaborateurs régionaux qui participent activement à la mise en œuvre des initiatives. Leur professionnalisme et leur esprit de collaboration sont au cœur de nos réussites communes.

Enfin, nous exprimons notre profonde gratitude envers nos partenaires financiers : l'Agence de la santé publique du Canada, Le sport c'est pour la vie ainsi que le gouvernement du Nouveau-Brunswick (ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture; Affaires intergouvernementales; Gouvernements locaux – FASR). Leur appui financier et leur confiance soutiennent concrètement le déploiement de nos actions et renforcent notre capacité à répondre aux besoins du territoire.

Le coordonnateur du développement du sport et de la vie active

Joel Goguen

&

La directrice des services communautaires

Claudie Ringuette



c) Secteur de L'INCLUSION SOCIALE ET DU DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

L'année 2025 s'est démarquée par la réalisation de plusieurs initiatives notables dans le secteur d'activités du développement communautaire et de l'inclusion sociale. Parmi celles-ci figurent notamment l'élaboration et l'adoption d'une stratégie régionale en résilience alimentaire, le lancement officiel du programme Champions | Grande région de Kent, ainsi que l'adoption d'un nouveau plan en inclusion économique et sociale, *Ensemble pour vaincre la pauvreté 4*, pour n'en nommer que quelques-unes. Le présent rapport offre un aperçu des principales réalisations de notre secteur.

- Renouvellement du plan régional d'inclusion économique et sociale

La quatrième édition du plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick, *Ensemble pour vaincre la pauvreté 4* (EVP 4), a été officiellement lancée à l'échelle provinciale le 18 février 2025. Conformément au mandat établi par la *Loi sur l'inclusion économique et sociale*, le Réseau d'inclusion communautaire (RIC), intégré à la CSRK, a élaboré un plan régional biennal visant la mise en œuvre des actions prioritaires soulevées dans EVP 4. En collaboration avec les différents services communautaires et les services de la CSRK, notamment le développement économique et régional ainsi que l'immigration et les permis, le RIC a soumis son plan régional à la Société d'inclusion économique et sociale (SIES) en octobre 2025 aux fins de rétroactions. Par la suite, le plan révisé a été présenté au comité en inclusion sociale et en développement communautaire. Une motion a été adoptée par le comité afin de recommander la présentation du plan au conseil d'administration de la CSRK en janvier 2026.



AMÉLIORATION DE LA DISPONIBILITÉ ET DE L'ACCÈS AU LOGEMENT ABORDABLE DANS KENT

- La prévention de l'itinérance

Encore en 2025, les contributions financières du comité régional de résilience Kent (division Résilience et capacité communautaire – ministère de la Justice et de la Sécurité publique), **bonifiées par le FASR**, ont permis d'appuyer une initiative locale visant la diminution des risques d'itinérance chez les jeunes. Ce soutien s'est notamment traduit par la distribution de cartes-cadeaux d'épicerie aux familles qui acceptent d'héberger des élèves qui seraient autrement sans logement.

CENTRE D'INNOVATION SOCIAL POUR L'APPUI DES PROGRAMMES ET DES PROJETS COMMUNAUTAIRES

- Champions | Grande région de Kent

Ressource partagée et implantation du programme



Les fonds du FASR ont permis de soutenir des ressources humaines dédiées à l'élaboration et à la coordination du programme, assurant un lien direct et structurant entre la CSRK et le Réseau mieux-être de Kent. Cette contribution a amélioré la coordination entre les partenaires, assuré l'adéquation entre le programme et les besoins actuels des jeunes et des familles de la région, et garanti le respect des échéanciers et des livrables. Elle a également permis de réduire le fardeau pesant sur les autres services, de consolider les partenariats existants, de développer de nouvelles collaborations et de soutenir la recherche de financement, notamment pour les bourses de participation.

Au mois d'octobre, le poste partagé avec le secteur des loisirs est devenu vacant. La coordonnatrice du développement communautaire a toutefois assuré la continuité des dossiers et le suivi des initiatives en cours, en collaboration avec la direction du service, permettant ainsi de maintenir l'élan et l'avancement des projets.

SERVICE DE SOUTIEN AU RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE ET DES CAPACITÉS COMMUNAUTAIRES

Le service de développement communautaire tient à reconnaître le travail de ses partenaires du comité régional de résilience de Kent, les fonds accordés par la division Résilience et capacité communautaire (JSP), ainsi que les investissements réalisés **par l'entremise du FASR**.

En 2025, les initiatives appuyées et subventionnées par le comité régional de résilience de Kent, de même que **l'appui financier du programme FASR**, ont contribué de façon importante au développement communautaire et au renforcement des capacités communautaires de la grande région. Parmi ces projets, on compte notamment l'établissement d'un fonds d'assistance au transport pour les clients à risque, l'augmentation des compétences alimentaires et le renforcement de la résilience alimentaire, ainsi que le soutien à une étude de faisabilité pour la création d'un réseau régional de sentiers actifs.

- Stratégie régionale en résilience alimentaire

Élaboration de la stratégie

Des fonds du FASR avaient été réservés en 2024 afin de permettre la réalisation de cette initiative. Utilisés en 2025, ils ont permis d'avoir recours à une expertise externe dans le domaine et d'assurer un processus de concertation tenant compte des spécificités de la région. L'embauche du consultant Maurice Maillet en février 2025 a permis à la CSRK d'élaborer sa toute première stratégie régionale quinquennale en résilience alimentaire, intitulée *Tout le monde à table... Vers la résilience alimentaire*, laquelle a été publiée en septembre 2025 (disponible sur le site web de la CSRK au <https://www.krsc.ca/fr/documents/>).



La collaboration a été au cœur du processus d'élaboration de cette stratégie. Les citoyens et citoyennes, les bénévoles ainsi que de nombreux partenaires œuvrant dans le secteur alimentaire ont été invités à participer

activement et à partager leurs rétroactions afin de concevoir une stratégie reflétant les réalités, les besoins et les possibilités propres à la grande région de Kent. Un comité de travail chargé de la mise en œuvre de la stratégie sera formé au début de l’année 2026 afin d’assurer l’orientation et le suivi des recommandations proposées.

Mise en œuvre



Le tableau ci-dessous dresse une synthèse des retombées générées par les actions menées au cours de la dernière année, conformément aux axes d’intervention et aux recommandations énoncés dans la stratégie régionale. Grâce à la mise en commun des fonds de Résilience Kent et du **FASR**, il a été possible de déployer rapidement de nouvelles initiatives, tout en assurant la pérennité de projets ayant démontré des résultats probants au cours des années précédentes. **Des fonds provenant du FASR** ont contribué à une partie des salaires pour la mise en œuvre des initiatives, indiquées dans le tableau ci-dessous.

Ces initiatives ont ainsi généré plusieurs retombées positives en matière de résilience alimentaire dans notre région, notamment :

- L’amélioration et le partage des connaissances sur l’alimentation saine, locale et durable;
- Le renforcement du sentiment d’autonomie alimentaire chez les familles et les jeunes;
- La création d’espaces d’échange intergénérationnels (p. ex., jardins communautaires et scolaires) autour des savoirs agricoles;
- La valorisation des productrices et producteurs locaux et des marchés fermiers ;
- L’amélioration de l’accès à des aliments frais et nutritifs pour les ménages vulnérables;
- Le renforcement des partenariats entre organismes communautaires, écoles et Premières Nations ;
- L’intégration des nouveaux arrivants aux pratiques locales responsables.

TABEAU 10.2 – ACTIONS ENTREPRISES EN RÉSILIENCE ALIMENTAIRE EN 2025

Recommandations de la stratégie en résilience alimentaire	Actions entreprises en 2025
Promouvoir une saine alimentation	Plusieurs vidéos décrivant le jardinage biologique durable et les avantages de manger des aliments locaux, frais et entiers. (Disponibles sur la chaîne YouTube de Monsieur Cârotte : https://www.youtube.com/@monsieurcarotte72)
Répondre aux besoins alimentaires à court et à moyen terme. Améliorer l'accès aux produits locaux dans la mesure du possible	Soutien à la collecte de fonds pour les banques alimentaires avec un responsable de la sécurité publique et la GRC. Promotion et soutien relativement aux dons de produits du jardin aux banques alimentaires (du Jardin collectif de Rogersville et du jardin communautaire de la Première Nation de Buctouche à la banque alimentaire locale).

Réduire le gaspillage alimentaire	Vermicompostage à l'école Dr-Marguerite-Michaud. Démonstration de déshydratation alimentaire à l'école Dr-Marguerite-Michaud. Démonstration de jardinage et de compostage dans le cadre du Festival zéro déchet au Marché des fermiers de Bouctouche.
Offrir des formations et du soutien aux jardiniers et jardinières, aux responsables des jardins communautaires et aux producteurs à petite échelle	Webinaires sur le jardinage : comment cultiver des aliments sains à moindre coût. Organisation du forum alimentaire régional Nourrir l'avenir (24 mars 2025). Démonstrations en personne; discussions et consultations dans les jardins communautaires, les bibliothèques publiques de la région et les marchés fermiers (Bass River et Bouctouche).
Former la prochaine génération de producteurs Sensibiliser les jeunes à l'alimentation saine et durable	Jardins scolaires et programme de la semence à la récolte animés dans les écoles et les garderies : école Camille-Vautour, Indian Island Headstart Daycare, école Dr-Marguerite-Michaud, école Clément-Cormier, école Mgr-Marcel-François-Richard.
Aménagement de nouvelles fermes et de nouveaux jardins communautaires et espaces nourriciers	Soutien aux communautés de fermiers mennonites qui s'installent sur des terres agricoles dans le comté de Kent, en favorisant le réseautage avec les entreprises et les acteurs locaux, l'orientation et la consultation. Jardin pédagogique et paysage comestible (plantation d'arbres fruitiers) à l'école Camille-Vautour. Planification du projet, demande de subvention pour le jardin communautaire Beurivage à Saint-Louis-de-Kent. Financement approuvé, la construction commence en mai 2026. Plantation d'arbres fruitiers et aménagement d'un jardin d'été dans une salle de classe extérieure à l'école Dr-Marguerite-Michaud. Soutien aux bénévoles pour le jardin communautaire de Bonar Law Common – élagage et entretien des parcelles de framboises. Transformation du Jardin collectif de Rogersville (Nouvelle-Arcadie) en jardin éducatif; tenue de séances éducatives sur le terrain avec les élèves de l'école Étoile de l'Acadie. Réparation de la serre de l'école Clément-Cormier (jardin communautaire et scolaire). Aménagement d'un jardin de garderie et entretien estival à Indian Island Headstart. Soutien aux jardins communautaires de la Première Nation de Buctouche, production de conserves pour la banque alimentaire du bureau du conseil de bande.

Promouvoir les produits locaux et les producteurs de notre grande région	Promotion sur place du Marché fermier de Bouctouche et de ses marchands. Grande ouverture de la serre et du centre de jardinage M. Tomate (Nouvelle-Arcadie). Publications sur les médias sociaux visant à promouvoir, au sein de nos réseaux, des événements locaux, des producteurs ainsi que leurs produits et services.
Sensibiliser le grand public à la pêche et à l'agriculture durables	Démonstration des pratiques exemplaires de la pêche au bar rayé pour les nouveaux arrivants dans la région – règles, conservation, équipement et méthodes efficaces. Plusieurs vidéos décrivant les pratiques de jardinage biologique et visant à soutenir la santé du sol, la conservation de l'eau et la réduction de l'érosion.



NOURRIR L'AVENIR!

22 MARS 2025

Salle Guy A. Richard, Centre J.K. Irving, Grand-Bouctouche

PROGRAMMATION

- 10 h 30 Accueil/Visite des kiosques
- 11 h Mot de bienvenue/Reconnaissance du territoire
- 11 h 15 Conférencière - Rébeka Fraser-Chiasson
L'Agriculture Soutenue par la Communauté
- 12 h 15 Pause du dîner/Visite des kiosques
- 13 h Présentation # 1 - Kevin Arseneau
Se nourrir sans détruire : Enjeux et solutions locales
- 13 h 40 Présentation # 2 - Nena Van de Wouwer
Réduire le gaspillage alimentaire
- 14 h 20 Présentation # 3 - Mario Doiron
Le jardinage simplifié avec Monsieur Carotte
- 15 h 00 Clôture/ mot de la fin



Cette activité est financée par le ministère de la Justice et de la Sécurité publique du Nouveau Brunswick.

- Reconnaissance, recrutement et rétention des bénévoles

Au cours de l'année 2025, **les fonds du FASR** et les fonds du comité régional de résilience de Kent ont été investis dans des actions concrètes visant à soutenir, à valoriser et à mobiliser les bénévoles de la région. Des frais de communication ont notamment été engagés afin de célébrer la Semaine de reconnaissance des bénévoles sur les ondes d'une station de radio locale, mettant ainsi en valeur la participation essentielle des personnes bénévoles au sein de la communauté.

Par ailleurs, un goûter de Noël a été organisé pour souligner l'apport des membres du comité de Résilience, renforçant la cohésion, le sentiment d'appartenance et la reconnaissance de leur contribution soutenue aux priorités régionales.

Enfin, une démarche structurante a été amorcée par un sous-comité de travail composé de la CSRK et de quelques partenaires clés en vue de développer une stratégie de rétention, de recrutement et de reconnaissance du bénévolat, dans l'objectif d'assurer la pérennité et le renouvellement de la participation citoyenne. Parmi les actions entreprises, mentionnons l'embauche d'une consultante pour un mandat allant d'octobre 2025 à mars 2026 (10 heures par semaine) afin d'appuyer les travaux du sous-comité et de soutenir l'élaboration de cette stratégie.



- Promotion des services en santé mentale et de traitement des dépendances

Renouvellement du Répertoire de ressources

Avec l'aide d'un sous-comité de travail issu du comité régional de résilience de Kent, le travail de mise à jour et de renouvellement du Répertoire de ressources (initialement publié en 2021) a été réalisé de 2024 à 2025. Le répertoire consiste en un recensement des nombreuses ressources (organismes, programmes, services et infrastructures) accessibles aux citoyens et citoyennes de la grande région de Kent. Des copies imprimées du répertoire ont été distribuées à différents endroits stratégiques sur l'ensemble du territoire à la suite de son impression en juin. Une [version électronique](#) a également été publiée sur le site web de la CSRK. L'objectif est d'en assurer la révision sur une base régulière. En plus de promouvoir le service provincial 211NB dans le répertoire, une copie de la version révisée leur a été transmise afin de permettre la mise à jour de la base de données des programmes et services offerts dans la région. L'intention demeure d'assurer une mise à jour continue du répertoire.

- Comité de développement communautaire et d'inclusion sociale

Le Comité régional d'inclusion sociale et de développement communautaire s'est réuni cinq (5) fois en 2025.

TABLEAU 10.3 – PRÉSENCES DES MEMBRES

Membres citoyens				
	Secteur ou groupe prioritaire	Réunions	Honoraires	Dépenses
Cherisse Andal	Nouvelle arrivante	1	100 \$	1,87 \$
Tina Beers	Membre du CA de la CSRK	4	400 \$	123,84 \$
Joanne Maillet	Personne qui vit ou a vécu la pauvreté	5	500 \$	74,80 \$
Lisa Batarache	Membre associative	5	400 \$	120,96 \$
Aldéo Saulnier	Membre du CA de la CSRK	3	----	87,84 \$
Shelley Shantz (nouvelle membre)	Entrepreneure sociale	1	100 \$	0,00 \$
Membres partenaires (membres d'office)				
	Rôle	Organisme		
Stéphanie A. Caissie	Coordonnatrice en inclusion sociale et en développement communautaire	CSRK/Réseau mieux-être Kent inc.		
Mario Doiron	Coordonnateur en résilience alimentaire et en environnement	CSRK		

Poste à combler	Coordonnateur du programme Champions	CSRK
Lucie Chiasson	Coordonnatrice en résilience régionale – Grande région de Kent	Résilience et capacité communautaire (JSP) – Réseau mieux-être Kent Inc.
Nena Van Douwer	Coordonnatrice du RER – Kent	Réseau d'établissement rural – Kent/CMNB
Betty de Asis	Coordonnatrice du soutien aux services d'intégration	Réseau d'établissement rural – Kent/CMNB

À venir en 2026

En 2026, nous prévoyons de poursuivre certaines initiatives, notamment le programme Champions et la mise en œuvre de la stratégie en résilience alimentaire, ainsi que le démarrage de nouveaux projets prévus dans le plan régional, *Ensemble pour vaincre la pauvreté 4*. Certains de ces projets seront axés sur le soutien aux organismes sans but lucratif (OSBL) et à l'économie sociale par l'entremise de la jeunesse et du développement du bénévolat. D'autres viseront l'amélioration de l'accès aux prestations, la culture financière ainsi que l'appui aux partenaires souhaitant explorer des solutions en matière de logement abordable et de prévention de l'itinérance.

Remerciements

Ce rapport ne serait pas complet sans quelques mots de reconnaissance envers les personnes et les partenaires engagés qui contribuent aux nombreuses réalisations de notre secteur d'activités : mes coéquipières et coéquipiers des services communautaires, mes collègues de la CSRK, nos partenaires communautaires et les membres du comité régional de résilience de Kent, nos bénévoles, les membres du comité d'inclusion sociale et de développement communautaire, nos élus et l'ensemble du personnel municipal ainsi que le conseil d'administration de la CSRK. Notre belle et grande région continue de rayonner grâce à vous. Il va sans dire que la portée de ce rayonnement se fait également sentir à l'échelle provinciale et nationale!

Merci pour votre soutien et votre engagement continu à collaborer afin d'améliorer la vie dans la région pour nos citoyens et nos collectivités.

La coordonnatrice en inclusion sociale et en développement communautaire

Stéphanie A. Caissie

&

Le coordonnateur en résilience alimentaire et en environnement

Mario Doiron

d) Secteur de la SÉCURITÉ PUBLIQUE

L'année 2025 s'est distinguée par un ensemble d'activités structurantes, de nombreuses occasions d'apprentissage et un renforcement des collaborations au sein du secteur de la sécurité communautaire de la CSRK. Miguel Allain, coordonnateur de la sécurité communautaire et de Planète Jeunesse pour la région de Kent, a continué de collaborer étroitement avec les différents services de la CSRK et l'ensemble des partenaires afin de planifier, de coordonner et d'appuyer diverses initiatives dans les collectivités servies par la CSRK.

PROTECTION PUBLIQUE ET PRÉVENTION CONSOLIDÉES PAR UNE SENSIBILISATION ACCRUE, DES COMMUNICATIONS STRATÉGIQUES ET DES ACTIONS CONCRÈTES

- Mise en œuvre du programme Planète jeunesse

Au cours de l'année 2025, le programme Planète jeunesse a poursuivi sa consolidation à la suite de son lancement officiel en février 2024. La coalition Planète jeunesse Kent a renforcé sa structure organisationnelle et accru la participation de ses membres, favorisant ainsi une mobilisation communautaire plus soutenue autour de la prévention de la consommation de substances nocives chez les jeunes. Les efforts déployés ont permis d'élargir la portée des activités de sensibilisation et de prévention à l'échelle régionale.

Le financement du FASR a maintenu en poste un coordonnateur pour ce programme et assuré un leadership constant. Grâce à ce soutien, de nouveaux partenariats ont été développés, les rencontres de la coalition ont eu lieu et plusieurs initiatives de prévention ont été planifiées et mises en œuvre. Cette coordination soutenue a contribué à renforcer la collaboration intersectorielle et à accroître la cohérence des actions entreprises sur le territoire.

Dès le début de l'année, le deuxième sondage du programme a été réalisé auprès des élèves de 10^e année des écoles Marcel-François-Richard et Clément-Cormier, permettant de recueillir des données actualisées pour orienter les initiatives et mesurer les retombées du programme. Ces actions ont soutenu sa mise en œuvre et accru sa visibilité dans la région. Bien que le financement ait été reçu un peu plus tard que prévu cette année, nous avons su maximiser son impact et appuyer au mieux les activités de nos organismes partenaires.

Dans la continuité de ces efforts, la coalition a de nouveau participé cet automne au Familypalooza, une activité communautaire organisée par le Centre de ressources familiales de Kent visant à promouvoir les services offerts aux familles. En parallèle, des fonds ont été attribués pour soutenir l'activité Ensemble en santé, permettant aux mères de participer à des séances de Pilates avec leurs enfants tout en discutant de thématiques liées aux domaines d'intervention clés de Planète jeunesse. Ces initiatives ont été réalisées dans le cadre de cafés-rencontres destinés aux familles servies par le Centre de ressources familiales, favorisant le dialogue, le partage et le renforcement du lien communautaire. Ces partenariats solides et actifs ont amélioré la collaboration entre les organismes locaux et accru la visibilité des services offerts aux familles de la région.

Par ailleurs, la coalition a soutenu, en partie, des initiatives dans les domaines du sport, des loisirs et de la sensibilisation, notamment la conférence de Sam Côté à l'école Soleil-Levant.

Enfin, comme expliqué dans la section sur les loisirs, grâce à une subvention provinciale, la coalition a participé à un projet artistique de médiation culturelle. Ce projet visait non seulement à développer les compétences

artistiques des jeunes, mais aussi à cultiver leurs compétences organisationnelles, la ponctualité, l'esprit d'équipe, la réflexion personnelle et la gestion d'un budget, tout en leur offrant un espace pour s'exprimer. Les élèves ont réalisé des œuvres d'art portant sur des thématiques de santé mentale, de consommation et de dépendance, et ont participé activement à toutes les étapes du projet, de la planification à la réalisation finale.

Grâce aux fonds reçus du gouvernement du Nouveau-Brunswick dans le cadre du programme Planète jeunesse **et au soutien complémentaire du FASR**, la CSRK a pu maximiser l'effet des ressources disponibles. La coordination du programme, **financée par le FASR**, a assuré un leadership et renforcé la capacité organisationnelle de la coalition. Ce soutien a eu des retombées concrètes et durables en ce qu'il a encouragé une participation accrue des jeunes aux initiatives, tout en favorisant le développement de leurs compétences personnelles et sociales comme l'esprit d'équipe, l'organisation, la ponctualité, la gestion d'un budget et l'expression artistique. Pour les familles et la collectivité, il a permis un meilleur accès aux activités et aux services locaux, renforçant les liens communautaires et la collaboration entre les organismes. Enfin, pour la coalition elle-même, le financement a assuré la continuité et la cohérence des actions, a consolidé les partenariats et a permis de tirer parti d'autres sources de financement pour maximiser les retombées globales du programme.

- **Mise en œuvre du plan de sécurité communautaire**

En collaboration avec les membres du Comité de sécurité publique et des intervenants communautaires, la CSRK continue de développer et de mettre en œuvre des actions visant à réduire la criminalité, tout en appuyant les initiatives existantes et en planifiant de nouvelles activités dans le cadre de son plan d'action. **Le financement reçu du FASR** a permis de couvrir une partie du salaire du coordonnateur, assurant un leadership et une coordination efficaces du plan d'action. Le coordonnateur a ainsi pu veiller à la mise en œuvre des différentes actions, organiser des rencontres régulières avec le comité de sécurité publique de la CSRK et tisser de nouveaux partenariats stratégiques. Ce financement a ainsi amélioré la cohérence et la continuité des interventions prévues dans le plan d'action.

Les retombées concrètes de ce soutien financier se font sentir à plusieurs niveaux; notamment, il a permis d'améliorer la coordination entre les organismes locaux ainsi que la prévention et la sécurité au sein de la collectivité, en plus de garantir la mise en œuvre efficace et viable des mesures du plan d'action. En somme, **l'appui du FASR** a été déterminant pour assurer la stabilité du poste de coordonnateur et maximiser les retombées des initiatives prévues dans le plan d'action.



Initiatives annuelles de sécurité publique

- Journées annuelles de la sécurité publique : L'édition du printemps s'est tenue à Nouvelle-Arcadie et, pour la première fois, dans le district rural de Kent (Baie-Sainte-Anne). Ces journées, rendues possibles grâce au soutien du Fonds de subvention conditionnelle pour appuyer la prévention de la criminalité, ont favorisé la coordination entre intervenants en santé publique, le dialogue avec des services d'incendie qui n'avaient jusqu'alors pas été mis en liaison, le rapprochement entre le public et les services de police, l'inclusion d'enjeux de santé mentale, et une présence dans des collectivités qui n'avaient jamais bénéficié de telles activités.
- Programme de contraventions positives : Cette initiative a aussi bénéficié de l'aide financière du Fonds de subvention conditionnelle pour appuyer la prévention de la criminalité, qui a permis sa planification et sa mise en œuvre en collaboration avec la GRC. Le programme a encouragé les jeunes à adopter des comportements responsables et positifs, tout en stimulant leur participation citoyenne, leur sentiment d'appartenance à la collectivité ainsi que le renforcement des facteurs de protection.
- Collectes de denrées non périssables : Cette année, des collectes pour les banques alimentaires de la région ont été organisées à trois emplacements en novembre, en collaboration avec la GRC. Ces initiatives ont permis de recueillir 2 178,50 \$ ainsi qu'un nombre important de denrées non périssables. La répartition de ces collectes est détaillée comme suite :
 - Grand-Bouctouche | COOP : 913 \$
 - Five Rivers | Foodland : 510,20 \$
 - Nouvelle-Arcadie | COOP : 755,30 \$



Initiatives ponctuelles de sécurité publique

- Journée multiculturelle : La présence de la CSRK a contribué à sensibiliser la population aux différentes cultures de la région, encourageant ainsi l'ouverture, le respect et le dialogue interculturel.
- Collaboration avec l'école Clément-Cormier : L'organisation d'un match de hockey opposant les Cavaliers à la GRC et d'une Journée carrière en mesures d'urgence a permis aux jeunes de se familiariser avec les services de sécurité et d'urgence et d'explorer des carrières dans ces domaines, en plus de resserrer les liens entre l'école, les organismes communautaires et les services publics.
- Séance d'information sur la conduite sécuritaire pour nouveaux arrivants : Organisée en partenariat avec le Conseil multiculturel du Nouveau-Brunswick, cette séance a permis d'informer les nouveaux arrivants sur les pratiques sécuritaires durant les mois d'hiver, contribuant ainsi à l'intégration et à la sécurité de ces citoyens.
- Activité culturelle pour la Journée de la vérité et de la réconciliation : Le coordonnateur a contribué à l'organisation de cet événement à Grand-Bouctouche, en collaboration avec d'autres services des Services communautaires, contribuant à sensibiliser le public aux réalités autochtones et à promouvoir la réconciliation dans la région.
- Activités avec un policier : Un partenariat est établi avec la GRC pour créer des occasions de rapprochement entre les services policiers et la collectivité. Cette année, on a notamment organisé l'activité « Halloween with a cop », pendant laquelle des policiers patrouilleurs ont distribué des bonbons aux enfants lors de leur tournée de porte-à-porte. Cette activité a ainsi contribué à créer des échanges positifs et à améliorer le lien de confiance avec les familles.

Ces initiatives ont ainsi encouragé la cohésion sociale, le dialogue entre citoyens et intervenants, l'inclusion des populations ayant un accès limité aux services, la sensibilisation aux enjeux de sécurité et de diversité culturelle, et la participation des jeunes et des nouveaux arrivants à la vie communautaire.

Également, la CSRK a été sélectionnée pour participer au programme pilote canadien UPSTREAM (Renforcer la prévention en soutenant la préparation, l'engagement et la collaboration multisectorielle). Ce projet permettra à la CSRK d'intensifier ses efforts de prévention et d'intervention précoce en matière de sécurité et de bien-être communautaires. Il offrira un cadre pour améliorer la coordination avec les partenaires locaux, optimiser la planification stratégique du plan d'action et cibler les initiatives de prévention en s'appuyant sur des données probantes et des pratiques efficaces. UPSTREAM contribuera également à repérer les facteurs de risque et à stimuler les facteurs de protection pour les jeunes et les familles, tout en fournissant des outils d'évaluation pour mesurer les retombées des actions entreprises. Enfin, le projet soutiendra le développement des capacités locales et des compétences du personnel et des intervenants, afin d'assurer la continuité et la durabilité des initiatives de sécurité publique de la CSRK.

À ce jour, le coordonnateur a assisté à plusieurs rencontres initiales et des consultations ont été organisées auprès de certains comités, entre autres le comité de résilience régionale la coalition Planète jeunesse Kent ainsi que des membres du conseil d'administration de la CSRK, afin de recueillir des perspectives sur le sentiment de sécurité dans la grande région de Kent. D'autres développements sont à venir au cours de la nouvelle année.

COORDINATION DES EFFORTS DE FORMATION DES INTERVENANTS

- Offrir des formations locales en mesure d'urgence

Des fonds du FASR avaient été prévus pour offrir les formations du Système de commandement des interventions (SCI), soit SCI-200 (niveau 200) et SCI-300 (niveau 300), chacune étant donnée à deux reprises. Toutefois, en raison du faible nombre d'inscriptions, ces formations n'ont pas eu lieu et les sommes allouées à cette fin n'ont donc pas été utilisées.

Cela dit, certains partenaires ont manifesté un intérêt pour d'autres types de formations en mesures d'urgence. Ces besoins pourront être réévalués et, le cas échéant, des formations adaptées pourraient être offertes l'an prochain, en collaboration avec des intervenants spécialisés du domaine.

SERVICES BIEN DÉFINIS PERMETTANT UNE COORDINATION EFFICACE DES RESSOURCES ET L'OPTIMISATION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

- Établir une collaboration régionale pour les services d'incendie

En 2025, la CSRK, accompagnée de plusieurs représentants de ses municipalités membres, a participé à des discussions et à des rencontres portant sur l'élaboration d'un document officiel d'aide mutuelle. Ce document, créé par l'Organisation des mesures d'urgence du Nouveau-Brunswick (ministère de la Justice et de la Sécurité publique), vise à officialiser la collaboration entre les municipalités participantes et à garantir un accès rapide à des ressources communes en cas de besoin. La participation de la CSRK à ces discussions a permis l'établissement de protocoles clairs pour la gestion des situations d'urgence. Ce cadre d'entraide mutuelle renforce non seulement la préparation et la résilience des municipalités face aux incidents critiques, mais favorise également le partage de ressources, l'harmonisation des pratiques et l'efficacité des interventions sur l'ensemble du territoire.

- **Comité de sécurité publique**

Ce comité est composé de membres issus du domaine de la sécurité publique, de deux membres du conseil d'administration de la CSRK et d'Arnold Vautour, qui siège à titre de président du comité et d'Échec au crime N.-B. Au cours de l'année, quatre réunions ont été tenues, durant desquelles les membres ont présenté leurs différents projets au groupe afin d'informer les autres participants et de favoriser d'éventuelles collaborations. Ces rencontres ont également permis d'aborder certains problèmes de sécurité observés dans nos collectivités.

TABLEAU 10.4 – PRÉSENCES DES MEMBRES

Membres du comité ou secteur prioritaire	Réunions	Honoraires	Dépenses
Jean Hébert	1	100,00 \$	60,20 \$
Tina Beers	4	400,00 \$	240,80 \$
Arnold Vautour (président)	4	375,00 \$	65,10 \$
GRC	4	0,00 \$	0,00 \$
Organisation des mesures d'urgence du N.-B.	3	0,00 \$	0,00 \$
Ambulance NB	3	0,00 \$	0,00 \$
Justice et Sécurité publique	3	0,00 \$	0,00 \$
Échec au crime	4	0,00 \$	0,00 \$
Bureau du prévôt des incendies	1	0,00 \$	0,00 \$
Chefs pompiers de la région de Kent	3	0,00 \$	0,00 \$
Développement des ressources	0	0,00 \$	0,00 \$
Centre de santé mentale communautaire Richibucto	3	0,00 \$	0,00 \$
Centre de ressources familiales	2	0,00 \$	0,00 \$
Réseau de santé Vitalité	1	0,00 \$	0,00 \$
Centre de prévention de la violence dans Kent	1	0,00 \$	0,00 \$
Résilience communautaire	3	0,00 \$	0,00 \$
Parcs Canada	4	0,00 \$	0,00 \$
Application des arrêtés	4	0,00 \$	0,00 \$
District scolaire francophone Sud	0	0,00 \$	0,00 \$
Tri- County Ground Research and Rescue	4	0,00 \$	0,00 \$

Remerciements

En tant que coordonnateur de la sécurité communautaire, je tiens à remercier le ministère de la Justice et de la Sécurité publique, les membres de la GRC, le ministère de la Santé, Santé publique NB, le FASR ainsi que le Réseau de santé Vitalité pour leur précieuse contribution à nos projets. Je souhaite également exprimer ma gratitude envers tous nos partenaires communautaires, aux membres de la coalition Planète jeunesse Kent, aux membres du comité de sécurité publique, à tous les employés municipaux ainsi qu'à mes collègues de la CSRK pour leur aide et leur collaboration continue.

Le coordonnateur en sécurité communautaire

Miguel Allain

11. RAPPORT DU SERVICE DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES

C'est avec plaisir que je vous présente dans cette section le rapport des activités du service de gestion des déchets solides pour l'année 2025, qui a été marquée par la continuité du travail avec les partenaires régionaux, provinciaux et nationaux, l'analyse des besoins et la capacité de réagir en cas d'imprévus. Somme toute, le service se porte bien et maintient un service de qualité aux résidents de la grande région de Kent.

Participation aux réunions et rapport des dépenses des membres du comité

Le comité technique sur la gestion des déchets solides (CTGDS) a poursuivi son travail d'appui au personnel du service de gestion des déchets solides par leurs recommandations et la supervision des opérations. Comme convenu dans le mandat du comité, celui-ci s'est réuni à quatre reprises en 2025.

TABLEAU 11.1 – PRÉSENCES DES MEMBRES

Membres du comité	Réunions (4 + AGA)	Honoraires	Dépenses
Barry Spencer (président)	3	375,00 \$	181,44 \$
Achille Bastarache	4	400,00 \$	21,60 \$
Daniel Bourgeois	4	300,00 \$	213,12 \$
Eugène Cormier	4	400,00 \$	95,04 \$
Jacques Cormier	2	200,00 \$	89,28 \$
Douglas MacDonald	5	425,00 \$	270,72 \$

La CSRK collabore étroitement avec de nombreux partenaires afin d'assurer un service de gestion des déchets solides adéquat aux quatre coins de la grande région de Kent. Sans leur appui, nos résidents ne pourraient bénéficier de services aussi diversifiés et accessibles. Nous remercions du fond du cœur les organismes suivants :

- Le gouvernement du Nouveau-Brunswick
- Recycle NB, Association pour le recyclage des produits électroniques (ARPE), Product Care, Circular Materials, Encorp Atlantique, Tire Recycling Atlantic Canada Corporation (TRACC), Société de gestion des huiles usagées (SOGHU) Atlantique et Association pour la récupération des produits santé (ARPS)
- Eco360 Sud-Est et les commissions de services régionaux
- Les municipalités et la communauté rurale de la région de Kent
- Le district rural de Kent
- Place Lebourg, Bouctouche
- Place Cartier, Richibucto
- Omni Market, Pointe-Sapin
- Cocagne Variety
- Marché Tradition – La Coopérative de St. Louis limitée
- Notre Centre, Grande-Digue
- Marché Tradition – La Coopérative de Rogersville limitée
- Saint-Antoine Bottle Exchange
- Les quincailleries Home Hardware (Rogersville, Richibucto, Saint-Antoine et Baie-Sainte-Anne)

Gestion des contrats de collecte

Depuis janvier 2025, la CSRK a ajouté les régions de Baie-Sainte-Anne, d'Escuminac et de Hardwicke à ses contrats de collecte. La transition s'est assez bien déroulée, malgré certaines difficultés liées aux frontières à respecter entre le district rural de Kent et celui de la région de Miramichi. D'importants efforts promotionnels ont été déployés en amont dans la région pour assurer une transition fluide et l'administration se réjouit de constater que la population semble s'être très rapidement adaptée à notre système de tri à trois sources.

En septembre 2025, la CSRK a été avisée par le propriétaire de McAction Entreprises Inc. qu'il appliquerait la clause de 90 jours pour le contrat K4. Du même coup, la Ville de Champdoré a reçu le même avis et a soumis une demande officielle par voie de motion au conseil d'administration de la CSRK pour joindre le programme de collecte optimisée. Par conséquent, la CSRK a lancé un appel d'offres en septembre pour le contrat K4, incluant le territoire de l'ancien village de Saint-Antoine. Cet ajout entraîne une augmentation des coûts contractuels, mais permet également de répartir ces coûts sur un plus grand nombre de résidences dans le cadre des six contrats de collecte. La hausse de 28 % des coûts s'explique donc par l'augmentation du nombre d'arrêts à couvrir et l'inflation. Le nouveau contrat K4 est entré en vigueur le 14 décembre 2025 et la transition, bien qu'elle ait eu lieu tout juste avant le temps des fêtes, s'est quand même bien déroulée. La signature de ce contrat signifie donc que l'ensemble du territoire de nos six municipalités et du district rural est maintenant couvert par la CSRK dans le cadre du programme de collecte optimisée.

L'entente de service signée avec Circular Materials (CM) pour la collecte des emballages et des produits papier (EPP) est demeurée en place durant toute l'année 2025. Les revenus générés par cette entente ont été pris en compte lorsque l'administration a préparé son budget opérationnel pour 2025 et ont eu une incidence non négligeable sur les cotisations de nos municipalités. Comme l'entente triennale prendra fin en décembre 2026, l'administration cherchera à entamer des négociations avec CM pour renouveler l'entente à plus long terme. Pour répondre aux attentes de CM en matière de réacheminement et de taux de contamination, l'administration a établi un arrêté municipal sur la collecte des déchets et l'a transmis à ces municipalités pour adoption en 2026. La CSRK voit d'un œil positif cette collaboration et souhaite conserver une bonne relation de travail avec ce partenaire important dans la bonne gestion des déchets solides résidentiels. **Les fonds du FASR** ont appuyé l'évaluation des demandes en lien avec le programme EPP ainsi que l'élaboration de l'arrêté, des initiatives clés pour la gestion efficace des matières résiduelles et le maintien de l'entente avec CM.

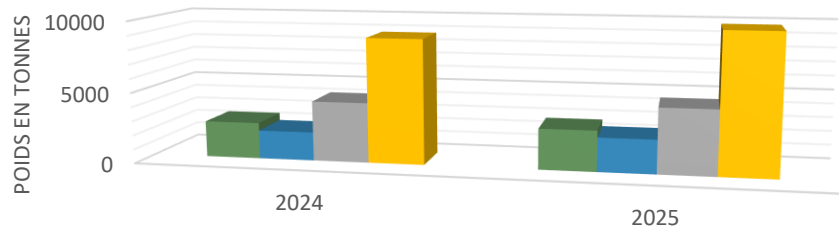
Analyse de la production de déchets résidentiels

En 2025, le volume de déchets résidentiels produits dans la région en 2025 est demeuré très stable. Il est surprenant de constater que la différence entre 2024 et 2025 n'est que de 0,02 %, soit 1,55 tonne de moins qu'en 2024. Ces données s'avèrent très utiles pour établir des estimations plus précises pour les frais de déversement lors de la préparation des budgets.

Il était difficile pour l'administration de fournir des estimations pour la production de déchets pour 2025, les données de l'année précédente comprenant le volume des matières recyclables jusqu'en mai 2024 et deux nouvelles régions ayant été ajoutées à nos contrats de collecte. C'est justement dans les contrats K1 et K5 où ont été ajoutées ces collectivités que l'on observe les augmentations les plus marquées. Les diminutions dans les contrats K2, K3 et K4 s'expliquent par le volume des matières recyclables qui était comptabilisé pour quatre mois en 2024.

Kent Waste Report/Rapport de déchets pour Kent For 2025/Pour 2025		TABLEAU 11.2 – ANALYSE DU TONNAGE TOTAL POUR LA RÉGION DE KENT – 2025																		
Non optimized communities/Communautés non optimisées		Jan Jan	Fév Feb	Mars Mar	Avril Apr	Mai May	Juin June	Juillet Jul	Aout Aug	Sept Sept	Oct Oct	Nov Nov	Dec Dec	Dec-24 Dec-24	YTD/CAJ 2025	YTD/CAJ 2024	YTD/CAJ 2025	YTD/CAJ 2024	Difference	%
Elispogtog First Nation Band		26.13	20.95	27.17	25.82	30.11	29.62	22.88	22.21	28.07	31.69	28.20	26.84	29.25	343.43	319.69	319.69	-23.74	-6.91%	
Municipality of St-Antoine		25.66	16.08	20.63	23.24	36.84	40.15	25.68	19.85	23.04	25.81	31.40	9.57	14.82	307.15	297.95	297.95	-9.20	-3.00%	
Indian Island First Nation Band		5.59	6.47	3.80	3.05	3.96	0.00	6.39	5.87	0.00	6.90	6.07	4.48	10.10	70.25	52.58	52.58	-17.67	-25.15%	
Subtotal/Sous-total		57.38	43.50	51.60	52.11	70.91	69.77	54.95	47.93	51.11	64.40	65.67	40.89	54.17	720.83	670.22	670.22	-50.61	-7.02%	
Optimized collection/Collecte optimisée																				
K1 (Fero)		163.45	123.63	126.40	149.82	174.65	196.27	225.56	185.83	186.59	187.78	165.61	166.32	158.21	1909.76	2051.91	2051.91	142.15	7.44%	
Gladeside/Dundas/St-Damien/Pelerin																				
Haut St-Antoine/St-Antoine Nord/McKees Mill																				
St-Joseph-de-Kent/St-Grégoire/Boutouche-Sud																				
Dixon-Point/St-Thomas-de-Kent/Cocagne																				
Renauds Mills/St-Antoine-Sud/Notre-Dame																				
Grande-Digue																				
K2 (Fero)		84.02	74.89	76.43	77.39	98.57	102.16	130.12	98.66	95.64	109.69	90.11	107.51	92.39	1220.17	1145.19	1145.19	-74.98	-6.15%	
Ste-Marie-de-Kent/Bailia Philip																				
Boutouche, St-Edouard/Ste-Anne-de-Kent																				
Boutouche Cove/Buctouche First Nation/St-Maurice																				
McIntosh Hill/Baie de Boutouche																				
K3 (Fero)		82.00	60.59	63.12	86.71	83.56	95.99	93.05	90.58	84.60	75.38	76.79	94.93	94.15	1125.79	987.30	987.30	-138.49	-12.30%	
South Branch/Richiboutou-Village/Galloway/East Branch																				
Jardineville/Mundleville/Childs Creek/Upper Rexton																				
Bass River/Targetville/Main River/Saint-Norbert																				
Municipality of Rexton/Municipality of Richibucto																				
K4 (McAction)		65.33	56.35	47.76	61.95	49.58	50.74	79.71	67.27	66.02	62.40	54.55	83.61	79.46	853.23	745.27	745.27	-107.96	-12.65%	
Murray Settlement/Collette/Rosaireville																				
Rogersville-Est/Rogersville-Ouest/Acadieville																				
Acadie Siding/Noirville/Kent Junction/Harcourt																				
Cails Mills/Smith's Corner/Fords Mills/Browns Yard																				
Municipality of Rogersville/St-Paul/Hébert																				
Coal Branch/Adamsville/Clairville/Beersville																				
K5 (Fero)		111.98	86.12	93.79	111.50	106.19	124.65	135.93	112.10	124.42	121.64	106.24	126.87	94.48	1105.44	1361.43	1361.43	255.99	23.16%	
St-Charles/St-Ignace/St-Louis/Aldouane																				
Kouchibouguac/Laketon/Pointe-Sapin																				
Escuminac/Hardwicke/Baie-Sainte-Anne																				
K6 - Bulky (Fero)		11.72	9.69	8.81	36.93	72.55	61.94	75.40	35.80	64.77	56.42	40.25	13.18	23.82	515.11	487.46	487.46	-27.65	-5.37%	
All optimized regions																				
Subtotal optimized collection/Sous-total collecte optimisée		518.50	411.27	416.31	524.30	585.10	631.75	739.77	590.24	622.04	613.31	533.55	592.42	542.51	6729.50	6778.56	6778.56	49.06	0.73%	
Total Residential Waste/Déchets résidentiels total		575.88	454.77	467.91	576.41	656.01	701.52	794.72	638.17	673.15	677.71	599.22	633.31	596.68	7450.33	7448.78	7448.78	-1.55	-0.02%	
ICI Waste/Déchets ICI		246.83	210.12	270.99	382.38	424.18	402.92	337.75	305.64	327.38	332.08	347.98	269.05	229.97	3697.02	3857.30	3857.30	160.28	4.34%	
CD Waste/Déchets CD		0.00	0.00	0.00	17.30	0.00	5.90	0.00	9.06	9.56	2.66	13.61	9.91	0.00	51.03	68.00	68.00	16.97	33.25%	
Grand Total		822.71	664.89	738.90	976.09	1080.19	1110.34	1132.47	952.87	1010.09	1012.45	960.81	912.27	826.65	11198.38	11374.08	11374.08	175.70	1.57%	
Eco-Depot tonnage/Tonnage éco-dépôt		NA	14.11	NA	NA	NA	55.87	NA	NA	36.16	NA	37.98	NA	64.19	134.20	144.12	144.12	9.92	7%	
# of vehicles at the Eco-Depots/# de véhicules aux éco-d		NA	137	NA	NA	NA	580	NA	NA	270	NA	410	NA	536	1235	1397	1397	162	13%	

TABLEAU 11.3 - DÉCHETS RÉSIDENTIELS



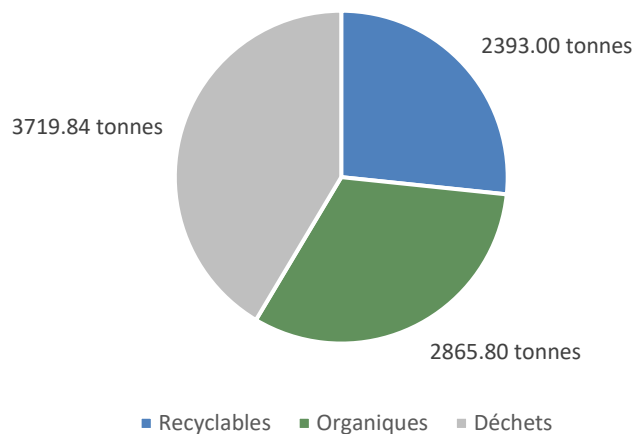
	2024	2025
■ Organiques	2560.02	2865.80
■ Recyclables	2020.97	2393.00
■ Déchets (incluant les gros déchets)	4246.63	4582.98
■ Total	8827.62	9841.78

Programme 3 sources

Le Programme 3 sources est en place depuis 2016 dans la grande région de Kent pour diminuer l’empreinte écologique de la production de déchets résidentiels et réacheminer un maximum de matières du site d’enfouissement d’Eco360 Sud-Est. En 2025, le volume de sacs entrants se situe à 27 % pour les matières recyclables, à 32 % pour les matières organiques et à 41 % pour les déchets. Il est important de continuer à informer le public sur le tri afin de ramener ces chiffres plus près du tiers pour chaque source.

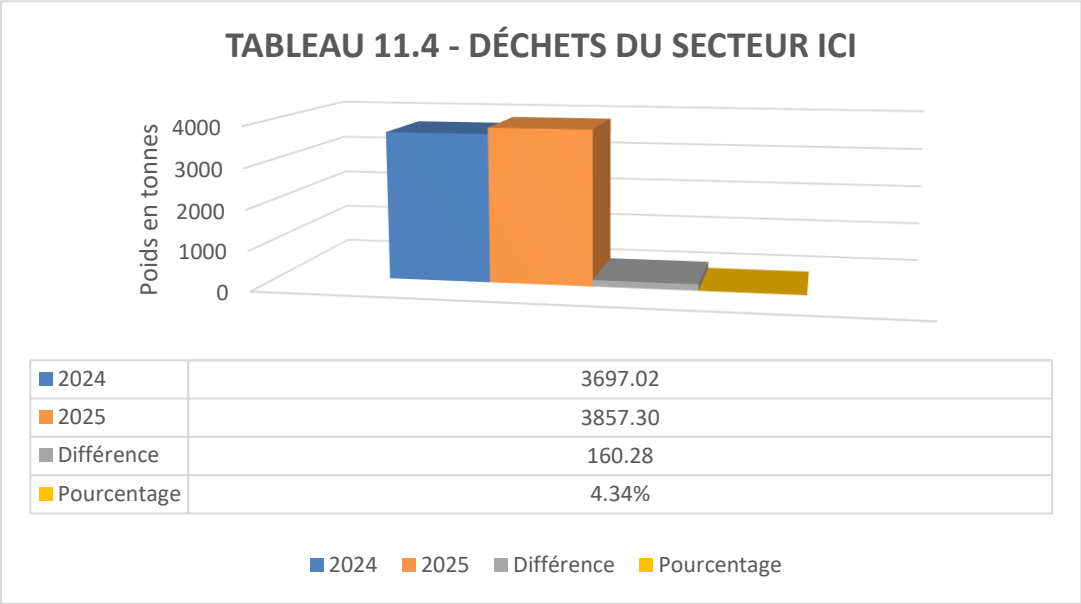
Les efforts de promotion se sont poursuivis en 2025 par divers outils de communication, notamment des publications dans notre bulletin *Parlons Kent*, des présentations publiques et des publications sur les médias sociaux. Nos messages communiqués à la population et le travail effectué par les éboueurs permettent au Programme 3 sources de demeurer à la base d’une bonne gestion des déchets solides dans le territoire. **Des fonds provenant du FASR** ont été utilisés à ces fins, permettant de rejoindre un plus grand nombre de nos résidents et de mieux faire connaître nos services.

FIGURE 11.1 - PROGRAMME 3 SOURCES



Secteur ICI

La tendance s’est aussi maintenue du côté du secteur industriel, commercial et institutionnel (ICI), où on observe une variation de 4,34 %, c’est-à-dire une augmentation de 160,28 tonnes comparativement à 2024. Nous sommes fiers de constater une stabilisation du volume dans ce secteur, ce qui indique que les problèmes rencontrés en 2023 – la nécessité de classer certains déchets comme commerciaux et d’enfourer des déchets résidentiels en raison de bris mécaniques importants – sont désormais derrière nous. Nous souhaitons tout de même enregistrer des augmentations dans les années à venir, ce qui traduirait une hausse du nombre d’entreprises dans la région. Tant que la quantité de déchets en tonnes ne diminue pas, nous pouvons supposer que le secteur ICI se porte toujours bien dans la région.



Éco-dépôts mobiles

En 2025, nous avons connu une année record pour les deux statistiques recueillies dans le cadre des éco-dépôts mobiles, c’est-à-dire le nombre d’utilisateurs et le volume recueilli. Comme d’habitude, un envoi postal a été effectué en début d’année afin de communiquer l’horaire des événements pour toute l’année. Les régions sélectionnées en 2025 étaient l’Aldouane, Rogersville, Saint-Antoine et Cocagne. Nous avons l’habitude d’être présents chaque année à Bouctouche, mais nous avons dû ajuster l’horaire à la dernière minute pour des raisons logistiques. Un total de 1 397 véhicules se sont présentés aux quatre événements, pour un total de 144,12 tonnes de déchets recueillis. Il s’agit donc d’une moyenne de plus ou moins 349 véhicules et de 36 tonnes par événement.

L’événement de Saint-Antoine a été moins achalandé qu’à l’habitude pour deux raisons : tout d’abord, l’événement a eu lieu le 1^{er} février, ce qui nous a laissé très peu de temps pour en faire la promotion étant donné que l’envoi postal annuel est effectué en janvier. Si les résidents ont tardé à visiter leur boîte postale, il est possible qu’ils n’aient pas reçu l’avis à temps. La météo a aussi nui à la popularité de l’événement : comme il faisait très froid à cette date, les résidents ont peut-être décidé de ne pas sortir. Cependant, les autres événements ont largement compensé celui de Saint-Antoine.

Ce service est rendu possible grâce à la collaboration d’Eco360 Sud-Est et au financement du gouvernement du Nouveau-Brunswick par l’entremise du Fonds en fiducie pour l’environnement.

TABLEAU 11.5 - ÉCO-DÉPÔTS MOBILES 2025		
Nombre de véhicules/participants		Total
1 397		144,12 tonnes
Articles	Description	Quantité
Pneus	Total de pneus	910
Métal	Nombre de cages	91
Cendres	Nombre de barils	5
Verre	Nombre de sacs	5,75
Électroniques	Nombre de cages	9,25
Électroménagers	Réfrigérateur	23
	Congélateur	23
	Poêle	15
	Lave-vaisselle	16
	Laveuse	15
	Sécheuse	20
	Micro-ondes	27
	Déshumidificateur	49
	Climatiseur	10
	Refroidisseur d'eau	9
	Téléviseur	96
Autres	Trappes à homards	0
Volume total des articles		50,99 tonnes
Carton		1,66 tonne
Déchets de construction et de démolition		0,00 tonne
Déchets encombrants		68,75 tonnes
Déchets dangereux		22,72 tonnes
TOTAL		144,12 tonnes
*1 cage = 4' x 3' x 3'		
*1 sac = 3,5' x 3,5' x 3,5'		

Rapport sur la collecte des déchets

Au printemps 2025, le CA de la CSRK s'est interrogé sur le programme de collecte optimisée ainsi que son efficacité et efficience à long terme. Les coûts de collecte augmentent annuellement et nos municipalités membres ressentent la pression financière qu'occasionnent de telles dépenses. De nombreux facteurs entrent en jeu dans l'augmentation des coûts, notamment le manque de concurrence, les changements dans l'offre de services (CM,

collecte de déchets encombrants sur appel, diminution de la fréquence des éco-dépôts mobiles pour n'en nommer que quelques-uns), la rareté de la main-d'œuvre et la conjoncture économique provinciale et nationale depuis la pandémie.

Au printemps 2025, le CA a donc demandé à l'administration d'évaluer différentes options pour assurer une collecte fiable et surtout abordable pour les années à venir, et de présenter ces options sous forme de rapport à l'automne 2025. Le CA était d'avis que des pistes de solution devaient être sérieusement envisagées pour que le service soit offert à un prix abordable pour les citoyens, tout en conservant un niveau de service que les contribuables jugent approprié.

Le rapport a été présenté en novembre 2025 lors d'une réunion extraordinaire. L'administration a mené cette étude en interne en faisant appel à de nombreux partenaires partout au pays. Les échanges menés lors d'entrevues et les données partagées se sont avérés essentiels à l'établissement d'un rapport contenant des renseignements fiables et vérifiables. Il existe évidemment des limites à ce que le rapport présente comme information et des expertises techniques plus poussées seraient nécessaires pour obtenir un portrait encore plus fidèle de la réalité actuelle et à venir. Le rapport reste un document évolutif qui pourra être adapté et revu en fonction des données obtenues lors des prochains processus d'appels d'offres, afin de réévaluer en permanence la viabilité des différentes options de l'offre de services. Pour le consulter, visiter la section Documents du site web de la CSRK.



Premières Nations

Le Coordonnateur en déchets solides pour les Premières Nations, M. Nebi Nicholas, a continué de travailler à l'élaboration et à l'implantation de programmes de gestion des déchets résidentiels auprès des communautés d'Elsipogtog et de L'nui Menikuk (Indian Island). En 2025, du travail de terrain a été effectué pour établir un service de travaux publics mieux organisé à Elsipogtog. Il reste du travail à faire, mais le personnel a l'intention de collaborer avec Nebi et le conseil de bande pour améliorer la gestion des déchets.

Des visites d'installations ont été organisées afin de mieux comprendre les processus de transformation, et les employés en sont ressortis très satisfaits et impressionnés. À partir de ce point de comparaison, ils ont continué la planification en vue d'une gestion plus efficace des déchets solides. Ce projet d'envergure comprend l'achat de bacs de trois couleurs pour toutes les résidences ainsi que l'ajout d'équipement permettant la collecte sécuritaire et séparée des déchets provenant des trois sources. De plus, le projet inclut une deuxième phase, le conseil a identifié un terrain où une station de transfert pourrait être bâtie si le financement est approuvé. Ce site pourrait devenir un lieu centralisé où les résidents de la grande région pourraient se départir de nombreux articles sans avoir à attendre la venue des éco-dépôts mobiles ou à s'enregistrer pour la collecte des déchets encombrants.

Remerciements

Je souhaite remercier chaleureusement les nombreux partenaires provinciaux et régionaux sans qui le service de gestion des déchets solides ne pourrait être assuré aussi efficacement dans la région. Un merci tout particulier aux éboueurs qui, chaque semaine, offrent un service de collecte professionnel et courtois à nos résidents. Le travail qu'ils effectuent n'est pas facile : ils font face à des conditions météorologiques parfois défavorables et manipulent des matières que la plupart des gens préfèrent éviter. Les employés d'Eco360 Sud-Est méritent aussi une mention spéciale, eux qui accueillent nos résidents avec le sourire et une réelle volonté d'aider chaque fois que les éco-dépôts mobiles visitent notre région.

Je ne peux non plus passer sous silence le travail du personnel administratif, qui m'appuie régulièrement dans l'exécution de mes tâches. Shelly, Julie, Francine et Louise sont toujours prêtes à donner un coup de main et fournissent un service à la clientèle exceptionnel en tout temps! Enfin, un gros merci aux membres du conseil d'administration pour leur confiance envers notre équipe, même lors de discussions et de prises de décisions difficiles. C'est un plaisir de travailler avec vous!

La directrice générale adjointe

Isabelle Godin



12. RAPPORT DU SERVICE DE TRANSPORT RÉGIONAL

C'est avec plaisir que je vous présente dans cette section le rapport des activités du service de transport régional, aussi connu sous le nom de Transport Kent. L'année 2025 pour ce service a été marquée par la continuité du travail avec nos nombreux partenaires régionaux et provinciaux, l'analyse des besoins et l'adaptation à la demande toujours croissante de la part de notre clientèle. Somme toute, le service se porte bien et continue de démontrer à quel point il est essentiel d'offrir des déplacements abordables dans la grande région de Kent.

Comité sur le transport régional

Le comité sur le transport régional a continué son travail d'appui au personnel de Transport Kent par leurs recommandations et la supervision des opérations. Comme convenu dans le mandat du comité, celui-ci s'est réuni à quatre reprises en 2025. Trois changements ont eu lieu dans la composition du comité durant l'année 2025. D'abord, le retrait de la membre étudiante du comité a été adopté en fin d'année 2025 par modification du mandat, et le changement est entré en vigueur en janvier 2025. De plus, le maire Roméo Bourque a remplacé Jean Hébert au sein du comité comme représentant du CA dès janvier, et Francine Daigle a remplacé Shivran Siddhu comme cliente en juin.

TABLEAU 12.1 – PRÉSENCE DES MEMBRES

Membres du comité	Secteur/Groupe prioritaire	Réunions (4)	Honoraires
Claudette Dupuis – (présidente)	Conductrice	3	375,00 \$
Jean-Charles Daigle	Membre du CA de la CSRK	3	325,00 \$
Roméo Bourque	Membre du CA de la CSRK	3	300,00 \$
Normand Maillet	Conducteur	4	400,00 \$
Rey Portugaliza	Nouvel arrivant	4	400,00 \$
Shivran Siddhu	Cliente	0	0,00 \$
Christel Robichaud	Cliente	4	400,00 \$
Francine Daigle	Cliente	1	100,00 \$

Statistiques d'utilisation de Transport Kent

Transport Kent offre des services de transport sécuritaires, fiables et abordables vers des destinations essentielles avec l'aide de nos conductrices et conducteurs bénévoles au grand cœur. Au cours de l'année précédente, nous avons enregistré une très forte augmentation de la demande. Pour 2025, nous observons de nouveau une hausse du nombre de trajets effectués par nos conducteurs bénévoles, mais à un rythme plus modéré qu'en 2023 et en 2024. Au cours de l'année, Transport Kent a offert 3 994 déplacements, ce qui représente une augmentation de 17,6 % par rapport aux 3 397 déplacements effectués en 2024. Les statistiques liées à ces trajets sont présentées dans les tableaux 12.2, 12.3 et dans la figure 12.1. Ces données confirment, une fois de plus, à quel point le service offert par Transport Kent est essentiel pour la grande région!

TABLEAU 12.2 - STATISTIQUES DES DÉPLACEMENTS

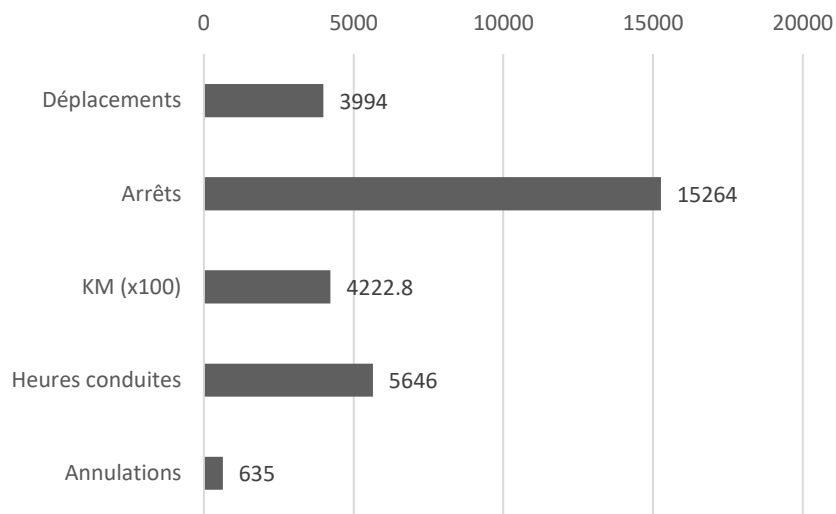


FIGURE 12.1 - RAISON DES DÉPLACEMENTS

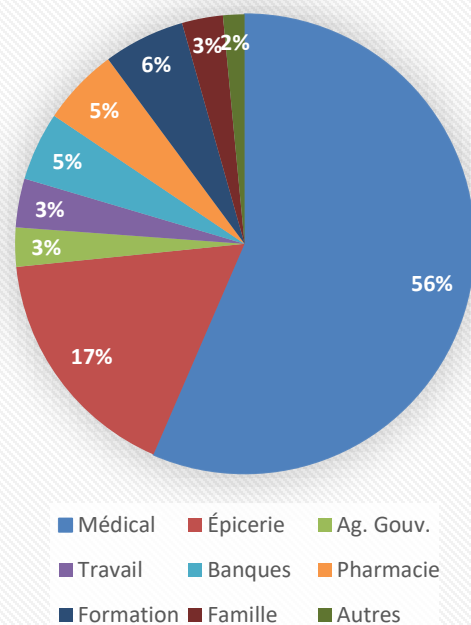
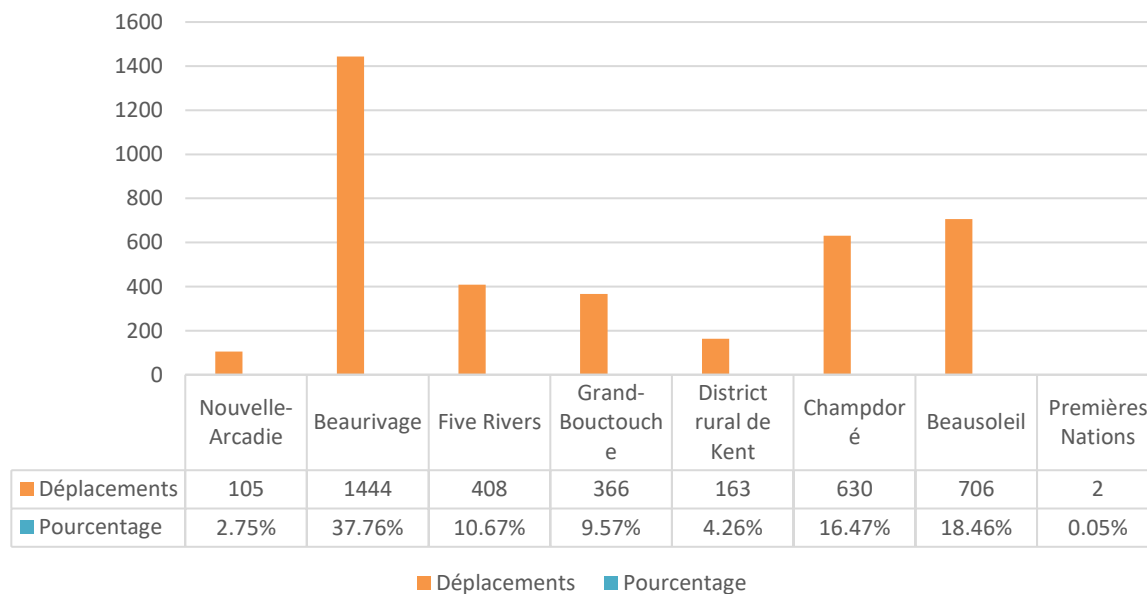
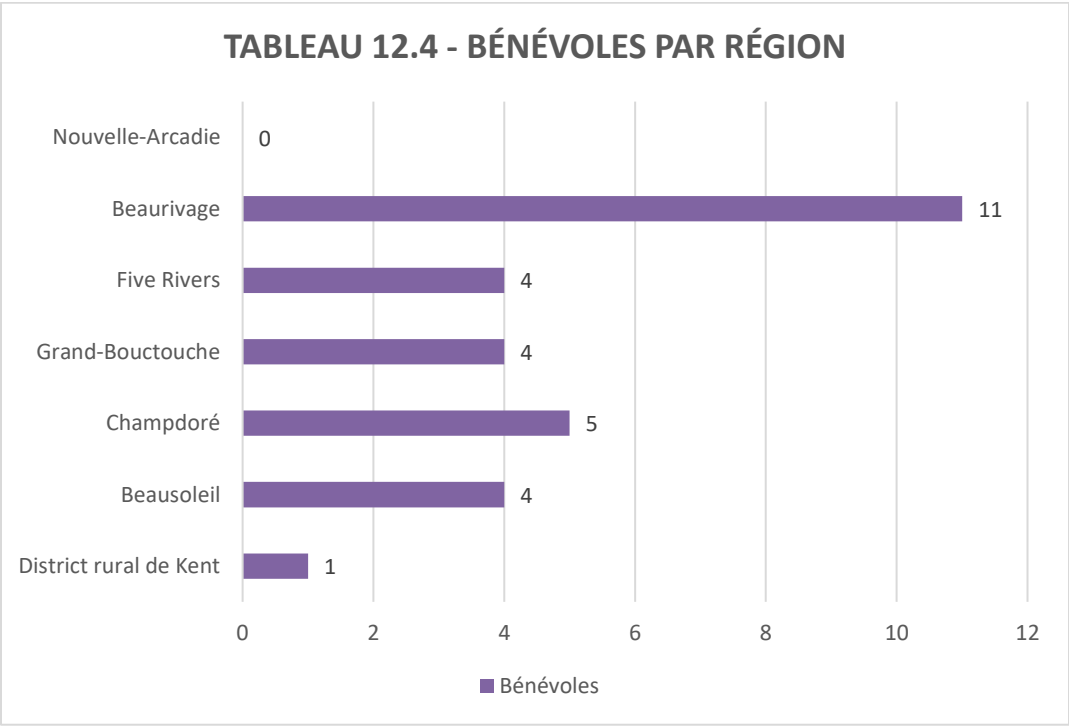


TABLEAU 12.3 - DÉPLACEMENTS PAR RÉGION



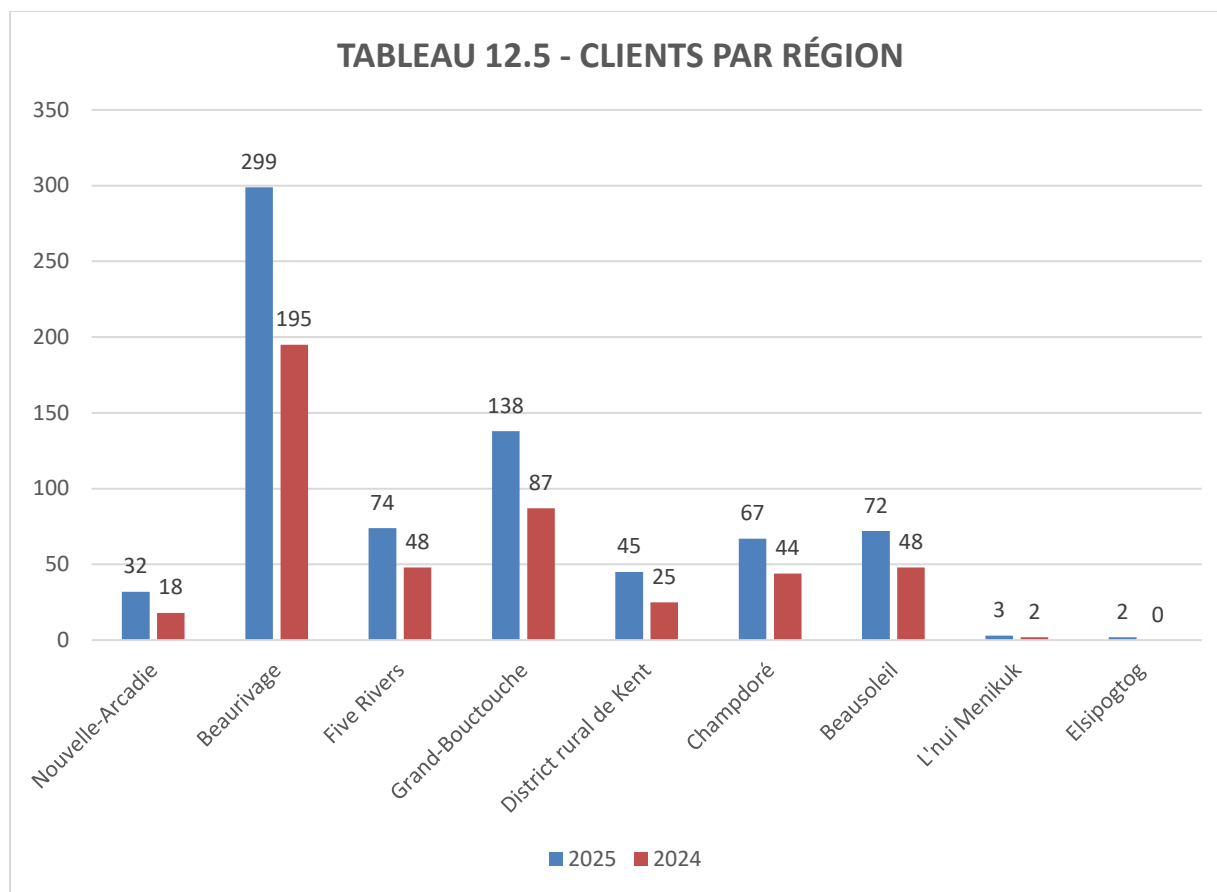
Malgré l'augmentation de la demande, le nombre de conducteurs bénévoles actifs pour le service est passé de 32 à la fin 2024 à 29 en date du 31 décembre 2025. La répartition des bénévoles par région est présentée dans le tableau 12.5. Ces gens ont généreusement consacré d'innombrables heures à transporter nos clientes et clients

avec respect, empathie et compassion. **Nos bénévoles sont un pilier essentiel de notre programme et nous leur sommes reconnaissants de leur contribution inestimable.**



Bien qu’il y ait eu une diminution, les raisons qui l’expliquent nous permettent de demeurer positifs quant à la prestation du service. Les conducteurs et conductrices qui ont cessé d’offrir leurs services ont quitté leur poste après avoir décroché un emploi à temps plein ou pour gérer des situations familiales ou de santé complexes. Un conducteur de longue date, Ernie Hébert, nous a aussi subitement quittés en début d’année; nous gardons en mémoire son engagement et le précieux service qu’il a rendu à sa collectivité.

Transport Kent est passé de 467 clients enregistrés en 2024 à 732 en 2025, soit une augmentation de 57 %. La répartition par région est présentée dans le tableau 12.6. Malgré ce nombre important de clients inscrits au service, il serait faux de croire qu’ils l’utilisent tous régulièrement. Le nombre réel de clients uniques ayant eu recours au service au moins une fois en 2025 s’élève à 355. Ce sont tout de même beaucoup de clients à transporter, certains plus d’une fois par semaine. La forte demande est traitée de manière juste et de façon efficace par notre personnel administratif, qui gère les dossiers avec professionnalisme et empathie. Leur contribution est extrêmement importante pour le bien-être du programme. **Des fonds provenant du FASR** sont d’ailleurs utilisés pour assurer le soutien administratif du service de répartition, pour faire la promotion du service auprès du grand public et pour recruter des bénévoles. Ces fonds sont essentiels au bon fonctionnement de Transport Kent.



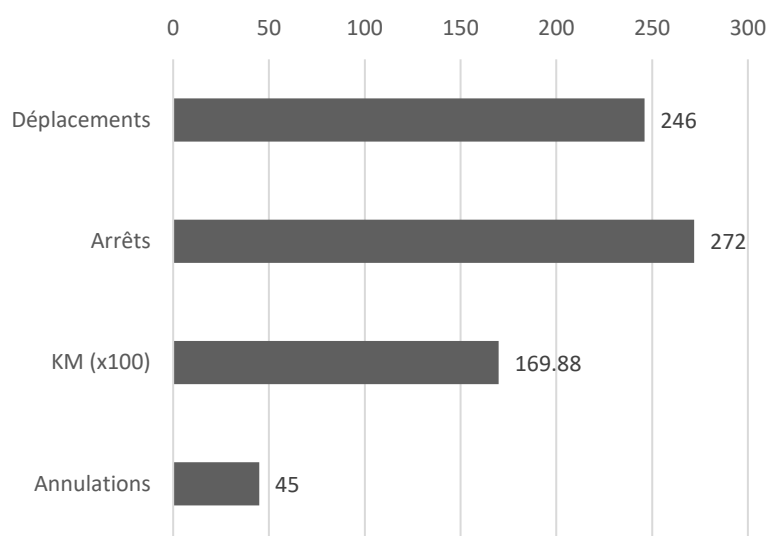
Fourgonnette accessible aux fauteuils roulants

L'année 2025 a été la première année complète d'opération de la fourgonnette accessible aux fauteuils roulants. Le programme prend de l'ampleur et les résidents de la grande région de Kent sont de plus en plus sensibilisés à l'existence du service. Les données d'utilisation indiquées dans le tableau 12.7 et la figure 12.2 sont déjà incluses dans le total des données présentées précédemment; nous les avons isolées dans cette section pour illustrer l'utilisation de la fourgonnette.

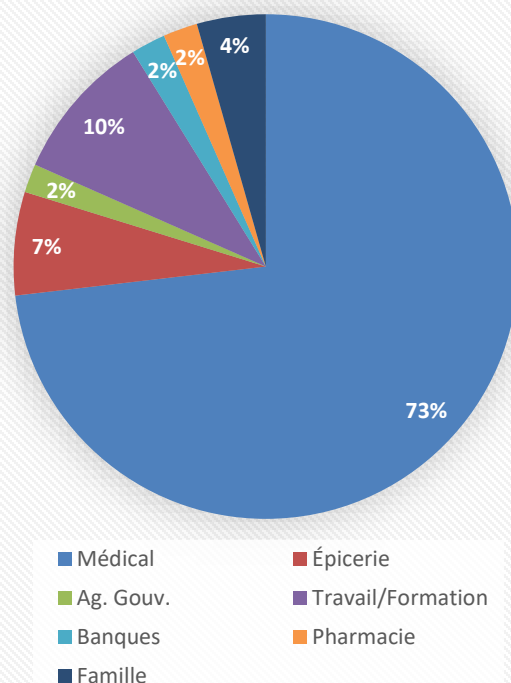
Lors de l'acquisition de la fourgonnette à l'été 2024, nous avons eu beaucoup de chance dans notre processus d'embauche et avons trouvé un employé hors pair en la personne de Marc Thibert pour opérer le véhicule. Depuis, nous avons tenté de recruter un employé occasionnel pour opérer la fourgonnette lorsque Marc s'absente pour des raisons de santé ou pendant ses vacances. Ce processus a été difficile et lent, mais nous sommes heureux d'annoncer qu'à l'automne 2025, Barry Spencer s'est joint à notre équipe pour occuper ce poste. Cette embauche assurera la continuité du service en tout temps, tout en permettant à Marc de prendre des congés bien mérités!

Des fonds provenant du FASR et de la Rexton Area Health Care Foundation Inc. ont permis d'assurer l'opération de notre fourgonnette accessible en couvrant les frais en essence, de maintien du véhicule et une partie des salaires de nos conducteurs. Nous les remercions sincèrement pour leur appui dans l'offre de ce service essentiel pour notre population à mobilité réduite.

**TABEAU 12.6 - STATISTIQUES DE DÉPLACEMENTS
FOURGONNETTE ACCESSIBLE**



**FIGURE 12.2 - RAISON DES DÉPLACEMENTS
FOURGONNETTE ACCESSIBLE**



Plan de transport régional

Pour assurer le service de transport régional pour les années à venir et soutenir l'administration dans l'exploitation du service, la CSRK a procédé à l'embauche, au cours de la dernière année, de Danik Savoie, étudiant à la maîtrise en études de l'environnement à l'Université de Moncton. Danik a agi en tant que consultant pour le service de transport régional afin d'élaborer un plan stratégique quinquennal pour Transport Kent. De mai à juillet 2025, Danik a tenu de nombreuses consultations auprès de différents acteurs jouant un rôle clé dans la prestation du service de Transport Kent, tout particulièrement des bénévoles et des clients.

Le résultat de l'étude que Danik a mené durant l'été a été présenté au conseil d'administration de la CSRK et adopté par celui-ci en novembre 2025. Le plan de transport régional est accompagné d'un plan de mise en œuvre quinquennal – de 2026 à 2030 – qui sera intégré à la stratégie régionale de la CSRK afin que les initiatives qui y sont incluses puissent bénéficier d'un soutien financier. Les changements proposés par le plan ont déjà entraîné des modifications à la politique interne sur le transport régional et mèneront à une réévaluation complète de celle-ci en 2026. Ce plan, l'élaboration de sa mise en œuvre et les travaux ayant conduit à la modification de la politique de transport ont été réalisés **grâce à l'appui financier du FASR** et de la Société de développement rural (SDR).



Remerciements

L'équipe de Transport Kent souhaite remercier ses bénévoles dévoués qui ont joué un rôle déterminant dans l'atteinte de ses objectifs. Leur travail acharné et leur engagement ont été d'une valeur inestimable dans la prestation de services de transport fiables à notre collectivité. Nous sommes fiers de travailler aux côtés de personnes aussi passionnées et altruistes qui ont eu une incidence positive sur la vie de bien des gens. Nous tenons également à remercier chaleureusement tous nos partenaires communautaires, les membres du comité sur le transport régional et le conseil d'administration de la CSRK pour leur soutien et leur collaboration dans nos efforts visant à améliorer les transports dans la région.

La directrice générale adjointe

Isabelle Godin

Commission de services
régionaux de Kent



Kent Regional
Service Commission

Bouctouche

104, boulevard Irving, unité 1
Bouctouche (N.-B.) E4S 3L5
Tél. : 506-743-1490
Fax : (506) 743-1491

Richibucto

25, boulevard Cartier, unité 145
Richibucto (N.-B.) E4W 3W7
Tél. : 506-523-1820
Fax : 506-523-1821

www.csrk.ca

1-855-588-1125 (sans frais)



Commission de services régionaux de Kent

MANDAT CONNEXE	NOM DE L'ACTIVITÉ			Contribution totale de la CSR	Valeur totale de la demande au FASR	Coût total de l'activité	FASR dépensé	Explication des dépenses non encourues	Détails des dépenses encourues
		IPC	Statut						
Aménagement local	Réalisation de plans d'aménagement	Deux Plans par 18 mois complétés par 2027	Le plan de Grand-Bouctouche est complété et en vigueur depuis août, le plan de Beaurivage est complété, mais en attente d'être enregistré à SNB. Les plans de Beausoleil et Five Rivers seront terminés par la fin 2026.	\$139,500	\$139,500	\$279,000	\$139,500		% du salaire afin de compléter les plans
Aménagement local	Soutenir les municipalités dans la préparation des plans gestion des actifs (géomatique)	Plans de gestion des actifs à jour par 2026	Mise à jour des plans gestion des actifs en continu	\$37,750	\$37,750	\$75,500	\$37,750		% du salaire afin de compléter les plans
Aménagement local	Cartographier les enjeux changements climatiques	Cartes actualisées par 2025	Grand-Bouctouche et Beaurivage sont complétés avec les communautés de Beausoleil et Five Rivers qui sont bien avancés dans le processus 75 %+	\$9,400	\$9,400	\$18,800	\$9,400		% du salaire afin de compléter les cartes
Aménagement local	Accompagnement avec municipalités dans l'élaboration des plans d'adaptation changements climatiques	Plans municipaux d'adaptation changements climatiques par 2025	Les plans sont chargés de principes, propositions et dispositions qui supportent l'importance du changement climatique lors du processus de développement. L'adoption enchaîne la mise en vigueur des lignes directrices en développement du territoire.	\$8,300	\$8,300	\$16,600	\$8,300		% du salaire afin de compléter les plans
Aménagement local	Mise à jour des politiques et procédures internes	Politiques révisées par 2025	Le développement d'une politique qui régit les frais de la demande avant l'obtention d'un permis lors de permis d'aménagement ou construction ainsi que le remboursement des frais lors d'un permis annulé.	\$12,500	\$12,500	\$25,000	\$12,500		% du salaire afin de réviser les politiques et procédures internes
Aménagement local	Révision du mandat agents arrêts	Rôle & responsabilité à jour par 2025	100 % complété	\$11,250	\$11,250	\$22,500	\$11,250		% du salaire afin d'effectuer la révision du mandat
Aménagement local	Contribution du personnel administratif envers les activités du mandat	Offrir le soutien administratif au mandat	En continu	\$80,000	\$70,000	\$150,000	\$70,000		Contribution d'aménagement local envers le soutien administratif au mandat.
Déchets solides	Évaluation et mise en œuvre du programme PPP	Lancement et promotion continus du programme	Lancement complété et promotion du programme continu	\$21,250	\$21,250	\$42,500	\$21,250		% du salaire pour le lancement et la promotion du programme PPP
Déchets solides	Accompagnement municipalité développement arrêtés municipaux en gestion déchets solides	Fournir aux municipalités un projet de arrêté municipal	Un arrêté municipal de base a été développé par le personnel et partagé avec les directeurs généraux à l'automne 2025 en vue d'être personnalisé pour leur entité propre et adopté en 2026.	\$2,500	\$2,500	\$5,000	\$2,500		% du salaire afin d'accompagner les municipalités au développement d'arrêtés municipaux
Déchets solides	Établir campagne sensibilisation + éducation GS (groupe scolaire)	Promotion des programmes et offre de visites scolaires en continu	Promotion des services de déchets par l'entremise du bulletin «Parlons Kent!», publications sur les médias sociaux (payante et non payantes), envois postaux ciblés, présentations à des groupes scolaires sur demande et couverture des frais de déplacement pour encourager les visites scolaires au site de tri et d'enfouissement d'Eco360.	\$10,904	\$21,750	\$32,654	\$21,750		% du salaire, coûts de visites scolaires et promotion

Planification Loisirs	Accompagner les clubs dans la connexion des sentiers motorisés de la région	Sentiers connectés	5 % Rencontres et échanges avec partenaires communautaires, clubs locaux et association provinciale	\$500	\$2,500	\$3,000	\$2,500		% du salaire pour rencontres et échanges avec partenaires communautaires, clubs locaux, etc.
Planification Loisirs	Mise en place d’une ressource partagée à long terme pour la réalisation du plan d’action du programme de Littératie physique pour les communautés.	Ressource sécurisée	83 % complété	\$35,650	\$30,000	\$60,000	\$24,350	Revenu différé 2026	Salaire de la ressource
Planification Loisirs	Aménagement culturel du territoire	Politique adoptée	60 % complété	\$39,458	\$42,250	\$81,708	\$42,250		% du salaire, coûts consultants, comités...
Planification Loisirs	Contribution du personnel administratif envers les activités du mandat	Offrir le soutien administratif au mandat	En continu	\$2,000	\$8,000	\$10,000	\$8,000		Contribution des loisirs envers le soutien administratif au mandat.
Planification Loisirs	Étude de faisabilité pour réseau régional de sentiers actifs	Étude complétée	100 % complété	\$14,500	\$15,000	\$29,500	\$15,000		Frais de consultation, % salaire, microsubventions organismes communautaires de sentiers
Développement communautaire	Prévention de l’itinérance	Activités en continu	25 % complété	\$2,994	\$1,000	\$3,994	\$1,000		Housing Strategy et carte cadeau de nourriture pour jeunes sans-abri
Développement communautaire	Implantation d’un programme régional d’accroissement de l’AEDI au niveau du loisir, des sports et de la culture chez les jeunes	Programme adopté (Champions)	100 % complété	\$4,922	\$5,000	\$9,922	\$5,000		Coûts reliés à l’implantation du programme
Développement communautaire	Mise en place d’une ressource partagée à long terme pour l’implantation du programme régional d’accroissement de l’AEDI.	Ressource sécurisée	83 % complété	\$35,190	\$35,190	\$70,380	\$35,190		Salaire
Développement communautaire	Élaboration d’une stratégie régionale en résilience alimentaire	Stratégie complétée	100 % complété	\$14,259	\$14,000	\$41,509	\$27,250	Utilisé les fonds en réserves	Coûts consultants
Développement communautaire	Mise en œuvre de la stratégie régionale en résilience alimentaire	Plan en action	10 % complété	\$27,875	\$27,875	\$55,750	\$27,875		% Salaires et mise en œuvre d’initiatives en continu
Développement communautaire	Événement reconnaissance des bénévoles	Activités en continu	50 % complété — Communication et valorisation des bénévoles ont eu lieu	\$2,286	\$8,750	\$4,573	\$2,287	Revenu différé 2026	Consultant pour développement de la stratégie de recrutement, de rétention et reconnaissance des bénévoles & communication de reconnaissance dans la radio locale & incitatifs de reconnaissance
Développement communautaire	Promotion de services en santé mentale et de dépendances	Activités en continu	100 % complété	\$12,655	\$8,845	\$21,500	\$8,845		% de salaire + révision de Guide de ressources
Développement communautaire	Contribution du personnel administratif envers les activités du mandat	Offrir le soutien administratif au mandat	En continu	\$0	\$10,000	\$10,000	\$10,000		Contribution des services de développement communautaire envers le soutien administratif au mandat.
Sécurité publique	Mise en œuvre du programme Planète jeunesse	Activités en continu	40 % complété	\$24,438	\$35,000	\$59,438	\$35,000		% de salaire
Sécurité publique	Mise en œuvre du plan de sécurité communautaire	Plan en action	35 % complété	\$21,023	\$25,000	\$42,023	\$21,000	Surplus — reconnu en 2027	% de salaires & activités

Sécurité publique	Offrir localement des formations en mesure d'urgence	Activités et formation en continu	30 % complété	\$0	\$2,500	\$0	\$0	Surplus — reconnu en 2027	Sessions de formation
Sécurité publique	Contribution du personnel administratif envers les activités du mandat	Offrir le soutien administratif au mandat	En continu	\$30,000	\$15,000	\$45,000	\$15,000		Contribution des services du comité de sécurité publique envers le soutien administratif au mandat.
Développement économique	Gala entrepreneurial Kent	Gala tenu annuellement	En continu	\$14,081	\$20,000	\$34,081	\$20,000		Coûts pour location d'espace, divertissement, prix, service de traiteur.
Développement économique	Outils + stratégie d'attraction + rétention de professionnel de la santé	Outils et stratégie en place	En continu	\$7,971	\$0	\$7,971	\$0		Activités de rétention
Développement économique	Étude de faisabilité pour l'intégration des chambres de commerce régionales	Étude complétée	100 % Complété	\$0	\$10,000	\$0	\$0	Transfert à la réserve opérationnelle	s.o.
Développement économique	Collaboration avec écoles postsecondaires pour favoriser les maillages avec employeurs	Nombre de collaborations	30 % en continu — 4 collaborations ont eu lieu	\$47,500	\$47,500	\$95,000	\$47,500		Salaire
Développement économique	Accompagnement projet attraction fermiers	Nombre d'acres achetés par les fermiers	100 % en continu	\$18,622	\$20,000	\$38,622	\$20,000		Frais professionnels — Consultant
Tourisme	Mise en œuvre du plan stratégique de Destination Sud-Est	Nombre d'activités appuyées	100 % en continu	\$38,895	\$45,000	\$83,895	\$45,000		Destination Sud-Est
Tourisme	Mise en place d'une organisation régionale destination touristique Kent	Organisation régionale créée	100 % complété	\$0	\$1,250	\$0	\$0	Surplus — reconnu en 2027	Destination Sud-Est
Tourisme	Activation de la stratégie culinaire	Outils et mise en place	10 % en continu	\$0	\$6,000	\$0	\$0	Surplus — reconnu en 2027	Destination Sud-Est
Tourisme	Cartographier l'offre d'hébergement conventionnelle et non conventionnelle	Outils	20 % en continu	\$0	\$2,500	\$0	\$0	Surplus — reconnu en 2027	Destination Sud-Est
Tourisme	Contribution du personnel administratif envers les activités du mandat	Offrir le soutien administratif au mandat	En continu	\$15,000	\$15,000	\$30,000	\$15,000		Contribution des services de promotion touristique envers le soutien administratif au mandat.
Immigration/D.É.	Augmenter les activités d'intégration	Nombre d'activités appuyées	100 % complété — en cours	\$55,000	\$55,000	\$110,000	\$55,000		% de salaires & activités
Immigration	Développement d'un guide d'accueil pour les nouveaux arrivants	Guide Complété	100 % complété — en cours	\$2,649	\$1,500	\$4,149	\$1,500		Répertoires de ressources imprimés
Immigration/S.P.	Développement d'un programme d'information relatif aux services d'urgences disponibles	Programme d'information relatif aux services d'urgence	100 % complété — en cours	\$0	\$1,000	\$1,000	\$1,000		Trousse 72 h pour nouveaux arrivants & Sessions d'information
Transport régional	Mise en place du service de transport adapté	Programme en place	100 % complété — en continu	\$38,501	\$62,500	\$77,003	\$38,502	Les fonds ont été utilisés pour financer la demande additionnelle du service de transport	Salaire du conducteur, essence, frais de maintenance du véhicule et remboursement des conducteurs volontaires pour leurs services.
Transport régional	Développement partenariats avec écoles pour déplacement d'élèves	Déplacement d'élèves	100 % complété — en continu	\$2,000	\$2,000	\$4,000	\$2,000		Remboursements de dépenses des conducteurs volontaires.
Transport régional	Étude de transport régional	Étude complétée	100 complété	\$13,805	\$20,000	\$27,611	\$13,806	Les fonds ont été utilisés pour financer la demande additionnelle du service de transport	Consultants, frais de réunions

Transport régional	Promotion du service de transport — recrutement de conducteurs bénévoles	Nombre de bénévoles recrutés	En continu	\$4,088	\$5,000	\$8,176	\$4,088	Les fonds ont été utilisés pour financer la demande additionnelle du service de transport	Promotion sur les médias sociaux, la radio et autres sources. Marketing du service offert.
Transport régional	Développement politique de transport	Politique développée	100 complété	\$1,000	\$1,000	\$2,000	\$1,000		% de salaire
Transport régional	Contribution du personnel administratif envers les activités du mandat	Offrir le soutien administratif au mandat	En continu	\$25,000	\$25,000	\$50,000	\$25,000		Contribution des services de transport régional envers le soutien administratif au mandat.
Autres — Partages de services professionnels	Ajout de services de travaux publics régionaux	Ressource en place	En continu	\$127,967	\$44,981	\$172,948	\$44,981		Contribution des services de travaux publics régionaux envers le soutien administratif au mandat.
				\$1,013,184	\$1,005,341	\$1,962,308	\$949,124		

STRATÉGIE RÉGIONALE

VOLUME 1

28 JUIN 2023

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE EXÉCUTIF	4	CHAPITRE 4	18
AVANT-PROPOS	5	VISION, MISSION ET VALEURS	18
		VISION	19
		MISSION	19
		VALEURS	19
CHAPITRE 1	6		
CONTEXTE	6		
CADRE LÉGISLATIF PROVINCIAL	7	CHAPITRE 5	20
CADRE RÉGIONAL	8	STRATÉGIE RÉGIONALE	20
CADRE THÉMATIQUE	9		
		STRATÉGIES DES DIFFÉRENTS SERVICES	21
		TABLEAU SYNOPTIQUE	27
CHAPITRE 2	12		
RÉFLEXION STRATÉGIQUE	12		
MÉTHODOLOGIE	13	CHAPITRE 6	28
		BIBLIOGRAPHIE	28
CHAPITRE 3	15		
DIAGNOSTIC	15		

SOMMAIRE EXÉCUTIF

La réforme de gouvernance locale au Nouveau-Brunswick, telle que définie dans la Loi sur la prestation de services régionaux (LPSR) et les règlements qui l’accompagne, introduit d’importants changements redéfinissant le rôle et les responsabilités des Commissions de services régionaux (CSR). Dix ans après la création des CSR, six nouveaux mandats leur sont octroyés et s’ajoutent aux deux services obligatoires initiaux et des responsabilités de collaborations régionales :

SERVICES INITIAUX ET RESPONSABILITÉS

- › Aménagement du territoire local
- › Gestion des déchets solides
- › Aménagement régional
- › La collaboration en matière de services policiers
- › La planification des mesures d’urgence
- › La planification des infrastructures régionales en matière de loisirs, de culture, de sports et la mise en commun des coûts des infrastructures.

NOUVEAUX SERVICES

- › Développement communautaire
- › Développement économique
- › Promotion du tourisme
- › Partage des coûts des infrastructures sportives, récréatives et culturelles
- › Sécurité publique
- › Transport régional

Exigée par le ministère de l’Environnement et des Gouvernements locaux, chacune des CSR devait présenter une stratégie régionale visant la livraison des services des nouveaux piliers. Réalisée sous la direction de Stantec inc. et Consultation Gagnon Strategix inc., la présente stratégie régionale a pour but d’identifier les forces et les lacunes en matière de prestation de services dans la région et établir des priorités et des actions, principalement en ce qui concerne les nouveaux mandats. Le document constitue un cadre de référence pour le conseil d’administration et la première dirigeante de la CSR pour les cinq prochaines années.

Trois grandes étapes ont été déployées pour l’élaboration de la stratégie régionale.

Premièrement, une analyse et une évaluation de la situation ont permis de se familiariser avec les questions clés de l’organisation ainsi que de comprendre les tendances et problématiques des dernières années. Deuxièmement, une vaste stratégie de consultation a été menée auprès des parties prenantes, soit le conseil d’administration, les directeurs des services, l’équipe de direction, les directeurs généraux/directrices générales (DG) des municipalités, les groupes communautaires, la population et les Premières Nations. Troisièmement, sur la base des précédentes étapes, la stratégie régionale a été élaborée et validée.

Les échanges avec les parties prenantes et l’évaluation des intrants ont permis de réaliser une analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces pour chacun des nouveaux services. Sur ces fondements sont énoncés la vision de la Commission de services régionaux de Kent (CSRK) qui vise à en faire un **leader en matière de collaboration régionale et de développement harmonieux de notre milieu de vie**. La mission de la CSRK est de livrer des services durables en mettant en valeur l’innovation et le partage des ressources. Elle partage les valeurs de l’honnêteté, la transparence, l’innovation, l’ouverture d’esprit, la confiance et le professionnalisme. La stratégie régionale se déploie en énoncés et en pistes de solutions pour chacun des services, initiaux et proposés, afin d’encadrer l’équipe de gestion du CSRK dans le développement d’un plan de mise en œuvre.

PROCHAINES ÉTAPES

Du présent document suivra le volume deux (2) qui inclura le Plan de mise en œuvre pour le premier dirigeant, les mesures de performance, le cadre de responsabilisation et le matériel détaillé de nos consultations. Suivant l’adoption de la stratégie régionale par le conseil de la CSR tel que prévu dans la Loi, les ministères impliqués fourniront leurs commentaires et valideront les stratégies des différents piliers. Ces commentaires seront pris en considération afin de fournir une plus-value au plan de mise en œuvre identifié ci-haut. La CSR se dotera également d’une stratégie de communication.

AVANT-PROPOS

Selon l’échelle de son territoire et de sa population, le Nouveau-Brunswick est composé de nombreuses entités territoriales. Il en résulte une fragmentation du territoire et des niveaux de services très variés dans les communautés locales, mais également régionales.

Ainsi, dans le but d’améliorer la collaboration régionale, des Commissions des services régionaux (CSR) ont été créées en 2012 afin d’offrir des services communs et améliorer la collaboration interrégionale. Au départ, les services offerts par les CSR concernent la gestion des déchets solides, la planification régionale du territoire et l’inspection des bâtiments. Malgré la formation des CSR, les régions font quand même face à d’importants enjeux en termes d’étalement urbain, de développement linéaire, de protection des ressources naturelles et de changements climatiques. D’autres enjeux de natures sociales, tels que l’accès au logement, l’immigration, l’emploi, le soutien communautaire ou la sécurité publique se sont également organisés indépendamment, selon une logique territoriale régionale.

C’est dans ce contexte qu’une importante réforme de la gouvernance locale a été lancée en janvier 2021. L’initiative Unir nos efforts pour bâtir des communautés dynamiques et viables vise à améliorer la structure de gouvernance afin de moderniser le système de gestion régionale pour ainsi assurer une meilleure coordination et collaboration entre les régions par un système qui sera plus efficace et durable et contribuera ainsi à améliorer la qualité de vie des Néo-Brunswickois. Bien qu’elle implique la révision des limites administratives des entités locales, cette réforme passe avant tout en élargissant le rôle et le mandat des Commissions de services régionaux (CSR) en leur accordant un leadership régional dans les domaines suivants : le développement économique; la promotion du tourisme; le partage de coûts d’infrastructures de loisirs; le développement communautaire; le transport régional/ communautaire; la sécurité publique.

Ainsi, les CSR sont tenus d’élaborer une stratégie régionale globale visant à identifier les forces et les lacunes en matière de prestation de services dans la région de Kent et établir des priorités et des actions en particulier en ce qui concerne les fonctions supplémentaires mandatées afin de fournir une orientation au conseil d’administration pour les cinq prochaines années. Cette stratégie doit être approuvée par le conseil d’administration de la CSR avant le 1er juillet 2023. La stratégie régionale constitue une occasion importante pour les gouvernements locaux et le district rural d’une région de collaborer avec les parties prenantes sur les priorités régionales en ce qui concerne les services mandatés de la CSR.

Afin de tracer la voie à suivre pour la prestation de ces nouveaux services, combinés aux services existants, un engagement stratégique, ciblé, significatif et opportun intégrant une variété de parties prenantes est requis. De plus, compte tenu des nombreux changements apportés à la structure organisationnelle de la CSR ainsi qu’au modèle de prestation des services, la stratégie devra guider la Commission afin qu’elle s’assure que les futurs services seront de qualité et offerts à un coût abordable pour la population, qu’elle renforcera les possibilités d’investissement pour le développement économique et la promotion du tourisme, et qu’elle aidera la région à attirer des entrepreneurs, de nouveaux arrivants et des visiteurs de l’extérieur du Nouveau-Brunswick.

Stantec Inc. et Gagnon Strategix inc. ont été mandatées vers la fin du mois de février afin d’accompagner la Commission de services régionaux de Kent (CSRK) à la bonne réalisation de sa stratégie régionale. De concert avec l’administration de la CSR, une approche misant sur la concertation par un processus de consultations ascendantes incluant des sessions de travail avec les parties prenantes ainsi que des sondages auprès de la population ont été mis en place. De plus, une évaluation stratégique de chaque service mandaté a également été réalisée afin d’évaluer les besoins et les actions à entreprendre à court, moyen et long terme. La consultation des parties prenantes comprenait également une approche auprès des Premières Nations.

Ces premières étapes ont permis d’accompagner la CSRK dans l’élaboration d’un énoncé de vision, d’objectifs régionaux et de pistes de solutions. S’en suivront dans un autre document, un plan de mise en œuvre incluant les objectifs de rendement ainsi que le cadre de responsabilité. L’approche utilisée pour l’élaboration des objectifs s’est basée sur l’évaluation des objectifs SMART qui constitue en un énoncé de mesure qui décrit ce qui doit être fait pour réaliser un objectif. La stratégie régionale permettra ainsi à la CSRK de respecter ses obligations légales liées à la stratégie et de s’assurer qu’elle répond aux attentes en matière de services minimums pour chaque nouveau service mandaté. Ultiment, la stratégie régionale suivra les lignes directrices définies par le ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale. La stratégie servira de base à l’élaboration des plans sectoriels et du plan régional, tel que défini par la Loi sur la prestation des services régionaux.

Vous trouverez aux pages suivantes la méthodologie adoptée pour développer la stratégie régionale ainsi que pour mobiliser les parties prenantes et les Premières Nations, une mise en contexte, la vision, la mission et les valeurs de la CSRK, le diagnostic, les objectifs sectoriels accompagnés de pistes de solutions qui alimenteront finalement la production du plan de mise en œuvre ainsi que le cadre responsabilisation.



CHAPITRE 1

CONTEXTE

CONTEXTE

CADRE LÉGISLATIF PROVINCIAL

À la suite d’un plan d’action dévoilé en 2011 pour un nouveau système de gouvernance locale au Nouveau-Brunswick, douze (12) commissions de services régionaux ont été créées en 2013 par la Loi sur la prestation des services régionaux. Le nouveau modèle de gouvernance à l’échelle régionale permet aux communautés de travailler ensemble en partageant certains services ainsi qu’une vision commune du développement régional. La nouvelle entité remplaçait ainsi les commissions d’urbanismes, les agences de développement économique (réseau Entreprise) et les commissions de déchets solides.

À partir de 2020, la démarche du ministère des Gouvernements locaux Unir nos efforts pour bâtir des communautés dynamiques et viables, incluant ses livre Blanc et livre Vert, a résulté dans une nouvelle définition des responsabilités des CSR. Bien que les changements aient entraîné nombre de modifications législatives, une refonte de la Loi sur la prestation de services régionaux (L.N.-B. 2012, ch. 37) redéfinit et précise le cadre législatif des 12 commissions de services régionaux.

L’alinéa 3.1(1) définit le mandat des commissions, notamment celui d’élaborer et de mettre en œuvre une stratégie régionale.

3.1(1) La commission a pour mandat :

- a. d’assurer ou de faciliter la prestation de services communs à ses membres;
- b. d’élaborer et de mettre en œuvre une stratégie régionale;
- c. d’entreprendre des activités favorisant le développement économique régional, le développement communautaire régional et le tourisme régional;
- d. de recenser et de cerner dans la région les éléments d’infrastructure sportive, récréative et culturelle, de répartir parmi ses membres les coûts qui y sont afférents et de veiller à la gestion de tout accord ou de tout contrat qui en découle;
- e. d’établir un comité de la sécurité publique ayant pour objet la mise en commun de renseignements ainsi que la discussion du partage des ressources et de la planification conjointe entre ses membres, relativement aux services de police, de protection contre les incendies et de planification des mesures d’urgence;
- f. de travailler de concert avec ses membres afin de faciliter la mise en œuvre d’arrangements relatifs aux services, notamment administratifs et financiers.

Quant à lui, le paragraphe 3.2(1) établit les exigences relatives à la Stratégie régionale qui concerne le présent travail.

3.1(2) En plus de celui prévu au paragraphe (1), toute commission désignée par règlement a pour mandat d’élaborer un plan d’intégration et de coordination des services visant à combattre l’itinérance et la pauvreté et à s’attaquer aux problèmes de santé mentale et peut conclure à cette fin des ententes avec la Couronne du chef de la province.

3.2 (1) La commission élabore et met en œuvre une stratégie régionale conformément aux règlements, la- quelle établit des services et mesures prioritaires en lien avec :

- a. le développement économique régional;
- b. le développement communautaire régional;
- c. la promotion du tourisme régional;
- d. le transport régional;
- e. l’infrastructure régionale;
- f. toute autre question prévue par règlement.

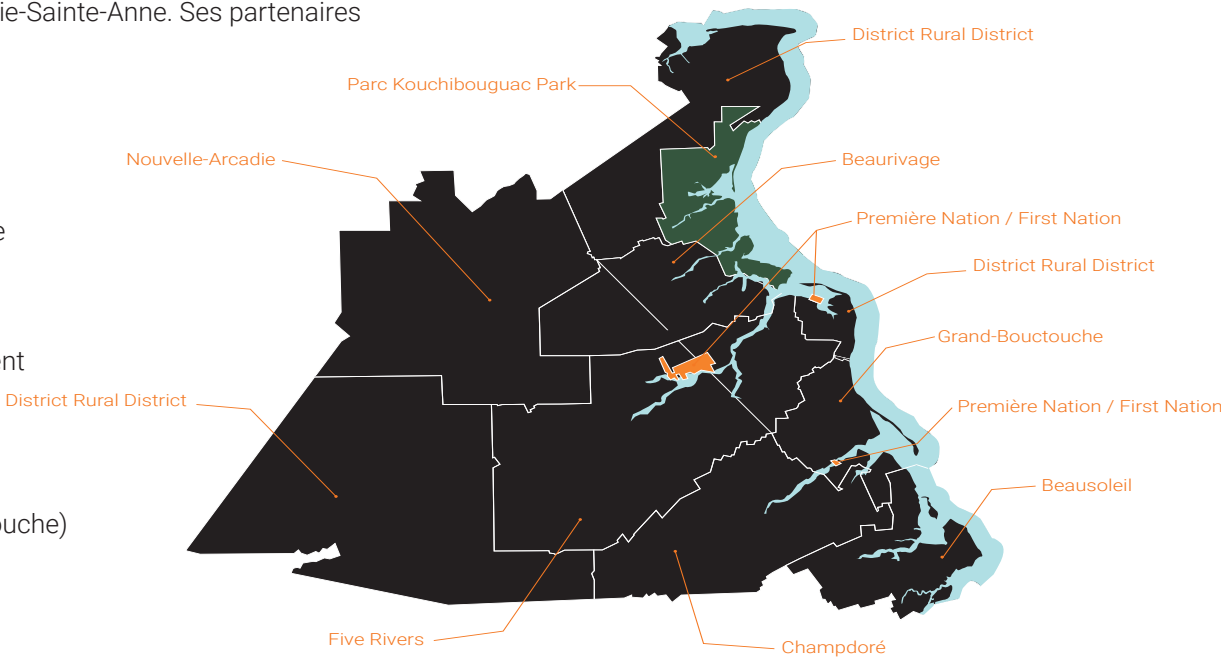
D’autres lois ont également été mises à jour, mais dans une moindre importance, afin de consolider la prestation des services existants et encadrer les nouvelles responsabilités.

CADRE RÉGIONAL

La CSR de Kent est située dans l’est du Nouveau-Brunswick et couvre tout le comté de Kent, ainsi que la communauté de Nouvelle-Arcadie située dans le comté de Northumberland et les communautés entourant Baie-Sainte-Anne. Le territoire a une superficie totale de 5 429 km² et une population de 35 527 habitants. La région compte six municipalités : trois villes, deux villages, une communauté rurale, un district rural et trois communautés des Premières Nations. On note aussi sur le territoire la présence du Parc National de Kouchibouguac. La présence du golfe du Saint-Laurent et du détroit de Northumberland, des rivières de Bouctouche et Richibouctou ainsi que des grands espaces ouverts en font une région prisée par les touristes par ses grands paysages à couper le souffle.

Créée en 2013, la CSRK comprend six municipalités et communautés rurales, un district rural et trois Premières Nations. Avec la réforme, les limites administratives régionales et locales se sont modifiées avec l’ajout de la Communauté de Baie-Sainte-Anne. Ses partenaires comprennent :

- › Nouvelle-Arcadie
- › Beaurivage
- › Five Rivers
- › Grand-Bouctouche
- › Champdoré
- › Beausoleil
- › District rural de Kent
- › Elsipogtog
- › L’nui Menikuk (Indian Island)
- › Tjipogtoig (Bouctouche)



La CSR Kent est dirigée par un conseil d’administration de 7 membres représentés par 6 maires et un représentant du district rural.

- › Ville du Grand-Bouctouche : Aldéo Saulnier – Président
- › Tina Beers - Vice-présidente : Village de Five Rivers
- › Jimmy Bourque : Village de Nouvelle-Arcadie
- › Jean-Charles Daigle : District rural de Kent
- › Jean Hébert : Communauté rurale de Beausoleil
- › Jean-Pierre Richard : Ville de Champdoré
- › Arnold Vautour : Ville de Beaurivage

+35 000
HABITANTS

6
MUNICIPALITÉS ET
COMMUNAUTÉS RURALES

1
DISTRICT
RURAL

3
COMMUNAUTÉS DE
PREMIÈRES NATIONS

ATOUTS DE LA RÉGION DE KENT

Avec trois cultures distinctes et deux communautés linguistiques, la CSRK est également multiculturelle et attire de nombreux nouveaux arrivants sur son territoire.

La présence d’innombrables plans d’eau, de grands espaces, ainsi que la proximité des réseaux de sentiers régionaux et de destinations comme le parc national Kouchibouguac, font des aventures de plein air et de l’environnement naturel des caractéristiques importantes et très attrayantes de la région de Kent. La combinaison des aventures de plein air avec la présence du Pays de la Sagouine, de l’Éco-Centre Irving, de la dune de Bouctouche, du Centre JK Irving, du Marché des fermiers de Bouctouche et d’une variété de festivals rend la région de Kent populaire auprès des visiteurs.

La présence de plusieurs entreprises et d’une variété de commodités et de services modernes offerts par la Ville de Bouctouche et les milieux urbains voisins de Miramichi, de Shediac et du Grand Moncton, ainsi que son environnement rural, font de la région un endroit très commercialisable et attractif. Toute la région est desservie par la Gendarmerie royale du Canada et les services d’aménagement du territoire et de gestion des déchets solides sont présents dans toute la région (à l’exception temporaire de Baie-Sainte-Anne prévue pour 2023 et 2024 pour les déchets solides seulement). L’évolution des tendances en matière d’immigration, le coût de la vie et le mode de vie de la côte est sont des facteurs qui alimentent l’intérêt pour la région et qui devraient se poursuivre. Cela dit, le financement de 40 millions de dollars annoncé par la province du Nouveau-Brunswick le 31 janvier 2023 pour les CSR afin de soutenir leurs services de développement économique, de développement de la main-d’œuvre et de rétention des nouveaux arrivants appui certainement ces tendances de croissance et de développement prévues.



CADRE THÉMATIQUE

Les mandats originaux des CSR se sont définis de manière distincte selon les réalités et contextes de chacune des 12 commissions de services régionaux. Voici un bref aperçu de ses services pour la CSR de Kent:

DÉCHETS SOLIDES

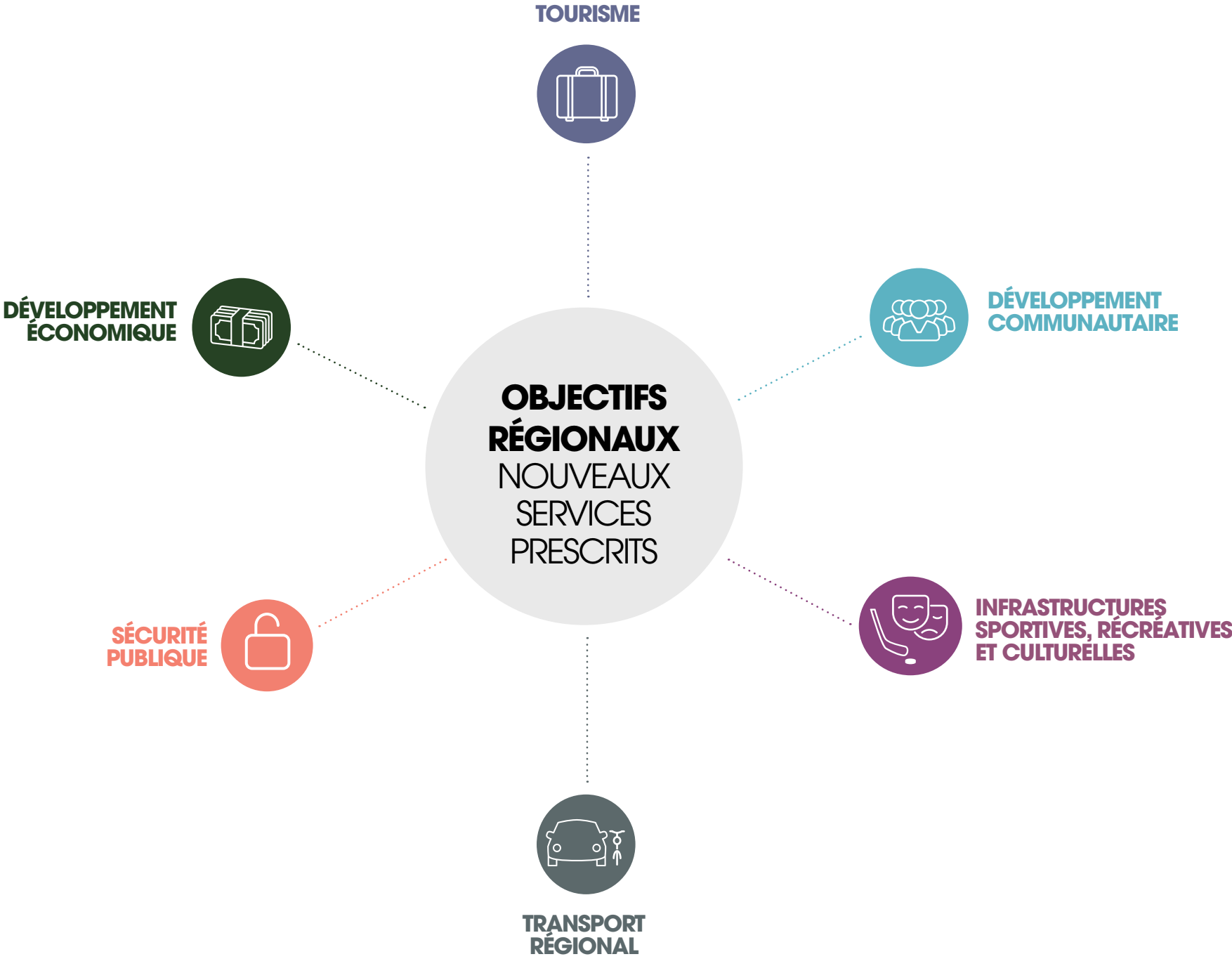
Depuis 2013, la CSR est responsable de la prestation du service des déchets solides pour l'ensemble de son territoire à l'exception de la communauté de Baie-Sainte-Anne. Annuellement, c'est près de 9 000 tonnes de déchets qui sont acheminées au centre de tri d'Eco360 Sud-est à Barry Mills.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Responsable de la planification ordonnée du territoire, le service d'aménagement de la CSR est une référence pour le grand public, les développeurs et les municipalités en matière d'urbanisme. Les principales tâches du service sont d'émettre des permis de construction et d'aménagement, approuver les plans de lotissements, inspecter les nouvelles constructions ainsi que rédiger et administrer les plans municipaux et ruraux des municipalités

Exemplaires pour sa collaboration régionale, Kent a réussi à fournir d'autres services en plus de ceux mandatés par la province, comme l'application des règlements, la planification des loisirs et la santé.

Le ministère des Gouvernements locaux a établi un encadrement précis des nouveaux services afin d'assumer le maillage avec les orientations gouvernementales. Différents documents de réflexion ont établi les mandats encadrant l'élaboration des démarches sectorielles. Les pages suivantes présentent les mandats relatifs aux nouveaux services. Les infographies sont des interprétations synthèses des guides provinciaux de présentation des nouveaux services régionalisés.





DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

MANDAT

Les réseaux d’inclusion communautaire (RIC) seront intégrés aux commissions de services régionaux (CSR).

Les CSR détermineront les mesures à prendre pour apporter des améliorations dans les domaines d’intervention des RIC dans le cadre de trois piliers axés sur l’obtention d’un impact en matière d’inclusion économique et sociale :

- › Sécurité du revenu;
- › Coordination des programmes et des services;
- › Inclusions et les communautés saines.

- Les CSR doivent élaborer des objectifs qui répondent aux priorités suivantes :
- **Faire des investissements par le biais d’un nouveau fonds de financement social afin d’accroître la capacité et la durabilité des entreprises sociales au sein des organismes sans but lucratif au Nouveau-Brunswick**
 - › Domaine d’intervention des RIC.
 - **Développer ou étendre les programmes alimentaires scolaires existants dans toutes les écoles de la région**
 - › Domaine d’intervention des RIC.
 - **Améliorer l’accès et réduire les temps d’attente pour les services de santé mentale et de dépendances**
 - › Les CSR peuvent travailler avec les régies régionales de la santé et le ministère de la Santé pour aider à identifier les services de soutien communautaire et être un partenaire dans la planification.
 - **Élaborer des objectifs supplémentaires axés sur l’amélioration des quatre domaines à fort impact du Cadre de renforcement de la résilience et des capacités communautaires :**
 - › Sécurité économique et emploi;
 - › Logement stable et un environnement bâti sain;
 - › Systèmes de santé, de services sociaux, de justice et d’éducation, et
 - › Durabilité environnementale.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

MANDAT

Le rôle des commissions de services régionaux (CSR) en matière de développement économique se divise en trois grandes catégories de mandats :

- 1. **Soutenir la préparation à l’investissement;**
- 2. **Soutenir le développement de la main-d’oeuvre et la croissance de la population active;**
- 3. **Soutenir une communauté d’affaires saines.**

Les CSR doivent élaborer des objectifs qui répondent aux priorités suivantes :

- **Élaborer un plan d’action**
 - › Définir une vision commune
 - › Créer les profils des atouts régionaux.
 - › Formuler des valeurs régionales.
 - › Servir de liaison pour les nouveaux investisseurs.
- **Développer des activités de marketing régional**
 - › Tenir compte des synergies avec les activités liées au tourisme.

- **Créer un forum régional de partenariat sur le marché du travail (PMT) ou participer au forum existant**
 - › Élaborer une stratégie régionale de développement de la main-d’oeuvre et de croissance de la population
 - Croissance démographique;
 - Participation de la population active;
 - Croissance de la population active;
 - Croissance de l’emploi;
 - Taux de rétention des nouveaux arrivants.
 - › Dresser la carte des services de rétention des nouveaux arrivants dans la région.
- **Soutenir une communauté d’affaires saine**
 - › Recenser les services de soutien aux entreprises de la région, sans faire double emploi avec les services existants.
- **Recueillir des indicateurs de données sur l’économie régionale**
 - › Soutenir la préparation à l’investissement et le développement de la main-d’oeuvre :
 - Terrains et bâtiments disponibles pour le développement;
 - Données sur le marché du travail régional;
 - Principaux programmes de formation;
 - Parcs industriels;
 - Autres atouts.



INFRASTRUCTURE SPORTIVE, RÉCRÉATIVE ET CULTURELLES

MANDAT

Les commissions de services régionaux (CSR) constituent un forum permettant aux gouvernements locaux de **partager les coûts des grands projets d’infrastructures sportives, récréatives et culturelles.**

Les CSR doivent élaborer des objectifs qui répondent aux priorités suivantes :

- **Identifier et évaluer les infrastructures existantes**
 - › Y compris les installations scolaires, en tenant compte de l’enseignement post-secondaire et des installations privées.
- **Détailler les plans pour le développement de futurs accords potentiels de partage des coûts**
- **Réaliser une évaluation stratégique afin de déterminer les défis, les lacunes et les possibilités de la région**
 - › Identifier les incitations potentielles pour encourager les communautés à collaborer au développement d’infrastructures répondant aux enjeux. identifiés dans l’évaluation stratégique
- **Travailler avec des partenaires pour offrir des possibilités inclusives**
 - › Domaine d’intervention des RIC.
- **Élaborer des priorités régionales en ce qui concerne les infrastructures régionales ou sous-régionales nouvelles, rénovées ou agrandies**
 - › Infrastructures liées au sport, aux loisirs et à la culture



SÉCURITÉ PUBLIQUE

MANDAT

Les commissions de services régionaux (CSR) sont tenues d’établir un comité de sécurité publique afin de coordonner les **services de police, de protection contre les incendies et de planification des mesures d’urgence.**

RÔLES

SERVICES DE POLICE

- › Améliorer la communication et établir des relations entre les communautés, les régions et les autorités policières, et aider à cerner les principaux enjeux et les priorités.

PROTECTION CONTRE LES INCENDIES

- › Échanger des renseignements sur les questions relatives aux services de prévention et de répression des incendies et étudier les moyens d’améliorer la durabilité et l’efficacité.

PLANIFICATION DES MESURES D’URGENCE

- › Échanger des renseignements, cerner les problèmes et envisager des mesures possibles avec les responsables provinciaux.



TOURISME

MANDAT

Les commissions de services régionaux (CSR) doivent élaborer des objectifs qui répondent aux priorités suivantes :

- **Établir une organisation régionale de marketing de destinations (ORMD)**
 - › Offrir des services à l’ensemble du territoire.
 - › Représenter toutes les parties prenantes de la région (membres).
- **Créer et mettre en oeuvre des initiatives régionales de marketing, des programmes, des partenariats et des canaux numériques**
 - › Peut inclure :
 - Site web régional et bilingue ou des canaux de médias sociaux visant à promouvoir la région et accroître la sensibilisation.
- **Élaborer une stratégie touristique régionale**
 - › Doit être alignée sur la **stratégie touristique provinciale.**
 - › Doit comprendre :
 - Un plan de marketing touristique avec une présence numérique bilingue;
 - Un plan de mise en oeuvre;
 - Un budget dédié.
- **Participer et contribuer aux possibilités de partenariat de marketing coopératif**
 - › Doit être établies par le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture.
 - › Peut comprendre :
 - Campagnes publicitaires;
 - Canaux de marketing numérique appartenant à la province (site web).



TRANSPORT RÉGIONAL

MANDAT

Les services de transport régionaux de la commissions des services régionaux (CSR) doivent être conformes au cadre de transport inclusif et durable du Nouveau-Brunswick (en cours d’élaboration).

Les CSR doivent élaborer des objectifs qui répondent aux priorités suivantes :

- **Effectuer une analyse régionale des services de transport existants dans la région**
- **Élaborer et mettre en oeuvre des objectifs régionaux en matière de transport afin d’accroître l’accessibilité, l’abordabilité et la disponibilité des services de transport**
 - › Domaine d’intervention des RIC.
- **Élaborer une stratégie régionale de transport intégrée**
 - › Tenir compte des liaisons de transport en commun intermunicipales, interrégionales et interprovinciales.
- **Développer un service de transport régional tirant parti des services de transport en commun existants et/ou en créant des nouveaux**
 - › Tirer parti des initiatives de transports basées sur le volontariat et les soutenir (s’il en existe dans la région).

CHAPITRE 2

RÉFLEXION STRATÉGIQUE

REFLEXION STRATÉGIQUE

MÉTHODOLOGIE

L'approche préconisée pour le développement de la stratégie régionale consiste en une démarche simple et structurée qui permettra par la suite au conseil d'administration de fournir un cadre de référence à son équipe de direction pour les prochaines années. Elle se définit à travers un processus d'accompagnement et d'animation permettant d'élaborer de manière concertée un énoncé de vision et de mission, déterminer les valeurs fondamentales, définir les objectifs stratégiques rattachés aux différents piliers et des pistes de solution menant à l'élaboration du Plan de mise en œuvre.

La méthode utilisée pour l'élaboration de la stratégie régionale est reconnue en planification stratégique et elle consiste à :

- › Établir de façon préliminaire la vision et la mission; examen du contexte à l'aide de l'analyse « FFOM » (F) orces, (F) aiblesses, (O) pportunités et (M) enaces
- › Examiner et réviser la vision et la mission sur la base des antécédents et de l'évaluation stratégique de chaque service mandaté
- › Identifier les valeurs conformément à la vision et à la mission
- › Identifier les objectifs stratégiques en utilisant la méthodologie SMART afin de répondre à la mission de la CSRK et réaliser la vision approuvée par le conseil d'administration de la CSRK, les cadres supérieurs, les parties prenantes et les membres clés de la communauté.

Les étapes suivantes ont permis d'élaborer la stratégie régionale :

1

ÉTAPE 1 : ANALYSE ET ÉVALUATION

COLLECTE DE DONNÉES ET ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT :

Cette première activité a permis de prendre connaissance la situation actuelle de la CSRK par une analyse des plans stratégiques antérieurs, des rapports annuels. Cette analyse a permis entre autres de se familiariser avec les questions clés de l'organisation ainsi que de comprendre les tendances et problématiques des dernières années.

ENTREVUES CIBLÉES

Cette activité comprenait des rencontres ciblées dont des discussions stratégiques étaient entretenues avec le conseil d'administration de la CSR et la direction générale. Ces rencontres ont permis de déterminer la stratégie régionale à adopter en fonction de la gouvernance en place.

DIAGNOSTIC ORGANISATIONNEL

Cette activité consistait à réaliser l'historique de la CSRK ainsi qu'effectuer le résumé de certains plans maitres, arrêtés et règlements administratifs pertinents.

IDENTIFICATION DES PARTIES PRENANTES

Cette activité consistait à identifier les parties prenantes et les intervenants qui pourraient contribuer à la validation de la stratégie régionale et à la définition de l'approche par leur rétroaction. Suite à une session de planification avec le premier dirigeant et son équipe de direction, l'approche préliminaire a été présentée et nous avons validé la technique de participation publique. La technique « groupes de discussion (focus groups) » a été privilégiée et un registre des parties prenantes été développé par l'équipe de direction afin d'assurer que tous les personnes et groupes pouvant donner une plus-value aient été identifiés lors du processus de consultation. Les parties prenantes ont été choisies selon leur niveau d'influence ainsi que leur intérêt dans le processus stratégique.

Un objectif SMART est un énoncé de mesures qui décrit ce que vous devez faire pour réaliser votre objectif.



Spécifique - Décrit une mesure, un comportement, une réalisation ou un résultat précis qui est observable.



Mesurable - Quantifiable et comporte des indicateurs permettant de le mesurer.



Axé sur un Auditoire particulier - Approprié et adapté à votre auditoire cible.



Réaliste - Réalisable à l'aide des ressources disponibles.



Temporel - Énonce un calendrier au cours duquel l'objectif sera réalisé.

2

ÉTAPE 2: PROCESSUS DE CONSULTATION

SESSIONS DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE AVEC LE CONSEIL D’ADMINISTRATION

Cette activité comprenait la tenue de rencontres de type atelier participatif avec le CA de la CSR. Cette rencontre avait pour but de développer la vision, la mission et les valeurs fondamentales de la CSR. Pour développer ces énoncées, nous avons procédé à une analyse FFOM. La résultante de cette activité aura permis de définir la mission, les valeurs et la vision de la CSRK contenues dans le chapitre 4 du présent rapport.

SESSION D’INFORMATION AVEC LES DG MUNICIPAUX

Une séance d’information a eu lieu avec les directeurs et directrices générales des municipalités faisant partie de la CSRK. Le but étant de le présenter un survol du mandat et du processus menant à l’élaboration du plan stratégique.

SESSIONS DE PLANIFICATION AVEC LES PARTIES PRENANTES

Ces rencontres avaient pour objectifs de développer les grandes orientations stratégiques et les axes d’interventions plus particulièrement en ce qui a trait aux mandats actuels et aux nouveaux mandats (Transport régional, Tourisme, Développement économique, Installations sportives et culturelles régionales, sécurité publique et développement communautaire). Une analyse FFOM à permise de recueillir la rétroaction des quelques 80 participants. Un total de 9 sessions de planification ont eu lieu.

SONDAGE AVEC LA POPULATION

Parallèlement avec les sessions de travail et de planification, un sondage a été distribué à la population de la région afin de recevoir leur rétroaction relative aux nouveaux services de la CSR.

QUESTIONNAIRE POUR LES DIRECTEURS DES SERVICES

À cette étape, un questionnaire fut soumis aux directeurs et directrices de service afin de saisir leurs priorités et leurs besoins respectifs au cours des 5 prochaines années.

ENGAGEMENT AVEC LES PREMIÈRE NATIONS

Afin de s’assurer que notre obligation d’engager un dialogue avec les Premières Nations est correctement exercée et de respecter les recommandations du Rapport sur la Vérité et la Réconciliation, des contacts avec les Chefs des Premières Nations et l’équipe de travail ont été tenus. Compte tenu du temps limité, nous avons établi un dialogue qui se voudra continu. La mobilisation des Premières Nations n’est pas seulement un unique rendez-vous pour la stratégie régionale, mais bien une démonstration d’une mobilisation soutenue et continue par la délivrance de service et le partage communautaire, intégrée avec la CSR. Il est à noter que le comité administratif de la CSRK a déjà un membre non-votant d’identifier pour assurer le partage des informations (Elsipogtoq).

SESSION DE TRAVAIL AVEC L’ÉQUIPE DE DIRECTION

Des rencontres (10) se sont tenues avec l’équipe de direction pour présenter les lignes directrices établies par le conseil d’administration et les comités permanents ainsi que le développement du gabarit du plan de mise en œuvre pour chaque nouveau mandat.

Cette étape consistait également à préparer les dirigeants à utiliser les outils proposés à l’intérieur du plan de mise en œuvre et les rapports périodiques requis pour les suivis auprès du conseil d’administration. Une matrice SMART a été utilisée pour définir chaque objectif.

Ensuite une évaluation stratégique des services offerts a été réalisée afin de comprendre l’interdépendance avec les autres services offerts par la CSR ou d’autres intervenants régionaux et/ou provinciaux. Il s’agissait à cette étape de comprendre les priorités régionales à la lumière de celle de la province. L’analyse des niveaux de services a également été réalisée en se basant sur les modèles de livraison dans les secteurs urbains et ruraux afin de distribuer équitablement les ressources. Chaque service a été évalué avec l’outil FFOM permettant ainsi d’identifier les faiblesses qui nécessiteraient des améliorations ainsi que les menaces identifiées dans la matrice de gestion des risques de la CSRK.

3

ÉTAPE 3: DÉVELOPPEMENT DE LA STRATÉGIE

ÉBAUCHE DE LA STRATÉGIE RÉGIONALE ET DU PLAN DE MISE EN ŒUVRE

À cette étape, l’ébauche de la stratégie régionale et du plan de mise en œuvre a été réalisée avec le premier dirigeant et le comité de stratégie régionale et par la suite transmise pour approbation au conseil d’administration et au dirigeant des Premières Nations. Le plan de mise en œuvre comprend les indicateurs de performance, les cibles et échéances ainsi que les ressources nécessaires pour mener à bien les stratégies proposées.

RAPPORT FINAL

Une fois les commentaires intégrés, la version finale de la stratégie régionale sera présentée au conseil d’administration, aux chefs des Premières Nations et aux membres du comité de stratégie régionale lors d’une réunion publique à huis clos pour examen et adoption. Le rapport comprend notamment la vision, la mission, valeurs ainsi qu’un résumé des recommandations pour les prochaines étapes de mise en œuvre des actions ainsi qu’un sommaire exécutif.

CHAPITRE 3

DIAGNOSTIC

DIAGNOSTIC

Dans le but de clarifier le cheminement menant aux objectifs et aux pistes de solutions suggérés, nous présenterons un aperçu des services dans une optique de faire ressortir les changements apportés par leur régionalisation, mais également pour identifier comment les services interviendront avec les autres services. La présente partie établit en fonction de chaque pilier, existants et nouveaux, le diagnostic établi par service à la suite des analyses et évaluations du service.



DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

La collaboration régionale entre les différentes parties prenantes en développement communautaire est au cœur des priorités. On reconnaît l'importance d'offrir des services de qualité afin de contrer les différentes faiblesses régionales, comme le manque de logement abordable, la pénurie de main d'œuvre et le faible taux de médecins de familles et d'infirmier/ère praticien/ne par habitant. De plus, l'hôpital offre peu de services, ce qui cause de préoccupations chez les citoyens. Il y a de réelles opportunités de développer une politique régionale EDIA (équité, diversité, inclusion et accessibilité) pour se démarquer. On doit renforcer les partenariats avec d'autres intervenants communautaires (bibliothèque) afin d'augmenter le niveau de littéracie, ce qui aura des retombées positives. La sécurité alimentaire doit faire partie des actions stratégiques de la région, en plus de trouver des pistes de solutions pour le manque de logements subventionnés.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La proximité de la région Kent de Moncton et Miramichi permet à celle-ci d'avoir une bonne chaîne d'approvisionnement à proximité, en plus de permettre à ses entrepreneurs et citoyens de bénéficier de certains services offerts dans ces plus grands centres urbains pour soutenir leur économie. Il existe une très bonne culture entrepreneuriale bilingue et un bon éventail de PME dans la région et une capacité d'attirer des employés dus à la beauté naturelle du territoire. Il existe par contre certains défis comme l'absence de grands employeurs, un transport en commun non adapté aux entreprises, et un manque flagrant de logements pour les nouveaux travailleurs. L'attraction de personnel qualifié pose des défis importants et la difficulté d'obtenir des équivalences pour des acquis en décourage plusieurs. On bénéficiera de bien connaître les données économiques de la région et de cartographier les différents programmes de financements disponibles pour soutenir le développement économique. Un meilleur marketing régional permettra de mieux faire connaître les entreprises locales en plus de mettre en vitrine les occasions d'affaires et les emplois disponibles.



INFRASTRUCTURE SPORTIVE, RÉCRÉATIVE ET CULTURELLES

La présence d'un Parc national, de plages prisées ainsi que des infrastructures sportives, récréatives et culturelles de qualité permet à la région Kent de tirer son épingle du jeu au niveau de vie active. Il y a une belle programmation culturelle et des installations bien connues sur le territoire. Sa proximité de plus grands centres urbains permet aux athlètes de compétitionner avec des équipes de calibre similaire. La présence de trois Premières Nations sur le territoire augmente la diversité culturelle. Un des défis importants pour augmenter sa présence sur la scène culturelle et sportive est son manque d'hébergement. Lors de la saison estivale, il y a une grande offre de location de chalets, mais ceux-ci ont déjà un grand taux d'occupation et ne sont pas disponibles pendant la majeure partie de l'année. Les sentiers multifonctionnels présents sur le territoire ne sont pas tous reliés et la programmation officielle est souvent axée sur le domaine sportif. Il existe des opportunités de se démarquer aux quatre saisons et l'addition de débarcadères et de points d'accès aux cours d'eau pourrait s'avérer importante pour les utilisateurs. L'augmentation de la littéracie physique augmentera la qualité de vie des citoyens et fournira un vent de fraîcheur pour les organisateurs d'activités sportives, récréatives et culturelles. Une diversification de l'offre aidera à rallier les nouveaux arrivants dans des activités qui les intéressent.



SÉCURITÉ PUBLIQUE

La région est bien desservie tant au niveau des services de police, d'incendie et de mesures d'urgence. De plus, il y a une couverture d'autres intervenants de sécurité publique, notamment les ambulanciers, les employés de sécurité publique, et divers autres groupes d'intérêts qui contribuent à la sécurité de la région. On investit du temps à sensibiliser la jeunesse et avec du renforcement positif. Il y a des défis de santé mentale qui ont des impacts sur la livraison des services, notamment le suicide qui mobilise les intervenants régulièrement. La région pourrait se renforcer en favorisant la gestion des actifs afin d'optimiser la flotte d'équipements en place. Un approvisionnement régional permettrait d'économiser par le pouvoir d'achat collectif. La formation régionale des employés et bénévoles de la sécurité publique permettrait d'augmenter la capacité et les connaissances dans le milieu. Un recrutement actif auprès des nouveaux arrivants pourrait augmenter le nombre de bénévoles actifs. Un partage des informations et des données techniques des différentes parties prenantes ainsi qu'une meilleure sensibilisation auprès du public pourrait permettre à la région de mieux répondre aux besoins de sa population.



TOURISME

La présence des cultures Mi'gmaq, acadienne et anglophone est une caractéristique importante pour les visiteurs de la région Kent. Le pays de la Sagouine et le Parc National Kouchibouguac sont des destinations incontournables pour nombreux visiteurs. La proximité de l'aéroport international Roméo-LeBlanc à Moncton ainsi que la présence de VIA Rail offre plusieurs opportunités de déplacement pour les touristes de l'extérieur de la région. Nos marchés de fermiers et nos produits de la mer sont connus et recherchés. Il y a un défi d'attirer les touristes à l'extérieur de la saison estivale, principalement dû à l'offre réduite d'hébergement hors-saison. Notre capacité d'accueil se limite à quelques hôtels et motels, alors il est difficile d'attirer des conférences et des activités à grand déploiement. L'arrivée de LUMINA à l'été 2023 aura des retombées économiques importantes pour la région, car Moment Factory est très bien connu par nos visiteurs. Le développement touristique quatre saisons doit être favorisé, tout comme l'investissement dans les réseaux de sentiers de vtt et de motoneiges afin d'augmenter le nombre de visiteurs pendant la saison morte. La promotion accrue de la région ainsi que la mise en valeur des produits de la mer pourraient attirer un plus grand nombre de touristes dans la région.



TRANSPORT RÉGIONAL

Le transport collectif est présent dans la région pour des besoins particuliers et n'est disponible que sur rendez-vous avec un avis de 48 heures. Il y a un criant besoin de conducteurs pour répondre à la demande et le service est simplement disponible du lundi au vendredi entre 9h00 et 17h00 ce qui pose des défis importants pour certains utilisateurs comme les jeunes, les nouveaux arrivants et les travailleurs qui n'ont pas de voitures. Certains groupes communautaires et des écoles possèdent de petits autobus qui pourraient éventuellement être utilisés pour augmenter l'offre de ce service. De plus, certains de ces véhicules sont accessibles, ce qui permet à un plus grand nombre d'utilisateurs de se servir de ce moyen de transport. Une réflexion régionale est requise pour identifier les besoins, développer une stratégie régionale intégrée et définir un modèle viable pour les résidents.



IMMIGRATION

› Collaboration volontaire

La région Kent offre plusieurs opportunités d'emplois pour les nouveaux arrivants, ce qui en fait une région intéressante. De plus, l'arrivée des familles immigrantes permet aux écoles de garder leur population étudiante et de maintenir leurs acquis. Le manque de logements abordables est également un enjeu important pour continuer d'attirer de nouveaux arrivants et l'absence d'un système de transport en commun fiable pose certains défis, surtout pour les familles qui ne possèdent pas de voiture. Le faible taux de disponibilité dans les garderies pose également des problèmes pour les personnes avec de jeunes enfants. Une meilleure reconnaissance des acquis permettrait à d'autres individus de venir s'installer dans la région pour le travail. La région devra fournir un leadership pour épauler les immigrants avec leurs besoins d'informations pertinentes relatives aux services disponibles pour leur bien-être. Un programme de parrainage de famille pourrait sûrement faciliter l'intégration dans la région Kent.

CHAPITRE 4

VISION, MISSION ET VALEURS

VISION, MISSION ET VALEURS

La section suivante présente la vision, la mission et les valeurs de la CSR Kent. La vision élaborée est tournée vers une croissance régionale durable de chacune des régions comprises dans la CSR Kent. La vision, la mission et les valeurs reflètent les aspirations de la région en prenant en considération les réalités de chacune des entités territoriales qui la composent.

Voici ci-bas nos valeurs utilisées pour les prises de décision éthiques :



VISION

Être le leader en matière de collaboration régionale et de développement harmonieux de notre milieu de vie.



MISSION

Livrer des services durables en mettant en valeur l'innovation et le partage des ressources.



VALEURS

- › Honnêteté;
- › Transparence;
- › Innovation;
- › Ouverture d'esprit;
- › Confiance;
- › Professionnalisme.

HONNÊTÉTÉ	TRANSPARENCE	INNOVANT	OUVERTURE D'ESPRIT	CONFIANCE	PROFESSIONNALISME
Nous reconnaissons l'importance de la confiance et du respect qui créent une atmosphère positive pour tous.	Nous transmettons ouvertement et honnêtement les informations telles que nous les connaissons, ce qui implique ouverture, communication et responsabilité.	Nous ne craignons pas de prendre des risques calculés et nous nous efforçons de trouver de meilleures façons de servir notre public, nos clients et l'organisation.	Nous reconnaissons et explorons différentes idées, cultures, perspectives et concepts.	Nous croyons que la confiance découle d'une compréhension mutuelle des attentes fondées sur un leadership constant, le professionnalisme, l'intégrité, le respect et une confidentialité appropriée.	Nous offrons un milieu de travail qui favorise le professionnalisme, caractérisé par nos comportements, notre attitude et notre communication positives.

CHAPITRE 5

STRATÉGIE RÉGIONALE

STRATÉGIE RÉGIONALE

Les Commissions de services régionaux ont été conférées une panoplie de nouveaux services dans la Réforme sur la gouvernance locale. Afin d'exercer son leadership et de fournir un bon cadre de gouvernance stratégique, le conseil d'administration doit élaborer ses stratégies régionales afin d'encadrer son équipe de gestion dans le développement d'un plan de mise en œuvre. La planification stratégique est une des plus grandes responsabilités d'un conseil d'administration et cet outil permet aux membres du CA de bien surveiller les activités de son Premier dirigeant et ses directeurs. Les stratégies régionales sont développées en début des nouveaux mandats et devront être révisées à la fin de la première année, car le niveau de maturité organisationnelle sera supérieur lorsque l'ensemble des dirigeants auront au moins une année d'expérience au sein de la CSR. Les membres du CA reconnaissent les limites des stratégies, notamment l'importance de ne pas dupliquer les services provinciaux existants et de tenir compte d'obligations et d'exigences qui font partie d'ententes de financement ou d'ententes de services avec les ministères ou organismes.

Les pages suivantes identifient l'ensemble des stratégies régionales en format synthèse ainsi qu'un sommaire de chaque service incluant les grandes pistes de solutions qui seront intégrés au plan de mise en œuvre. Celui-ci comprendra des actions mesurables ainsi que des échéanciers, un cadre financier et le cadre de responsabilisation et sera sous la tutelle du premier dirigeant.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- | | | |
|---|--|---|
| Le positionnement central de son service d'urbanisme dans la concordance des objectifs et actions de ses différents paliers d'intervention, mais également comme gardien des valeurs de la CSR et de sa mission. | Révision du rôle de renforcement des arrêtés en adoptant une optique élargie vers les réglementations administratives tels que la gestion des animaux errants ou les lieux inesthétiques. | Supervision des initiatives générales de la CSR en privilégiant les approches de développement durable et de l'adaptation aux changements climatiques. |
|---|--|---|

PISTES DE SOLUTIONS

- | | | |
|--|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">› Recueillir les données afin de se doter d'une connaissance fine du territoire. | <ul style="list-style-type: none">› Adapter la réglementation et intégrer de nouvelles pratiques d'aménagement du territoire;› Doter l'ensemble du territoire de la CSRK de plan ruraux et municipaux;› Actualiser les plans ruraux et municipaux actuels. | <ul style="list-style-type: none">› Déterminer les secteurs du territoire susceptibles d'être affectés par les impacts des changements climatiques;› Distinguer les zones de contraintes naturelles affectées par les changements climatiques;› Repérer et cartographier les zones inondables;› Adopter des mesures d'adaptation et de résilience;› Inclure des mesures visant à tenir compte les changements climatiques dans les dispositions normatives. |
|--|--|---|



DÉCHETS SOLIDES

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Sensibilisation soutenue auprès des élus, des acteurs du milieu et de la population à la gestion des matières résiduelles
- Mise en place et application de mesures incitatives et coercitives afin d'atteindre les objectifs fixés par la région.
- Encadrement des utilisateurs institutionnels, commerciaux et industriels à la mise en place de mesures innovantes à propos du recyclage, de la réduction et de la réutilisation.

PISTES DE SOLUTIONS

- › Adapter l'offre de service aux exigences provinciales (Circular Materials);

› Doter le service de ressource humaine;

› Produire et transmettre annuellement le bilan du service (performance, coûts, revenus, etc.);

› Déployer un programme de formation au sein du service destiné aux élus et aux dirigeants des municipalités;

› Développer un arrêté sur les déchets uniforme pour l'ensemble de la région.
- › Consolider et améliorer la plateforme de réservation pour la collecte des encombrants

Mettre en place une collecte spéciale et/ou des lieux de dépôts municipaux pour les résidus verts, les branches et les sapins de Noël;

› Mettre en place des activités de réemploi et des ateliers de réparation;

› Planifier des journées d'information sur les programmes et les ressources disponibles.
- › Brosser un portrait de gestion des déchets solides (participation au recyclage, compostage, etc.);

› Développer des projets pilotes auprès des industries et des institutions (présentations, formations et services aux écoles, groupes communautaires, municipalités, etc.);

› Accompagner les événements pour une gestion responsable de leurs déchets;

› Restreindre l'utilisation des produits à usage unique;

› Émettre de l'information sur les bons coups du service, des organismes et des événements.



DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Amélioration de la disponibilité et de l'accès au logement abordable dans Kent.
- Positionnement comme centre d'innovation social pour l'appui des programmes et projets communautaires.
- Positionnement comme service de soutien relatif au renforcement de la résilience et des capacités communautaires.

PISTES DE SOLUTIONS

- › Élaborer une stratégie de logement abordable et de prévention de l'itinérance;

› Concevoir des solutions alternatives de logements destinés aux personnes âgées;

› Favoriser les projets de construction d'immeubles à logements locatifs;

› Consentir à la diversification des modèles d'habitations (logements ou unités d'habitation accessoires, minimaisons, etc.);

› Appuyer les municipalités dans la recherche de modèles d'habitations alternatifs et écologiques.
- › Développer le service et créer des nouveaux postes de coordination de projets (résilience alimentaire et Planète Jeunesse);

› Création d'un réseau régional de résilience alimentaire (jardins communautaires viables et auto-suffisants, approvisionnement d'aliments locaux dans les écoles et banques alimentaires;

› Mettre en place des activités de reconnaissance des bénévoles;

› Organiser des activités intergénérationnelles de transmission de connaissances en production, conservation et entreposage alimentaire;

› Adopter et mettre en œuvre des dispositions relatives à l'accessibilité universelle des bâtiments publics.
- › Mise en place d'une ressource pour la résilience alimentaire.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Attractivité de notre région et de nos entreprises pour identifier et mobiliser les nouveaux travailleurs.

Définition, sensibilisation et mise en valeur des caractéristiques et opportunités économiques de la région

Concertation et consolidation des informations nécessaires à l'encadrement des nouvelles opportunités de développement économiques régionales.

PISTES DE SOLUTIONS

- | | | |
|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">› Offrir de la formation pour les employeurs afin de diminuer le roulement d'employé (recrutement, rétention, etc.);› Mettre en marche le forum sur le marché du travail;› Développer des programmes de stage et de formation professionnelle (système de mentorat);› Solliciter la venue des nouveaux entrepreneurs (ex : incitatifs, gala entrepreneurial, etc.). | <ul style="list-style-type: none">› Effectuer la cartographie des entreprises du territoire;› Supporter la modernisation des entreprises (web design);› Accroître la compétitivité des entreprises et des organisations;› Informer et sensibiliser la population à l'importance de l'achat local;› Stimuler l'économie locale et améliorer l'offre de services de proximité. | <ul style="list-style-type: none">› Travailler avec les chambres de commerce pour réaliser l'amalgame de celles-ci et faire une chambre régionale;› Supporter la réalisation d'études de marché et d'opportunités;› Promouvoir l'émergence de nouvelles entreprises sur le territoire;› Mettre en œuvre un Fonds de soutien au développement régional;› Favoriser une gamme d'activités commerciales et de services à rayonnement local et régional. |
|--|--|--|



INFRASTRUCTURES SPORTIVES, RÉCRÉATIVES ET CULTURELLES

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Optimisation des ententes existantes et considération de potentielles opportunités en termes de partage de coûts.

Conceptualisation d'infrastructures durables favorisant les nouvelles tendances en besoins récréatifs, sportifs et culturels.

Diversification des partenariats et opportunités dans l'offre récréative, sportive et culturelle afin d'unifier les services communautaires et améliorer le bien-être et la vie communautaire.

PISTES DE SOLUTIONS

- | | | |
|---|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">› Assumer les responsabilités obligatoires en lien avec le partage des coûts des infrastructures;› Collaborer et soutenir les initiatives régionales de loisirs en collaboration avec les municipalités;› Mettre en place Littératie physique pour les communautés;› Procéder à l'évaluation des besoins en termes d'activités sportives, récréatives et culturelles;› Se doter d'un plan de financement pour assurer un service continu. | <ul style="list-style-type: none">› Identifier les besoins et les attentes;› Développer un réseau régional de sentiers (non-motorisés et motorisés avec infrastructures partagées);› Assurer le réseautage et le maillage entre les différents sites;› Réaliser un réseau intégré de corridors récréotouristiques verts et bleus;› Mettre aux normes les infrastructures et équipements et les rendre plus attrayants. | <ul style="list-style-type: none">› Réviser le Plan maître en loisirs (mise à jour des recommandations);› Établir une politique culturelle régionale;› Supporter et accompagner les organisations dans l'organisation d'activités récréatives;› Offrir une gamme de services répondant aux besoins;› Procéder au suivi et aux évaluations des nouvelles activités. |
|---|--|--|



SÉCURITÉ PUBLIQUE

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

La protection publique et la prévention consolidée par une sensibilisation et des communication stratégiques soutenue par des actions concrètes.	Coordination des efforts de formation des intervenants.	Les services offerts sont mieux définis et permettent aux intervenants de bien coordonner les ressources pour optimiser la sécurité publique.
---	--	--

PISTES DE SOLUTIONS

› Élaborer des stratégies d’éducation et de communication; › Créer des initiatives de lutte contre la stigmatisation (déconstruire le lien entre la santé mentale, la dépendance et la criminalité); › Faire avancer les efforts pour les réconciliations au niveau local (communauté autochtone); › Créer des opportunités de participation à la prise de décisions.	› Assurer la formation continue en mesures d’urgence auprès des communautés.	› Développer une cartographie des divers répondants; › Voir aux possibilités aux partenariats entre les services d’incendie.
---	--	--



TOURISME

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Orientation des efforts menant à la définition précise et distincte du territoire de Kent en matière de tourisme.	Le positionnement de Kent comme une destination de loisirs quatre saisons tout en conservant la qualité de vie des résidants.	Développement d’attrait récréotouristiques soulignant l’unicité de Kent et tirant bénéfice des particularités.
--	--	---

PISTES DE SOLUTIONS

› Réaliser un plan de développement concerté du secteur touristique; › Concerner les partenaires pour évaluer la faisabilité d’instaurer un relais d’information touristique; › Favoriser le réseautage des partenaires et encourager la cohésion; › Améliorer ou mettre en place des équipements, des services et ou des infrastructures à caractère touristique; › Élaborer un plan de communication et le mettre en œuvre (marketing numérique, guide touristique virtuelle, etc.).	› Initier une étude de faisabilité portant sur un service 4 saisons; › Améliorer ou mettre en place des équipements, des services et ou des infrastructures à caractère touristique; › Favoriser l’implantation des gîtes touristiques, des auberges et des services hôteliers sur le territoire; › Explorer de nouvelles avenues pour la consolidation et le développement d’activités hivernales; › Participer à la promotion des activités hivernales.	› Inventorier les attrait et les activités touristiques (banque de données); › Inventorier les besoins de la population en termes d’activités; › Réaliser une carte des attrait touristiques en prévoyant une signalisation appropriée; › Mettre en valeur les richesses historiques, culturelles, patrimoniales et naturelles; › Encourager l’aménagement d’accès public aux plans d’eau.
--	---	--



TRANSPORT RÉGIONAL

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Faire de la CSR le lieu de rencontre des besoins particuliers des clientèles dans une optique commune d'accessibilité et d'abordabilité.

Planification et déploiement d'une stratégie régionale de transport élaborée conjointement avec le développement du réseau routier motorisé.

En identifiant clairement les besoins distincts de Kent, le développement d'un modèle de transport régional (en commun, actif et adapté).

PISTES DE SOLUTIONS

- › Se doter d'équipement pour répondre aux besoins des clients à mobilité réduite (camionnette);
 - › Favoriser la mobilité durable;
 - › Encourager la diversification de l'offre et une meilleure planification de la desserte
 - › Réseauter les partenaires et les utilisateurs;
 - › Cerner les attentes relatives aux services des utilisateurs.
- › Mettre en œuvre un plan directeur de transport;
 - › Quantifier et qualifier les déplacements régionaux;
 - › Contribuer à l'augmentation du taux d'utilisation des du service;
 - › Offrir des modes de transport novateurs pour contrer l'emploi excessif de l'automobile;
 - › Exiger une étude de transport pour tout projet de développement ou redéveloppement.
- › Réaliser une étude d'optimisation des réseaux de transport en commun;
 - › Mettre en œuvre un plan de mobilité activité et durable;
 - › Promouvoir le covoiturage et d'autres modes de transport alternatifs;
 - › Apporter des améliorations au logiciel de transport Sigtic;
 - › Organiser des campagnes de marketing pour le recrutement de chauffeurs bénévole.



IMMIGRATION

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Collaborer avec d'autres départements de la CSRK, afin de développer un plan stratégique pour l'hébergement des familles désirant travailler en région.

Optimisation de la structure d'accueil des nouveaux arrivants, afin de mieux inclure les travailleurs temporaires. Ainsi que développer les services offerts pour mieux répondre aux besoins de la communauté.

Soutien à l'intégration économique et sociale des nouveaux arrivants, en incluant la reconnaissance de leur compétences.

PISTES DE SOLUTIONS

- › Accentuer l'attractivité de la région auprès des personnes immigrantes;
 - › Assurer l'équation de l'offre de logements à la gamme des besoins des résidents;
 - › Concevoir des projets résidentiels plus denses répondant aux besoins des différents types de ménage;
 - › Augmenter l'établissement durable des personnes immigrantes;
 - › Maintenir les partenariats créés avec les organisations et employeurs de la région.
- › Offrir de la formation pour les employeurs afin de diminuer le roulement d'employé (recrutement, rétention, etc.);
 - › Mettre en marche le forum sur le marché du travail;
 - › Développer des programmes de stage et de formation professionnelle (système de mentorat);
 - › Solliciter la venue des nouveaux entrepreneurs (ex : incitatifs, gala entrepreneurial, etc.).
- › Contribuer au maintien du projet pilote RSN (Rural Settlement Network);
 - › Valoriser le dossier de la reconnaissance des acquis des nouveaux arrivants;
 - › Se documenter sur les différents types de permis de travail;
 - › Guider les nouveaux arrivants dans leur cheminement d'intégration;
 - › Célébrer annuellement la Journée multiculturelle (organisation d'activités dans les communautés).



PARTAGE DES SERVICES PROFESSIONNELS

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Développer une capacité interne pour assurer une gestion des dossiers légaux de la CSR et des municipalités de la région.
- Offrir aux municipalités des services d'ingénierie afin d'avoir une saine gestion des actifs sur le territoire.

PISTES DE SOLUTIONS

- › Développer une capacité interne pour assurer une gestion des dossiers légaux de la CSR et des municipalités de la région
- › Offrir aux municipalités des services d'ingénierie afin d'avoir une saine gestion des actifs sur le territoire

TABLEAU SYNOPTIQUE

OBJECTIFS STRATÉGIQUES	SERVICES COMMUNS		SERVICES NOUVEAUX						COLLABORATION VOLONTAIRE	
	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	DÉCHETS SOLIDES	DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	INFRASTRUCTURES SPORTIVES, RÉCRÉATIVES ET CULTURELLES	SÉCURITÉ PUBLIQUE	TOURISME	TRANSPORT RÉGIONAL	IMMIGRATION	PARTAGE DES SERVICES PROFESSIONNELS
										
	Le positionnement central de son service d'urbanisme dans la concordance des objectifs et actions de ses différents paliers d'intervention, mais également comme gardien des valeurs de la CSR et de sa mission	Sensibilisation soutenue auprès des élus, des acteurs du milieu et de la population à la gestion des matières résiduelles	Amélioration de la disponibilité et de l'accès au logement abordable dans Kent	Attractivité de notre région et de nos entreprises pour identifier et mobiliser les nouveaux travailleurs	Optimisation des ententes existantes et considération de potentielles opportunités en termes de partage de coûts	La protection publique et la prévention consolidée par une sensibilisation et des communication stratégiques soutenue par des actions concrètes	Orientation des efforts menant à la définition précise et distincte du territoire de Kent en matière de tourisme	Faire de la CSR le lieu de rencontre des besoins particuliers des clientèles dans une optique commune d'accessibilité et d'abordabilité	Collaborer avec les autres départements de la CSRK afin de développer un plan stratégique pour l'hébergement des familles désirant travailler en région	Développer une capacité interne pour assurer une gestion des dossiers légaux de la CSR et des municipalités de la région
	Révision du rôle de renforcement des arrêtés en adoptant une optique élargie vers les réglementations administratives tels que la gestion des animaux errants ou les lieux inesthétiques	Mise en place et application de mesures incitatives et coercitives afin d'atteindre les objectifs fixés par la région	Positionnement comme centre d'innovation social pour l'appui des programmes et projets communautaires	Définition, sensibilisation et mise en valeur des caractéristiques et opportunités économiques de la région	Conceptualisation d'infrastructures durables favorisant les nouvelles tendances en besoins récréatifs, sportifs et culturels	Coordination des efforts de formation des intervenants	Le positionnement de Kent comme une destination de loisirs quatre saisons tout en conservant la qualité de vie des résidents	Planification et déploiement d'une stratégie régionale de transport élaborée conjointement avec le développement du réseau routier motorisé	Optimisation de la structure d'accueil des nouveaux arrivants, afin de mieux inclure les travailleurs temporaires ainsi que développer les services offerts pour mieux répondre aux besoins de la communauté	Offrir aux municipalités des services d'ingénierie afin d'avoir une saine gestion des actifs sur le territoire
	Supervision des initiatives générales de la CSR en privilégiant les approches de développement durable et de l'adaptation aux changements climatiques	Encadrement des utilisateurs institutionnels, commerciaux et industriels à la mise en place de mesures innovantes à propos du recyclage, de la réduction et de la réutilisation	Positionnement comme service de soutien relatif au renforcement de la résilience et des capacités communautaires	Concertation et consolidation des informations nécessaires à l'encadrement des nouvelles opportunités de développement économiques régionales	Diversification des partenariats et opportunités dans l'offre récréative, sportive et culturelle afin d'unifier les services communautaires et améliorer le bien-être et la vie communautaire	Les services offerts sont mieux définis et permettent aux intervenants de bien coordonner les ressources pour optimiser la sécurité publique	Développement d'attraits récréotouristiques soulignant l'unicité de Kent et tirant bénéfice des particularités	En identifiant clairement les besoins distincts de Kent, le développement d'un modèle de transport régional (en commun, actif et adapté)	Soutien à l'intégration économique et sociale des nouveaux arrivants, en incluant la reconnaissance de leurs compétences	

CHAPITRE 6

BIBLIOGRAPHIE

Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB) et l’Institut de leadership de l’Université de Moncton (ILUM). (2017). *Plan maître en loisir*.

Environnement et Gouvernements locaux, Province du Nouveau-Brunswick. (s.d.). *Table des lignes directrices de vote pour les commissions de services régionaux*.

Direction de la résilience et des capacités communautaires. (Octobre, 2022). *Résilience et capacités communautaires*.

Équipe de résilience régionale Kent. (s.d.). *Définir nos priorités 2023*.

Environnement et Gouvernements locaux, Province du Nouveau-Brunswick. (Août 2022). *Mandat de développement économique régional (Guide pour la mise en oeuvre)*.

Province du Nouveau-Brunswick. (Juin 2012). *Loi sur la prestation de services régionaux, chapitre 37*.

Environnement et Gouvernements locaux, Province du Nouveau-Brunswick. (Avril 2021). *Unir nos efforts pour bâtir des communautés dynamiques et viables, Livre blanc*.

Province du Nouveau-Brunswick. (Novembre, 2017). *Cadre stratégique du Nouveau-Brunswick pour le sport et les loisirs, Bâtir aujourd’hui les relations de demain*.

Environnement et Gouvernements locaux, Province du Nouveau-Brunswick. (Avril 2021). *Unir nos efforts pour bâtir des communautés dynamiques et viables, Livre vert*.

Réseau de santé vitalité. (Mai, 2023). *Évaluation des besoins des communautés en matière de santé, Région de Bouctouche, Richibucto et Saint-Antoine*.

Environnement et Gouvernements locaux, Province du Nouveau-Brunswick. (Février 2023). *Guide d’élaboration de la Stratégie Régionale*.

Environnement et Gouvernements locaux, Province du Nouveau-Brunswick. (Février 2023). *Guide du mandat de développement communautaire régional*.

Environnement et Gouvernements locaux, Province du Nouveau-Brunswick. (Février 2023). *Mandat régional de promotion du tourisme (Guide pour la mise en œuvre)*.

Environnement et Gouvernements locaux, Province du Nouveau-Brunswick. (s.d.). *Comité de sécurité publique des CSR, Cadre de référence (lignes directrices)*.

CHAPITRE 7

ANNEXES

